20e ANNÉE (2e SÉRIE). № 46 17 NOVEMBRE 1898
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND-SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 fr. sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe, à Langres (Haute-Marne).

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX MORALISTE

§ VIII. Péché précis et péché vague

QUESTION DE MOTS. — TROIS CAS PRÉCIS ET TROIS CAS VAGUES. — QUE LES PÉCHÉS GRAVES NE SONT PAS SI COMMUNS QU'ON SE L'IMAGINE. — DE CE QU'IL FAUT POUR PÉCHER MORTELLEMENT. — PLUS INSTRUIRE QUE GRONDER.

Péché précis et péché vague, voilà deux expressions, et deux idées, qui m'ont rendu grand service. On ne les rencontre guère dans les livres, c'est vrai, au moins ainsi formulées. Elles sont très commodes néanmoins et bien claires, et bien pratiques, comme j'espère le montrer aujourd'hui. D'ailleurs, je dois dire tout de suite que je n'invente rien, ou presque rien, en proposant ces deux mots nouveaux dans le langage de la morale ; ils correspondent, au fond, à ce qu'on appelle dans nos théologies morales *péché explicite,* et péché *in confuso* ou *implicite* ou *indirect* ou *in causâ.* Mais, comme je trouve que toutes ces différentes appellations classiques, excellentes pour fixer le détail d'une analyse psychologique un peu subtile, gênent, en fait, par leur multiplicité, la formation du jugement pratique qu'il appartient au confesseur d'émettre sur le cas de conscience de son pénitent, il m'a semblé préférable de simplifier cette terminologie un peu confuse, pour les besoins de l'explication que j'ai à présenter aujourd'hui.

Il est très bon, dans un cours, de diviser, de distinguer ; ce procédé est la condition même de toute science sérieuse. Mais, l'on m'accordera qu'il est très bon aussi, quand il s'agit de l'action, au confessionnal, de retenir quelque chose de ces subtiles considérations, et donc de les fixer en quelques larges traits bien saillants, nettement caractéristiques, puisque enfin il est impossible de garder dans la mémoire toute la trame délicate des lignes infinies qui constituent le dessin d'une doctrine vue tout à loisir, à la loupe.

Voici donc ce que j'entends par *péché précis* et *péché vague.*

Toutes les fautes qu'un homme peut commettre ici-bas rentrent nécessairement dans l'une de ces deux catégories, et j'estime qu'il importe beaucoup aux jeunes confesseurs, et aussi aux vieux, d'acquérir la solide habitude de jugement qui permet de voir rapidement si le péché avoué appartient à la première ou à la seconde.

Supposez un adulte en pleine possession de sa raison et de sa responsabilité morale. Il a une bonne dose de foi et de sens chrétien. Il sait que l'Eglise lui impose l'obligation d'assister à la messe le dimanche ; il tient pour sacrée son autorité et croit parfaitement qu'il a, sous peine de commettre un désordre moral et de compromettre le salut de son âme, le devoir absolu de s'y soumettre en accomplissant ses préceptes, surtout quand ils sont promulgués avec une nuance très nette de sévérité qui ne laisse subsister aucun doute sur la malice grave de la désobéissance. Si cet homme-là, sans avoir par ailleurs aucune excuse suffisante, s'abstient froidement d'aller à la messe, il fait un *péché précis*, auquel rien ne manque des éléments essentiels qui doivent concourir dans l'acte humain pour constituer le fait et la gravité du péché.

Autre exemple. Un fermier, intelligent et bon chrétien, a la passion de la chasse, ce qui n'est certes pas défendu. C'est un homme prudent et prévoyant, pas étourdi du tout. Quelque chose remue là-bas dans un buisson. Sa première préoccupation ne sera pas d'épauler. Il aimera mieux manquer son lièvre que de s'exposer, même de très loin, à lâcher un coup de feu susceptible de lui causer les remords d'une injustice ou même peut-être d'un homicide. Eh bien ! si cet homme-là tire quand même, avec pleine connaissance et volonté délibérée du péril grave auquel il s'expose,

il commettra, lui aussi, une lourde faute très nette, un *péché précis*.

Il fait grand vent. Vous avez sur le rebord de votre fenêtre, au second étage, trois jolis pots de géraniums, qui font l'admiration des promeneurs quand, d'aventure, ils ont l'idée de lever les yeux au ciel en passant dans la rue devant votre maison. La pensée vous vient : « Ces pots de fleurs peuvent céder sous la poussée du vent et tomber sur la tête des passants, au grand risque de leur briser le crâne. » Vous n'avez aucune raison de les laisser là; l'orage menace; une décision s'impose à votre esprit préoccupé de ce petit problème de morale. Votre conscience vous dit : « Tu vas blesser ton prochain. » Vous répondez : « Tant pis ! » et laissez là de gaieté de cœur, suspendu, menaçant, un péril de mort ou de blessure sur la tête d'autrui : *péché précis* encore, et commis, s'il vous plaît, dans toute sa malice, au moment où vous prononcez l'immoral « tant pis, » et non pas à l'instant où les pots de fleurs viendront à blesser les passants. Vous aurez à vous en confesser, même si l'accident prévu ne se réalise pas.

Reprenons maintenant ces trois types d'exemples à *péché précis*, et modifions en légèrement l'énoncé.

Dans le premier cas, notre homme, je suppose, sait vaguement qu'il faut aller à la messe; mais c'est là pour lui une obligation qui ne s'impose pas nettement à son esprit, comme celle, par exemple, de ne pas tuer son prochain ou de ne pas le voler. « ... Les femmes surtout vont à la messe, c'est plutôt leur affaire. Ce n'est point l'usage que les hommes s'y rendent régulièrement. Le curé dit bien qu'il faut y aller. Mais le curé après tout est un homme ; c'est son devoir de parler comme il le fait pour avoir le plus de monde possible à l'écouter, et pour mieux louer ses places de bancs. On peut bien être honnête sans fréquenter si souvent l'église. Il y a des gens « très bien » et en grand nombre, c'est même la masse et la presque unanimité, qui ne se croient pas tenus d'y assister tous les dimanches... »

D'ailleurs, cet homme entend la messe aux grandes fêtes, suit les processions, porte le dais si l'on veut, ne manque pas un enterrement, donne à M. le curé quand il fait à domicile la quête pour ses pauvres ou pour son église. Il a sa religion, pour sûr, et ne voudrait ni mourir ni être enterré sans prêtre. Mais, qu'il soit tenu absolument d'aller entendre prêcher le curé cinquante-deux fois par an, sans compter les fêtes mobiles et toutes les solennités supplémentaires, c'est ce qu'il *ne croit pas du tout*.

Autorité de l'Eglise, saint sacrifice, fin dernière, péché grave, etc., voilà des idées et des mots qui ne lui disent rien ou pas grand'chose. Sa foi surnaturelle, comme son jugement naturel, est simpliste ; elle ne sait plus, comme chez le chrétien mieux éclairé et plus pratiquant, descendre aux détails ; elle s'en tient à certaines grandes lignes, à certains points très généraux, — baptême, première communion, confession matrimoniale, grandes fêtes de l'année, les Pâques, les derniers sacrements, la sépulture ecclésiastique, — et c'est là pour lui toute la religion obligatoire. Il ira se confesser à Pâques ; son curé le grondera, essaiera de l'instruire, le menacera du refus d'absolution ; sur quoi, il promettra de venir plus souvent à la messe, et n'en fera pas plus que par le passé, parce qu'il ne croit pas à l'obligation grave de conscience que lui crée l'autorité morale de l'ordre intimé par le curé.

Ajoutez à tout cela que, avec une aussi faible lumière sur la nature du devoir de conscience à accomplir, les raisons excusantes peuvent aisément se multiplier et se faire accepter avec beaucoup plus de facilité. On se gêne quand il y a nécessité de le faire ; si la nécessité disparaît, on se gêne moins, ou l'on ne se gêne plus, et c'est logique. Ainsi pour notre homme, qui, s'il se sent un tantinet sollicité intérieurement d'aller à la messe, s'en excusera devant sa propre conscience pour des motifs d'autant plus légers qu'il saisira moins la gravité de la loi à accomplir.

Dans de pareilles conditions, ce paroissien ne commet que des *péchés vagues* quand il omet l'assistance à la messe. Je dis *vagues*, et j'ai bien raison, n'est-ce pas ? Et je suis encore sévère en supposant qu'il y a au moins pour lui faute vague ; car je suis convaincu que dans un grand nombre de cas il peut n'y avoir pas de péché du tout.

Rappelez-vous notre définition du péché : un *acte*, une violation *délibérée* d'une *loi*. Tout d'abord, il arrivera très souvent que l'omission de la messe ne sera même pas le résultat d'un acte spécial de volonté ; ce sera, si l'on veut, affaire d'habitude, d'usage invétéré, qui finit par ne provoquer plus aucune réflexion spéciale et passer dans la routine de la vie, comme tant d'autres détails où l'on chercherait en vain l'*acte* humain conscient base et matière indispensable du péché.

Où est, je vous prie, la loi violée ici ? Je la vois bien dans les livres, dans la formule des commandements de l'Eglise, mais point dans la conscience du bonhomme, puisqu'il l'*ignore* ou *n'y croit pas*.

Dites qu'à une certaine époque de son existence le point de départ de cette ignorance ou de ce faux jugement sur l'obligation morale de l'assistance à la messe a pu être pour lui l'occasion de péchés précis et certainement graves, lorsque, par exemple, également sollicité, alors qu'il était plus jeune, par le sentiment du devoir et le mauvais exemple de ses voisins, il a suivi ceux-ci avec conscience de mal faire ; dites cela, ce sera juste très souvent, et j'en tomberai d'accord avec vous. Mais enfin, coupable ou non dans ses origines, le fait actuel de son état d'esprit est un fait qu'il faut prendre tel qu'il est. Son jugement est faux, et son erreur, passée à l'état quasi inconscient d'habitude, où ne se trouvent plus que des vestiges

vagues de culpabilité actuelle. Encore une fois, il ne croit pas à l'obligation d'aller à la messe sous peine d'éternelle damnation ; mais là, non, il n'y croit pas ; c'est un fait. Partez donc de là pour apprécier la moralité conséquente de l'acte de volonté qui va suivre, de l'omission volontaire de l'assistance. S'il y reste encore du péché, ce sera à coup sûr un péché singulièrement vague, où manquera, dans la forme nette qu'elle doit toujours avoir pour constituer le *péché précis*, la connaissance ou l'appréciation exacte de la loi à observer.

Mêmes réflexions pour le cas du chasseur. Tuer un homme qui est là à vingt mètres, bien en face, et le tuer accidentellement dans un fourré épais où une chevrotine est allée par hasard s'égarer, sont, tout de même, deux manières de tuer bien différentes, même en supposant que l'attention a été éveillée au début sur le danger possible d'homicide, par des indices dont une conscience plus délicate et plus de sang-froid eut tenu meilleur compte. « Ah ! si j'avais su..., si j'avais prévu..., jamais, grand Dieu ! je n'aurais tiré ! » Voilà bien, après coup, le cri spontané d'un homme douloureusement peiné d'avoir à constater que son action externe a, dans ses conséquences, dépassé de beaucoup son intention interne : preuve que l'effet produit n'a pas été volontaire dans toute l'étendue de sa réalité, et que, s'il y a eu faute, elle est loin d'avoir la *précision* de celle que révélait notre autre exemple ; ce n'a été qu'un *péché vague*, un sentiment de faute possible, mal défini au début, nuageux, sans aucune pensée ni volonté distinctes du mal qui s'est en réalité produit.

D'autres fois, on a bien l'idée du mal ; mais on ne réfléchit que très confusément sur sa *probabilité*, ou bien, par précipitation de jugement, souvent exempte elle-même de faute grave, on le juge très éloigné, tout à fait problématique, non sans se dire que tout de même, pour le plus sûr, il *vaudrait mieux* s'abstenir. Péché vague encore, si l'on passe outre ; et c'est, neuf fois sur dix, le cas du chasseur, honnête homme au demeurant, qui blesse ou tue son prochain d'un coup de fusil dont il ne voit toute l'imprudence qu'après coup.

C'est absolument la même chose pour le cas du pot de fleurs abandonné sur la fenêtre par temps d'orage, non sans imprudence, ni par conséquent sans un certain péché, mais assurément avec un *péché vague*, qui a un tout autre caractère de culpabilité que celui que j'ai présenté comme *péché précis* dans les conditions déterminées plus haut.

Voilà trois exemples. J'en pourrais présenter mille d'où résulterait toujours la même conclusion d'analyse psychologique, à savoir, que souvent, très souvent, la plupart du temps, il y a seulement *péché vague* et non point *péché précis* sur la conscience du délinquant.

Et mon avis très formel est qu'il faut peu de chose pour ranger une faute dans la catégorie des péchés vagues. On ne connaît pas bien les termes de la loi, on saisit mal sa portée morale ou sa gravité, on n'a pas la conviction pratique de son autorité, on l'a oubliée, mal apprise, mal comprise ; ou bien, l'on s'exagère de bonne foi les raisons qui peuvent dispenser de son observation ; ou bien la passion s'en mêle, monte au cerveau en nuage de fumée qui obscurcit le jugement en décuplant la poussée de la volonté ; ou bien l'on est, par tempérament, distrait, nerveux, précipité, colère, enthousiaste, audacieux, timide, imbécile, imaginatif, myope, fantasque, mélancolique, etc., etc. ; en un mot, enfin, pour l'une ou l'autre de ces multiples causes, qui sont en elles-mêmes exemptes de moralité grave, on n'a pas *vu* clairement *le mal tel qu'il est*, et on ne l'a pas *voulu tel qu'il est arrivé*, encore qu'on ait eu pourtant une certaine idée *vague* qu'on n'agissait pas bien et qu'il eût été mieux de ne pas agir ainsi ou d'agir autrement.

Lorsque je parlerai des « mauvaises pensées » j'aurai là encore une mine d'exemples de *péchés vagues*, dont l'analyse nous fournira d'utiles renseignements pour la conduite spirituelle de certaines âmes ; et ainsi d'ailleurs de beaucoup d'autres matières morales dont j'aurai par la suite à entretenir mon bienveillant lecteur et où il verra se confirmer de plus en plus, au double point de vue de la théorie et de la pratique, la conclusion que j'émettais tout à l'heure touchant le nombre très considérable d'actes humains moralement mauvais qui rentrent en définitive dans la catégorie des *péchés vagues*.

Si vous voulez savoir maintenant pourquoi j'insiste si fort sur cette distinction, pourquoi je tiens tant à faire ressortir les conditions psychologiques qui caractérisent spécialement le *péché vague*, par opposition au *péché précis*, prêtez-moi encore quelques moments d'attention ; tout le premier, j'ai hâte de vous le dire.

Le *péché vague* peut être grave, mortel ; mais, en fait, il l'est rarement. Voilà ma thèse. Je sais bien qu'on en conclura très logiquement que le péché mortel est rare, d'une façon générale, puisque le péché vague, ai-je dit plus haut, est très fréquent. C'est ma thèse encore. Je vais avoir l'honneur de vous la démontrer, très clairement, je l'espère. J'en suis, pour ma part, absolument convaincu. Je n'avais pas cette idée-là en sortant du séminaire, oh non ! Si elle est juste, je me demande pourquoi on ne me l'a pas suggérée alors, pourquoi il m'a fallu, à moi comme à bien d'autres, sans doute, l'expérience du confessionnal pour me la faire entrer peu à peu dans la tête. Il est pourtant facile, je crois, de s'en persuader, avant sa première absolution, d'après les principes mêmes de la plus saine théologie. Car si c'est aux expériences du ministère que je dois, en fait, cette conclusion, je m'empresse d'ajouter qu'en raisonnant un peu solidement, il est très facile d'établir théoriquement sa parfaite exactitude. Voilà donc encore une fois, comme toujours, la théorie

d'accord avec la pratique. Ce qu'il faut démontrer.

C'est très simple. Un péché est *violatio deliberata legis*. Un péché grave est *violatio deliberata legis, cum gravi malitia*. Le péché mortel met en cause le risque de l'éternelle damnation. Théologiquement, il comporte une *aversio absoluta a fine ultimo*, un mépris formel et absolu de Dieu ou de son autorité équivalemment intéressée dans la formule gravement obligatoire de la loi. C'est le choix conscient, délibéré, nettement consenti, de la route qui mène à l'abîme éternel, insondable, sans fond, à travers celle qui mène d'abord aux voluptés gravement défendues de la satisfaction personnelle, de l'orgueil du *moi* se révoltant contre la loi morale suprême, orgueil de la chair ou orgueil de l'esprit, peu importe.

En somme, et dans un langage qui n'est pas toujours une merveille de clarté, toutes les dissertations des théologiens sur le péché mortel reviennent là. Pour pécher mortellement, il faut : 1° avoir à l'avance conscience du mal moral qui est à faire ; 2° connaître ce mal comme particulièrement profond et radical, comme entraînant des conséquences souverainement dangereuses pour le salut de l'âme ; 3° l'accepter quand même, passer outre, et cela 4° délibérément, c'est-à-dire en pleine possession actuelle des éléments essentiellement requis pour l'acte humain, l'advertance et la liberté. Si vous voulez quelque chose de plus saisissant comme langage, et de tout aussi théologique, je dirai d'un mot que, pour pécher mortellement, il faut, au moment d'agir, avoir la sensation nette d'un certain trou sans fond, et, malgré la claire vue du danger grave imminent, s'y jeter très librement, de cœur joie, tête baissée, en disant d'une manière implicite le fameux *Tant pis !* et cela pour saisir éperdument la volupté sollicitante qui plane sur l'abîme.

Chacun se fait un peu sa petite idée, à soi, du péché mortel. On ne dira pas que la mienne est nouvelle ; je l'emprunte à saint Thomas et à toute la tradition des docteurs scolastiques. *Aversio a fine ultimo et conversio ad creaturam ;* joignez à cela la définition connue et commune : *deliberata violatio legis ;* rappelez-vous ce que signifie le mot *deliberata,* et le mot *legis ;* et dites-moi si j'exagère dans l'énumération que je viens de faire des conditions requises pour le péché mortel.

Pensez-vous, d'ailleurs, que l'extrême, l'irrémédiable, *l'éternelle* portée du péché mortel n'oblige pas, en bonne philosophie, à réclamer, dans sa cause, une malice suffisamment proportionnée avec ses conséquences ? Je n'ai jamais pu me faire à l'idée d'un Dieu juste, bon, très miséricordieux, infligeant l'horrible torture de l'enfer sans fin à un acte humain qui ne serait pas au moins une insulte formelle, absolue, froidement malicieuse, pleinement délibérée, à sa majesté.

Je sais bien qu'il n'est pas nécessaire d'avoir actuellement présente à l'esprit la pensée expresse de Dieu ou de l'enfer pour fauter gravement, et que l'idée d'une révolte contre l'autorité gravement urgente d'une loi supérieure, qui s'impose à la conscience, suffit pour constituer une très grave malice dans la volonté. Je sais encore que le péché mortel peut être l'affaire d'un instant, d'une fraction infinitésimale de seconde, si l'on peut ainsi parler, et qu'il n'est point besoin de tant de préparations ou de délibérations antécédentes pour arriver à le commettre dans toute l'horreur d'immoralité qu'il renferme.

Mais tout cela n'empêche pas qu'on doive toujours exiger chez lui les conditions essentielles que j'ai énumérées plus haut, et faute desquelles, n'en manquât-il qu'une seule, il reste véniel et ne rompt point la bonne relation fondamentale de l'homme avec sa fin dernière.

Eh bien ! croyez-vous que le *péché vague,* même en matière grave, très grave, présente ordinairement ces conditions réunies ? Quelquefois, oui, sans doute, comme il arrive par exemple dans le cas d'un homme qui, sans savoir au juste où il va, ni quelle loi morale il va enfreindre, se risque quand même avec la pleine volonté de faire le mal quelconque, *quelque grave qu'il soit*, qu'il sait pouvoir résulter de son action. Vague dans son objet, cette faute devient mortelle par l'intention subjective très méchante de son auteur. Et encore pourrait-on ranger cette sorte de désordre dans la catégorie des *péchés précis,* puisque le pécheur a bien nettement dans l'esprit, fabriquée de toutes pièces par lui, il est vrai, la pensée d'un mal considérable, et que froidement sa volonté l'accepte.

Mais, à part cette considération spéciale, et toutes autres qui pourraient s'y rapporter, le *péché vague* manque presque toujours d'un des éléments théologiquement exigés pour qu'il soit, en réalité, mortel.

Ainsi, dans ma seconde série d'exemples cités plus haut, il y avait d'abord, *du côté de la volonté,* absence de disposition antécédente à faire un mal grave : « ... Si j'avais su !... jamais je n'aurais agi ainsi ! » Déjà un accroc à la définition du péché mortel, pour insuffisance de délibération, de consentement, si l'on veut.

De plus, *du côté de l'objet*, il y avait aussi perception *confuse* d'un certain mal, sans précision de *gravité* ou de légèreté, d'un mal qui ne se présentait pas à l'esprit comme *prochain,* dont on se disait bien intérieurement qu'il *serait mieux* de ne pas s'y exposer, mais qu'on acceptait tout de même, faute de réflexion plus précise sur sa nature ou son imminence, en vertu de circonstances qui entraînaient plus ou moins vite le jugement, avant que se fut posée pour l'acte humain l'alternative formelle d'une grosse faute à commettre ou à éviter. Comment voulez-vous trouver là-dedans le péché théologiquement dit mortel ?

On sera bien *après coup* navré de l'accident ; on aura amer regret d'avoir agi ainsi, quand les conséquences palpables de la faute viendront révéler nettement à l'esprit l'imprudence commise. Eh ! je

vous prie, qu'est-ce que cela fait pour l'appréciation morale de l'état d'âme où l'on était au moment de l'action ?

C'est par centaines que j'ai rencontré au confessionnal des consciences ainsi troublées *après coup*, s'accusant de fautes graves, ou du moins estimées graves par elles uniquement à cause du fait de leurs conséquences, alors qu'en réalité il n'y avait très certainement que faute vénielle, souvent fort légère, au moment de l'action.

Savez-vous bien que c'est, pour les fidèles et l'intérêt public de la religion elle-même, une énorme sottise, un très gros péril, que de laisser croire à des fautes graves, mortelles, là où elles n'existent pas ? Plus je réfléchis aux leçons mêlées de l'histoire et du dogme, plus je me persuade que les jugements exagérés dans le sens de l'appréciation sévère des fautes, que le jansénisme et toutes ses pratiques, nous ont fait le plus grand tort que le diable pût rêver pour la perte de l'Eglise.

Mettez sur les épaules d'un homme un fardeau trop lourd, *onus importabile :* vous le broyez tyranniquement sous la plus douloureuse des injustices. Peut-être aura-t-il quelque temps la patience résignée de souffrir ; mais enfin, la voix impérieuse de le nature, qui n'a pas été créée par Dieu pour être ainsi exploitée et déprimée, se fera violemment entendre ; le malheureux finira, dans un mouvement de colère ou de désespoir, par jeter bas sa charge, et sa première pensée sera de vous fuir comme son bourreau, par crainte très légitime de subir une fois encore la même insupportable torture... De là, très souvent, pour parler sans métaphore, l'abandon des sacrements, la désertion de l'église et des pratiques religieuses...

— Bon ! direz-vous peut-être. Voilà notre vieux moraliste qui verse dans l'école large !... C'est un genre à la mode...

— Pardon ! Je ne sais pas s'il est une école large et une école sévère en matière d'appréciation morale, ni si elles ont beaucoup d'adeptes, et lesquels. Je vous affirme, en tous cas, que je n'en suis point. Il m'a toujours paru très faux de faire intervenir des considérations de tendance dans une question où tout doit être jugement, raison, principe. Quand je suis large, c'est que j'ai des motifs parfaitement *raisonnés* et *théologiques* de l'être ; et je suis sévère, avec le même entrain, quand des motifs, tout aussi raisonnés et théologiques, m'engagent à l'être.

Dans le problème moral qui nous occupe, ai-je avancé une seule proposition qui n'eût sa froide preuve pour la justifier ? Quoi alors ?... Y a-t-il donc une révélation quelque part qui nous oblige à croire que chaque homme doit commettre un nombre considérable de péchés mortels dans sa vie ? Qu'on me la montre. En attendant, je m'en tiens à la définition que donne du péché grave l'enseignement commun théorique des Maîtres du dogme et de la morale.

Je sais des confesseurs qui commencent toujours par *présumer* le péché mortel chez leurs pénitents, dès que ceux-ci avouent une faute en matière que la théorie théologique déclare être grave *en soi*, sans paraître même se douter que la même théorie théologique défend de juger un acte humain sur son seul *côté extérieur*, indépendamment de *l'état d'âme* où s'est trouvé le pécheur au moment de la faute. (Voir plus haut l'art. : *Péché et matière à péché.*) *Nemo præsumitur* malus *nisi probetur*, dit un axiome de droit. Ces confesseurs-là pensent tout juste le contraire et disent : *Nemo præsumitur* bonus *nisi probetur*. Tristes confesseurs ! Pauvres confessés ! Moi, j'attends tranquillement la preuve nette du péché mortel avant de l'admettre et de prendre pour l'avenir les décisions qu'il impose ; en quoi il me semble que je fais de bonne psychologie et de bonne théologie morale, si toutes les réflexions qui précédent ne sont pas dénuées de sens commun.

Or, je répète — et cette fois ce n'est plus la théorie que j'invoque, c'est l'expérience, l'histoire des faits, — je répète que les péchés vagues sont très fréquents, excessivement communs. J'engage ceux qui pourraient encore en douter à lire avec quelque attention mes prochaines « Notes » sur les excuses du péché, particulièrement celles qui procèdent de la passion, de l'ignorance, de la bonne foi.

Il faut encore avoir une bonne dose d'intelligence, de réflexion à sang-froid, et d'instruction, pour apprécier dans sa valeur théologique vraie la portée morale d'une loi dite grave par les auteurs, pour voir le mal *tel qu'il est en réalité*, et l'accepter ensuite dans toute sa vérité *objective* ; sans compter que, même en supposant chez nos gens les conditions susdites de connaissance et d'exacte perception du désordre moral grave de leurs actions, vues *du côté de la loi violée*, il y a toujours lieu de tenir compte des circonstances fort nombreuses qui, *du côté intérieur de la volonté*, atténuent et peuvent notablement diminuer la plénitude du consentement au mal, lequel, d'après le catéchisme, doit être « parfait » pour constituer le péché mortel.

Que sait-on aujourd'hui, dans le peuple, des lois, de leur autorité, du péril de conscience qu'il peut y avoir à les enfreindre ? On ne vit plus, on brûle sa vie. Tout marche à l'électricité. On agit vite, presque toujours, parce que le temps c'est de l'argent. On agit par passion, sans même penser à prendre le loisir de la réflexion. Et dans ce tourbillon qui nous fait voler comme plume au vent, le souci des intérêts matériels, soit par nécessité, soit par habitude ou entraînement de milieu, s'impose violemment à nous comme notre principale et souvent notre unique préoccupation. Je ne dis pas que cela soit bien en soi ; je dis que cela est ; et par conséquent, que l'axe normal de la moralité subjective s'en trouve pratiquement déplacé dans la masse de nos sociétés contemporaines où le raffinement de la civilisation matérielle a émoussé les délicatesses de conscience que le peuple tenait

autrefois de son éducation foncièrement plus chrétienne.

Tenez, il m'est souvent arrivé de dire à un pénitent qui m'avouait une faute *théologiquement* grave :

— Vous avez donc eu conscience de mal faire ?

— Oui, mon père ; je sais que ce n'est pas permis.

— Mais avez-vous cru agir très mal ?

— Je ne sais pas trop, mon père ; j'avais bien quelque idée que j'aurais mieux fait d'agir autrement ; mais, très mal..., je ne crois pas.

— Si vous aviez réfléchi que cette action était un outrage à Dieu, et péril grave pour votre âme, l'auriez-vous faite tout de même ?

— Oh non ! par exemple ; je n'en suis pas là, Dieu merci ! Je sens bien que j'ai eu tort ; mais tout de même, ça ne m'a pas paru grave à ce point-là, comme certaines autres choses que je ne voudrais jamais faire, telles que voler, tuer, etc.

J'en ai vu qui me répondaient carrément : « Oui, je l'aurais fait quand même, et de sang-froid, tant j'étais disposé au mal et à me « moquer » du reste. » Voilà le péché précis, et mortel. Mais combien sont dans le cas de l'autre, dans le cas du *péché vague ?*

Je ne vous donne pas mon interrogatoire de ci-dessus et les réponses qu'on y fait, comme une règle absolue et toujours sûre pour savoir si le pénitent a commis une faute grave ou légère. C'est un exemple que je cite en passant, pour montrer comment l'imprécision, le *vague* enfin du mal connu et de son acceptation, sont en réalité chose commune et de nature à nous rendre circonspects, nous confesseurs, quand nous avons à établir approximativement la mesure des culpabilités.

Conclusion : Quand vous avez affaire à un *péché précis*, point ou à peu près point d'embarras dans l'appréciation de sa malice grave ou légère. Quand vous avez affaire à un *péché vague*, tenez-vous sur vos gardes : ne jugez pas précipitamment. La théologie vous fournit dans sa théorie des principes d'appréciation qui vous conduiront le plus souvent, vu les circonstances, à constater que les conditions subjectives requises pour le péché mortel n'ont pas été réalisées dans votre pénitent, et, dès lors, vous aurez à agir en conséquence, bénignement pour le passé, plus ou moins sévèrement pour l'avenir, suivant les cas, en *instruisant*, jamais en *grondant*, puisqu'il n'y a pas motif grave de le faire.

C'est ce qui paraîtra, je l'espère, plus évident encore à qui se donnera la peine de lire les « Notes et Souvenirs » qui vont suivre.

(A suivre).

ÉCRITURE SAINTE

EXPLICATION DU PSAUME LXVI, LE QUATRIÈME DES LAUDES

§ 1. *Sujet*

Que Dieu, en bénissant les Juifs, se fasse connaître et révérer de tous les peuples de la terre : telle est la prière contenue dans le psaume LXVI.

Au milieu de cette prière, se trouvent quatre mots qui n'ont, en apparence, aucun rapport avec elle : *Terra dedit fructum suum* (℣ 7). La plupart des commentateurs modernes ont cherché dans cette dernière phrase l'occasion et le sujet du psaume. Celui-ci serait une action de grâces à Dieu après une riche moisson.

Cette opinion a contre elle de fortes invraisemblances. D'abord on ne voit pas pourquoi la moisson dont il s'agirait, serait seulement mentionnée à la fin du psaume, par un seul mot, et comme à la dérobée. Ensuite, malgré toute notre bonne volonté, nous n'apercevons aucun rapport entre une abondante récolte et la prière contenue dans le psaume. Comment en effet admettre, raisonnablement, une suite d'idées pareille à celle-ci : Nous avons fait une bonne récolte : que Dieu nous bénisse, afin que tous les peuples le connaissent et le servent ?

Toutes ces difficultés disparaissent si l'on voit dans le psaume un ardent désir de la venue du Messie. Tel en est, à notre avis, le sujet, même au sens littéral. D'abord, tous les Pères, tant grecs que latins, y ont vu une prophétie de l'incarnation du Verbe et de la conversion des Gentils. « Hic psalmus, dit Théodoret, prædicit Dei Verbi incarnationem omniumque gentium salutem. » En second lieu, il est bien certain que les prophètes de l'Ancien Testament annoncent généralement pour les temps messianiques le retour des Gentils au Seigneur et une plus grande fertilité de la terre. « In novissimo dierum, dit Michée, erit mons domus Domini præparatus in vertice montium ; et fluent ad eum omnes populi. » (Michée, IV, 1). — « In die illa, dit à son tour Isaïe, stillabunt montes dulcedinem et colles fluent lacte. » (Is., LX, 3). Or l'auteur du ps. LXVI demande précisément à Dieu de se manifester avec plus d'éclat, afin que tous les peuples puissent le connaître et le louer. Peut-être aussi, par les mots *terra dedit fructum suum*, veut-il annoncer que la terre deviendra particulièrement féconde à l'époque de cette manifestation. Pour toutes ces raisons, il est bien difficile de voir autre chose, dans notre psaume, qu'une prophétie messianique exprimée sous forme de prière.

§ 2. *Explication littérale*

Le titre du psaume dans la Vulgate est celui-ci : *In finem, in hymnis, Psalmus cantici, David.*

Deux remarques sont à faire sur ce titre. Pre-

mièrement, le nom de David ne se lit pas dans le texte hébreu : on ne peut donc désigner avec certitude l'auteur du psaume. Deuxièmement, les autres indications du titre latin ne se comprennent guère ; au contraire, l'original s'entend de lui-même : « *Au maître de chant. Sur les instruments à cordes. Cantique.* »

Quant au psaume lui-même, il se divise logiquement en trois parties. *Premièrement :* Puisse la grande manifestation de Dieu briller sur nous ! ℣ 2. *Deuxièmement :* Et cela, pour que tous les peuples se convertissent, ℣ 3-6. *Troisièmement :* Brève répétition de ces deux souhaits, ℣ 7-8.

I. Le début du psaume est une imitation manifeste de la formule révélée à Moïse pour les bénédictions sacerdotales. Les Lévites devaient ainsi bénir les enfants d'Israël : « Que Jéhovah vous bénisse et qu'il vous garde ! Qu'il fasse luire sa face sur vous, et qu'il vous accorde sa grâce ! » (Num. VI, 22). Ce sont presque les termes mêmes de notre psaume.

2. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis ; illuminet vultum suum super nos et misereatur nostri.

Que Dieu ait pitié de nous et qu'il nous bénisse ! Qu'il fasse briller son visage sur nous et qu'il ait pitié de nous !

Nous avons dit pourquoi, dans la bénédiction qui est ici demandée, nous voyons la venue du Messie. Les verbes *misereatur* et *illuminet vultum* sont d'ailleurs bien propres à la désigner. L'Incarnation n'est-elle pas l'acte suprême de la miséricorde divine ? Par elle, Dieu n'a-t-il pas montré aux hommes un visage doux et pacifique, tandis qu'auparavant il leur montrait ce visage sévère dont parle le ps. XXXIII : *Vultus Domini super facientes mala ?*

II. Un des principaux résultats de cette grande miséricorde de Dieu sera la conversion du monde. C'est la prévision de ce résultat qui inspire au psalmiste son ardent désir de voir le Messie.

3. Ut cognoscamus in terra viam tuam, in omnibus gentibus salutare tuum.
4. Confiteantur tibi populi, Deus ; confiteantur tibi populi omnes.
5. Lætentur et exultent gentes : quoniam judicas populos in æquitate, et gentes in terra dirigis.
6. Confiteantur tibi populi, Deus ; confiteantur tibi populi omnes.
7 a. Terra dedit fructum suum.

Afin que la terre connaisse vos voies, et toutes les nations votre salut. Que les peuples vous glorifient, ô Dieu ; que tous les peuples vous glorifient. Que les nations soient dans la joie et l'allégresse. Car vous jugez les peuples avec équité et vous dirigez les nations sur la terre. La terre a donné son fruit.

Ut relie le ℣ 3 au précédent. — *Cognoscamus :* traduction fautive ; l'hébreu porte : « pour que l'on connaisse. » La Vulgate se ramène d'ailleurs au même sens : « pour que nous connaissions tous, Juifs et Gentils. » — Le substantif *viam* ne signifie pas le chemin qui mène à Dieu, mais la conduite miséricordieuse de Dieu envers les hommes. Ainsi l'exige le parallélisme : *viam* et *salutare* sont synonymes. Remarquez, après cela, que ces deux mots sont employés dans le Nouveau Testament pour désigner le Messie. Jésus, par exemple, disait de lui-même : « Ego sum via. » (Joan., XIV, 16.) Et Siméon, dans son cantique, lui donne la seconde appellation : « Viderunt oculi mei salutare tuum. » (Luc, II, 30).

Le ℣ 4, dont la pensée est répétée en termes identiques au ℣ 6, est une prédiction bien claire de la catholicité de l'Eglise chrétienne. Les Pères n'ont pas manqué de s'en emparer, pour confondre les hérétiques. Ecoutez saint Augustin : « Existit hæreticus et dicit : Ego in Africa populos habeo ; et alius ex alia parte : Ego in Galatia populos habeo. Tu in Africa, ille in Galatia : ego Ecclesiam quæro quæ ubique habet populos. Ambulate in via cum omnibus gentibus, ambulate in via cum omnibus populis, ô filii pacis, filii unicæ Catholicæ. » (*Enarr. in ps.* LXVI.)

Au ℣ 5, est marquée la conséquence de la conversion des peuples : ils seront comblés de joie. Le motif de cette joie sera surtout la justice qui règnera dans le royaume messianique. Avant la venue du Sauveur, les hommes étaient profondément injustes, soit dans leurs relations entre eux, soit dans leurs relations avec Dieu. Le Messie devait introduire l'équité dans son royaume : c'est ce que prédit sans cesse l'Ancien Testament, en particulier le livre des Psaumes : « Justitia et pax osculatæ sunt. » (Ps. LXXXIV, 11). « Liberabit pauperem a potente. » (LXXI, 12). « Dilexisti justitiam. » (Ps. XLIV, 8). — *Judicas :* Vous gouvernez en qualité de juge, nom des anciens chefs d'Israël. — *Dirigis :* Vous guidez avec douceur. « Impium te quæsivit ut redimeret ; redemptum deseret ut perdat ? Gentes in terra dirigit. » (S. Aug. *Ibid.*)

Les mots qui suivent : *Terra dedit fructum suum*, nous semblent continuer l'idée précédente. Le monde béni par Dieu, visité par le Rédempteur, produira des fruits de sainteté. « Terra spinis plena erat ; accessit eradicantis manus, accessit vocatio majestatis et misericordiæ. Cœpit terra confiteri : jam dat terra fructum suum. » (S. Aug.). Qu'on ne s'étonne pas de voir le verbe *dedit* au passé : de son regard prophétique, le psalmiste se représente la chose comme déjà accomplie. — Si l'on veut voir dans l'expression *fructum* une riche moisson, on se rappellera que la fécondité du sol est maintes fois annoncée par les prophètes comme une des futures bénédictions du Messie. — Quelques interprètes ont même vu dans ce mot le Christ lui-même, celui qu'Isaïe appelle : « Fructus terræ sublimis. » Ainsi Pierre Lombard : « Terra dedit fructum suum, id est, Maria genuit Christum. »

III. Les deux derniers versets du psaume ne font que répéter, en les résumant, les deux pensées qui y sont renfermées.

7 b. Benedicat nos Deus, Deus noster.
8. Benedicat nos Deus ; et metuant eum omnes fines terræ.

Que Dieu, notre Dieu, nous bénisse. Que Dieu nous bénisse; et que tous les confins de la terre le révèrent.

Dans cette triple répétition du nom de Dieu, plusieurs Pères ont vu une révélation obscure de la Trinité. De Bérulle résume ainsi leurs commentaires : « En l'honneur des trois personnes divines, le nom de Dieu est répété trois fois; et en l'honneur de la seconde personne de la Trinité, la seconde fois que le nom de Dieu est répété, c'est avec l'addition d'un terme qui l'appelle « nôtre, » et l'appelle seul ainsi entre les autres personnes divines, comme étant seul notre Emmanuel. » — *Metuant :* ne pas oublier que dans l'Ancien Testament craindre Dieu et servir Dieu sont deux expressions synonymes.

§ 3. *Emploi liturgique*

L'Eglise a inséré le psaume LXVI dans trois de ses livres liturgiques.

Au *Bréviaire,* il est marqué tous les jours pour les Laudes, où il se dit sous une même conclusion avec le psaume LXII. Le prêtre qui le récite peut le considérer alors comme la formule de bénédiction sacerdotale du Nouveau Testament. Il y demande à Dieu, au nom du Sauveur, qu'il bénisse tous les hommes, et que tous les hommes le bénissent.

Toutes les faveurs de Dieu aux hommes viennent du Calvaire. C'est là que Dieu a montré un visage sévère à son Fils unique, afin de pouvoir montrer un visage débonnaire à ses enfants d'adoption. Voilà pourquoi l'Eglise a mis le début du ps. LXVI dans le *Missel*, aux prières de l'adoration de la Croix au vendredi saint, et à l'introït des messes de la sainte Croix.

Enfin notre psaume se trouve dans le *Rituel* pour la bénédiction des cloches. Quand on le récite en pareille occasion, on demande à Dieu qu'il accorde aux cloches quelque chose de sa force, afin qu'elles puissent annoncer sa gloire à tous les hommes.

L'AMI DU CLERGÉ et les livres

1° Consultations

Q. — Je serais bien aise d'avoir l'appréciation explicite et raisonnée de l'*Ami* sur un livre récent : *Les premiers vendredis du mois à la Visitation de Paray-le-Monial,* par l'abbé Gabriel Chatelet, chapelain de la Basilique du Sacré-Cœur, si toutefois l'*Ami* juge qu'il mérite cette appréciation. Ce livre a-t-il de la valeur ? Sort-il un peu de la ligne ? Est-ce bien là un genre de prédication à imiter ?

R. — Nous avons examiné avec soin ce petit volume in-12 de 300 pages sur lequel on nous consulte. Il vaut la peine d'être étudié. Il mérite qu'on s'y arrête, et nous donnons d'autant plus volontiers à notre correspondant l'appréciation qu'il nous demande qu'elle pourra être utile à d'autres, même à ceux qui ne liront pas le volume de M. l'abbé Chatelet. A cette appréciation en effet se rattachent certaines questions relatives à la prédication, qu'il est bon de traiter.

Voici d'abord, afin qu'on voie mieux sur quoi portent nos observations et aussi pour que chacun puisse juger du profit qu'il tirerait de ce livre, les sujets traités.

La 1re conférence explique, et vraiment très bien, en quoi consiste la dévotion au premier vendredi du mois : c'est une *halte,* et un *rendement de compte.* La deuxième conférence sur *Le Cœur de Jésus modèle et source de vie chrétienne*, montre comment l'étude de ce divin Cœur pour l'*imiter,* et la dévotion envers lui pour l'*implorer*, sont les deux moyens infaillibles d'augmenter la vie chrétienne dans nos âmes. Dans la troisième conférence on voit comment le Cœur de Jésus est pour ses disciples une vraie source de joie, et quels sont les avantages de cette joie. Au fond, c'est un sermon sur la joie chrétienne rattachée par quelques solides et pieuses considérations à la dévotion au Cœur de Jésus. Il en est de même des deux conférences suivantes : *Le Cœur de Jésus fondement de nos espérances* et *Le Cœur de Jésus miséricordieux pour les pécheurs,* et aussi de la septième conférence *: Amour du Cœur de Jésus pour les cœurs pieux.* Ce sont là trois sujets qu'on trouve traités partout, mais qui sont envisagés ici au point de vue particulier de la dévotion au Sacré-Cœur.

La sixième conférence : *Le Cœur de Jésus et les petits enfants,* rattache à la dévotion au Cœur de Jésus trois grands sujets fort distincts que le prédicateur ne fait qu'effleurer. Il donne pour preuves de l'amour du Cœur de Jésus pour les enfants ces trois grands dons : une mère chrétienne, le prêtre, l'instituteur chrétien. De belles et bonnes choses sont dites sur chacun de ces trois sujets.

L'apostolat du Cœur de Jésus, conférence où l'on nous dit pourquoi et comment il faut propager la dévotion au Sacré-Cœur, est plus spéciale. Dans la conférence : *Le disciple bien-aimé du Sacré-Cœur*, nous voyons que ce divin Cœur fut pour la bienheureuse Marguerite-Marie un Maître de *perfection*, de *sacrifice* et de *dévouement.*

Notre-Dame du Sacré-Cœur est la justification et l'explication de ce titre donné à Marie vraiment toute-puissante sur le Cœur de ce divin Fils et distributrice de ses grâces.

Le culte des reliques de l'apôtre du Sacré-Cœur ne serait guère qu'un sermon en trois points sur le culte des reliques, si le prédicateur n'y avait ajouté des détails fort intéressants et fort édifiants sur l'histoire des reliques de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Reste enfin *Le Chemin de la Croix et le Sacré-Cœur* où le prédicateur parcourt brièvement les quatorze stations du chemin de la Croix en puisant dans chacune d'elles des méditations et

des enseignements qui nous reportent vers le Cœur de Jésus.

Nos lecteurs jugeront eux-mêmes par cette très rapide analyse de quelle utilité peuvent leur être ces conférences. Elles sont à coup sûr instructives et édifiantes, et présentent en même temps, à cause des charmes de la forme, une lecture agréable.

Mais on nous demande si c'est là un genre de prédication à imiter. Oui, mais sous le bénéfice de quelques réserves.

Ce qui, tout d'abord, est à imiter dans M. l'abbé Chatelet, au moins pour ceux qui prêchent devant des auditoires distingués et surtout pour ceux qui publient leurs sermons, c'est qu'il a su rajeunir par la forme qu'il leur donne et la manière neuve et originale dont il les traite, des sujets rebattus.

Nous disons *au moins pour ceux qui prêchent devant des auditoires distingués et surtout pour ceux qui publient leurs sermons*. Nous sommes d'avis que pour les autres la meilleure manière de prêcher, pour ne pas dire la seule bonne, est d'y apporter une forte préparation éloignée, une formation sérieuse au point de vue théologique et au point de vue du ministère de la parole, un grand esprit de foi, des convictions profondes puisées dans l'habitude de la méditation, et une préparation prochaine exempte de toute préoccupation personnelle. Le sentiment du cardinal Manning, — et c'est aussi le nôtre, — le sentiment du cardinal Manning dans son beau livre *Le Sacerdoce éternel*, est que dans ces conditions, la préparation prochaine peut être assez rapide, et que le prédicateur a fort peu à s'inquiéter de la forme, de ce qu'on appelle le style. *Verbaque prævisam rem non invita sequentur*. Ce ne sont pas seulement les paroles qui viendront se placer d'elles-mêmes sur les lèvres du prédicateur, mais les sentiments jailliront spontanément de son cœur. Sans doute ceux à qui cette préparation éloignée, cet esprit de foi, cette habitude de la méditation et les convictions ardentes qu'on y puise feraient défaut, auraient besoin d'y suppléer par une préparation prochaine plus longue, plus soignée, plus laborieuse. Encore ne serait-ce pas dans les recherches de style et la nouveauté de la forme qu'ils trouveraient de quoi combler ces graves et très regrettables lacunes.

Cela s'applique aux cas ordinaires, aux auditoires de la très grande majorité des paroisses. Mais quand on a devant soi un auditoire difficile, exigeant, blasé, ou bien simplement un auditoire qui a entendu traiter des centaines de fois du haut de la chaire le sujet dont on va l'entretenir, la dévotion au Sacré-Cœur par exemple, comme devait être, nous le supposons, l'auditoire de M. Chatelet, il faut bien, si l'on veut obtenir son attention, et d'abord si l'on veut obtenir l'auditoire, l'allécher par quelque appas.

Si l'on écrit, il faut bien aviser aux moyens de se faire lire. Autrement mieux vaudrait garder le manuscrit de ses sermons dans ses tiroirs. Les laïques, même ceux qui font des lectures pieuses, ne courent guère après les sermons, surtout s'ils n'y trouvent que ce qu'ils entendent dire à l'église toutes les fois qu'ils y vont. Des ouvrages comme celui de M. l'abbé Chatelet ne sont guère lus que par des prêtres, et les prêtres ne les lisent que s'ils y trouvent quelque chose de nouveau.

Ce quelque chose de nouveau, ils le trouveront dans *Les premiers vendredis du mois*. Les choses mêmes qu'ils y liront ne leur sont pas toutes connues, et celles qui leur sont connues sont exprimées d'une manière particulière, personnelle, oratoire, artistique, et en même temps apostolique, par quelqu'un qui les a ruminées, qui se les a assimilées, les a faites siennes et les a marquées de son cachet. Et ce cachet est vraiment beau.

Il est cependant regrettable, au point de vue de la composition, que M. l'abbé Chatelet traite parfois son sujet comme quelqu'un qui ne sait pas se restreindre, se limiter, s'arrêter, qui, en fait d'embellissements accessoires, utilise tout ce qu'il a dans son répertoire sur la question, au risque de faire entrer dans son cadre certaines choses qui devraient en être écartées, ou bien qui donne tout ce qu'il a, faute d'être assez riche pour faire un choix et ne présenter au public que le meilleur, la fine fleur, la crême.

Afin de ne pas faire prendre une fausse voie à ceux qui, sur notre recommandation, liraient ces conférences et y chercheraient un modèle, nous devons leur signaler un défaut qui les dépare un peu, et qui, s'il prenait des proportions plus considérables, arriverait à enlever en partie à la prédication son vrai caractère. Il s'agit de l'excès des citations profanes. Ce n'est que l'excès que nous blâmons ; ces citations peuvent très bien trouver place dans un sermon, même dans un sermon sur la dévotion au Sacré-Cœur ; mais elles doivent être rares, et comme appelées par le sujet. M. l'abbé Chatelet cite Voltaire, Lamartine, de Maistre, Littré, Alfred de Musset, Jouffroy, Madame Swetchine, etc. C'est trop, d'autant que ces citations sont, le plus souvent, amenées plus ou moins habilement par le prédicateur plutôt que réclamées par son sujet. Nous en signalerons même une qui est tout à fait une *intruse*.

C'est dans la conférence *Le Cœur de Jésus et les cœurs purs*. Le prédicateur dit, avec raison, que le vice contraire à la pureté exerce une funeste influence sur le cœur, et en témoignage de cette vérité il cite les quatre vers si connus d'Alfred de Musset :

> Le cœur de l'homme vierge est un vase profond ;
> Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
> La mer y passerait sans laver la souillure,
> Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

Ces vers peuvent très bien être cités, et nous les avons plus d'une fois cités nous-même, dans un sermon sur l'éducation. Mais ils ne sont pas appelés par un sermon sur la pureté : ce qu'ils peignent, c'est l'effet irréparablement désastreux d'une première éducation qui marque une jeune âme de l'empreinte du vice.

Ce n'est pas seulement des citations profanes que M. l'abbé Chatelet est prodigue, c'est de citations en général. Il intercale dans ses conférences des passages du Père Ramière, de Lacordaire, de Mgr Gay et de plusieurs autres. Les fidèles s'inquiètent médiocrement de ce qu'a pu dire le Père Ramière et même le Père Lacordaire et Mgr Gay, et ils s'étonnent de les entendre ainsi nommer dans un sermon.

Nous pensons que les conférences publiées par M. l'abbé Chatelet ne sont pas exactement telles qu'il les a prêchées, mais qu'il les a retouchées, et qu'en les retouchant il les a enrichies de citations qu'il n'avait point faites de vive voix, et qu'ainsi le prédicateur a été irréprochable. Aussi notre observation est-elle moins une critique à l'adresse de l'auteur des *Premiers vendredis* qu'un avertissement à nos lecteurs. Nous ne voudrions point leur laisser croire que si ces conférences ont été prêchées telles qu'ils les lisent elles soient, en ce qui touche aux citations, un modèle à imiter.

Du reste, même dans des conférences écrites, ou, si l'on veut, dans un livre de lectures pieuses, ces citations sont trop nombreuses. Dans la plupart des cas il vaudrait mieux reproduire à sa manière la pensée de l'auteur sans le citer.

Une autre critique que nous adresserons à l'auteur des *Premiers vendredis du mois*, c'est qu'en dehors des passages de l'Ecriture, il ne donne presque jamais de références complètes. On dirait qu'il n'a à sa disposition que des textes de seconde main dont il n'a pas vérifié l'exactitude et la provenance. Nous l'avertissons qu'en procédant ainsi il s'expose fort à être trompé. Rien n'est plus fréquent que de rencontrer dans des ouvrages sérieux par ailleurs des textes altérés. Quand on ne peut remonter à la source et vérifier l'exactitude d'un texte, il y a une chose bien simple à faire : c'est de ne pas le citer, au moins dans un livre. Quand, au contraire, on a une fois vérifié le texte qu'on cite, on doit indiquer au bas de la page non seulement le nom de l'auteur, mais le titre de l'ouvrage, et le chapitre auquel il est emprunté, ou telle autre division correspondant à celle en chapitres.

Tout autre procédé constitue un véritable abus. Nous n'ignorons pas que cet abus est fréquent : raison de plus pour travailler à le faire disparaître. Il est regrettable de le voir se glisser dans un livre de valeur comme celui qui nous occupe ; mais, d'un autre côté, la tâche de la critique est, dans ce cas, plus facile : on peut le signaler sans crainte de nuire à l'ouvrage. Il en est un peu des livres comme des étoffes. Tout le monde sait qu'il y a des étoffes qu'on ne peut laver sans leur faire perdre leur couleur et sans les déchirer. D'autres résistent à tout. Le livre de M. l'abbé Chatelet est de bonne et solide étoffe. Malgré les légers défauts que nous avons dû signaler pour ne pas tromper nos lecteurs, c'est un livre remarquable par la forme et plus encore par le fond. Ce qui y domine, est précisément ce qui doit dominer dans ces sortes de prédications, à savoir, la théologie et la piété. Nous avons dit que le prédicateur cite beaucoup ; il serait injuste d'oublier de faire remarquer qu'il cite surtout l'Evangile et les œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie. En somme sa parole, malgré quelques notes qui détonnent un peu, rend un son très chrétien, pieux, mystique. Elle fait du bien à l'âme, la porte à aimer le Sacré-Cœur et attache à cette belle dévotion.

Un autre point sur lequel l'auteur des *Premiers vendredis* peut servir de modèle, c'est que la forme est vraiment oratoire. Outre qu'il connaît et qu'il observe les règles du discours, qu'il sait composer un vrai discours, il a du mouvement et de la vie. Ce n'est pas une prédication de cabinet : elle est visiblement écrite comme on parle quand on parle éloquemment. En lisant ces conférences on croit être au pied d'une chaire, et entendre un prédicateur à l'accent vif et pénétrant.

Une observation en terminant, mais une observation à laquelle nous tenons.

De pareils ouvrages ne devraient pas être édités chez Diard à Paray-le-Monial ; qui connaît Diard et lui demandera ce volume ? — Il est vrai qu'on nous indique sur la couverture un dépôt à Paris, chez Amat. Mais cela ne saurait suffire à donner de la publicité à un livre. Celui-là méritait de paraître et aurait dû paraître chez un de nos grands éditeurs de Paris, Lecoffre ou Retaux, par exemple. Ce n'est guère qu'à cette condition — que l'auteur le sache bien — qu'il peut espérer obtenir la publicité qu'il mérite.

Il est vrai que pour décider les éditeurs à publier à leurs frais un ouvrage de ce genre, il faudrait que l'auteur fût déjà connu, ou bien que d'une manière ou d'une autre il y eût lieu de compter sur un certain succès, et ce succès, malheureusement, n'est pas toujours obtenu même par les ouvrages de valeur, surtout quand ce sont des livres de sermons. Il y a là un cercle vicieux très regrettable. Pour en sortir il faudrait d'abord que le public ecclésiastique commençât par faire un accueil plus empressé aux publications de ce genre qui lui offrent des garanties. Mais les éditeurs, de leur côté, pourraient peut-être faire davantage pour trouver des examinateurs capables d'apprécier les manuscrits qui leur sont proposés. Ces examinateurs pourraient présenter aux auteurs des observations dont ils ne manqueraient pas de profiter. Nous souhaitons que *Les Premiers vendredis du mois* puissent arriver à une seconde édition et que cette édition un peu revue et corrigée soit faite chez un éditeur connu. Elle ne manquerait pas d'être promptement suivie de plusieurs autres.

Q. — Quel est l'ouvrage le plus complet, le plus solide, le plus documenté, sur Jeanne d'Arc ?

R. — Que de fois il est difficile, même impossible, de répondre à ces sortes de questions : Quel

est le meilleur ouvrage sur tel et tel sujet ? Pour cette fois, du moins, nous ne serons pas embarrassé, et nulle hésitation n'est permise depuis la publication, non encore terminée, mais tout proche de l'être, du colossal travail du R. P. Ayroles : *La vraie Jeanne d'Arc*.

Ce monument magnifique élevé à la gloire de la Vénérable, et, nous voulons l'espérer, de la Sainte, est édité chez X. Rondelet, à Paris. Il comprend déjà quatre grands in-quarto et se composera de cinq, représentant la valeur d'une vingtaine de volumes ordinaires.

Chaque volume se vend séparément et forme un tout. Il est de 15 francs, et 10 francs pour les souscripteurs. Ceux qui peuvent faire cette dépense n'auront pas à la regretter.

C'est en 1890 qu'a paru le premier volume, intitulé *La Pucelle devant l'Eglise de son temps*. Vinrent ensuite : *La Paysanne et l'inspirée*, en 1894; *La Libératrice d'après les documents français et anglo-bourguignons et la Chronique de Morosini*, en 1897. C'était la première fois que cette chronique était éditée, et l'ouvrage tout entier regorge d'ailleurs de documents jusqu'alors inédits et inconnus. Car le savant jésuite, auteur de cette œuvre grandiose, n'a reculé devant aucun travail, aucune recherche, aucune fouille au fond des bibliothèques et des archives, pour étayer son œuvre sur des documents irréfutables. Enfin, le quatrième volume : *La Vierge-Guerrière*, vient de paraitre, et c'est par conséquent sur lui surtout que portera notre étude. Nous espérons que le cinquième, *La Martyre*, ne se fera pas attendre.

Entre temps, le R. P. Ayroles a reçu de S. S. Léon XIII le bref suivant, qui dit en quelle estime cette œuvre encore inachevée était dès lors auprès du Souverain Pontife :

« A notre bien-aimé fils, Jean-Baptiste Ayroles, de la Compagnie de Jésus, à Paris, Léon XIII, pape.

« Bien-aimé fils, salut et bénédiction apostolique.

« Dans l'œuvre vaste et laborieuse, depuis longtemps entreprise par vous, de mettre en lumière la figure de la vénérable vierge, Jeanne d'Arc, vous répondez dignement à l'attente des doctes, et par la richesse de l'érudition et par la sagesse de vos jugements, et encore que pour la continuer et la poursuivre vous n'ayez besoin ni d'exhortation, ni d'éloges, il Nous plait, à raison de l'importance de l'œuvre, de vous départir encouragements et louanges.

« C'est qu'en effet celle qui est l'insigne honneur de votre patrie l'est en même temps de la Religion catholique, de la Religion catholique dont les lumières et la direction, plus que toute autre cause, ont de tout temps fait conquérir à la France les fleurons de la vraie gloire.

« Conduisez donc votre travail en sorte que — ce qui est votre but principal — tout ce grand fait de la Pucelle, non seulement ne soit en rien amoindri par les coups des ennemis de la Religion, mais en ressorte plus constant et plus éclatant.

« En tête de ces ennemis, il faut placer ceux qui, dépouillant les exploits de la magnanime et très pieuse Vierge de toute inspiration de la vertu divine, veulent les réduire aux proportions d'une force purement humaine ; ou encore ceux qui, de son inique condamnation portée par des hommes ennemis très acharnés de ce Siège Apostolique, osent faire un thème d'incrimination contre l'Eglise.

« Réfuter sagement à la lumière et sur la foi des documents pareilles assertions et celles qui s'en rapprochent, est de très grande importance ; c'est une excellente manière de bien mériter de la Religion et de l'Etat.

« Ne cessez donc pas, bien-aimé fils, de poursuivre allègrement ce travail, maintenant surtout que Notre récent Décret a ouvert le cours canonique et régulier de cette sainte cause.

« Que la bonté divine vous continue son assistance pour le reste de l'œuvre et l'exécution de votre plan tout entier : c'est ce que Nous vous souhaitons très affectueusement en vous départant Notre Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le xxv[e] jour de Juillet de l'an MDCCCXCIV, de Notre Pontificat le dix-septième.

« LÉON XIII, pape.

Nous avons tenu à citer en entier ce bref qui fait honneur au savant historien de notre plus grande gloire nationale, et qui nous donne la confiance que la « sainte cause » a fait un pas de plus, en même temps qu'il fortifie notre espoir en l'avenir de la France, si douloureusement compromis aujourd'hui. Car il n'est pas possible que le pays à qui la Providence a accordé de si exceptionnelles faveurs soit vraiment perdu. Jeanne d'Arc guerrière inspirée a sauvé la patrie de l'Anglais ; Jeanne d'Arc Vénérable la sauvera de tous les dangers qui l'entourent.

Mais revenons au volume qui fait particulièrement l'objet de cette étude : *La Vierge-Guerrière*.

En voici les divisions : *La Vierge-Guerrière d'après ses aveux et ses lettres ; d'après les témoins de sa vie guerrière ; dans la chrétienté ; la Pucelle d'après les poètes de son temps ; la Vierge-Guerrière d'après les livres de comptes, sa constitution physique, sa carrière; le surnaturel dans la guerrière-libératrice ; la guerrière-libératrice travestie et son histoire falsifiée par la libre-pensée.*

Dans le premier livre de ce quatrième volume, c'est Jeanne elle-même qui nous révèle le fond de son âme, avec ses réponses d'une sagesse et d'une sublimité merveilleuses. Réponses d'une authenticité indiscutable, toutes enregistrées par des juges adversaires, pointilleux, retors, et qui n'ont d'autre désir que de condamner l'innocente et par suite de se donner raison. Réponses pourtant tout

à la gloire de l'héroïne. Réponses enfin sur lesquelles ont cru devoir se taire ou glisser rapidement tous nos historiens libre-penseurs, parce que s'ils avaient cité les textes et les faits, sans y rien changer, ils eussent été contraints de reconnaître l'action visible de la Providence, ce miracle frappant, palpable pour tous, d'un peuple agonisant sauvé par une bergère envoyée de Dieu.

Par une de ces contradictions propres à l'erreur, ils font aujourd'hui célébrer Jeanne d'Arc qu'ils s'efforcent de laïciser. Quel non-sens ! Jeanne d'Arc a déclaré, d'un bout à l'autre de sa carrière, qu'elle accomplissait une mission divine, qu'elle ne marchait que parce que ses voix lui ordonnaient de marcher. Si vous niez le côté miraculeux de la vie de la Pucelle, il vous faut admettre ou que Jeanne n'a fait que mentir, ou qu'elle n'a pas cessé une minute d'être folle. C'est donc à l'imposture ou à la folie que vous rendez hommage, et vous ne sortirez pas de ce dilemme.

Mais vous savez, si vous avez suivi dans toutes ses phases la vie et surtout le procès de Jeanne d'Arc, vous savez que cette fille était incapable de mentir, qu'elle n'a pas menti, car avec les pièges que lui tendaient ses juges rompus à toutes les roueries de la procédure, elle n'aurait pas manqué de se contredire, de se trahir au moins une fois. Et jamais elle ne s'est trahie, et jamais elle ne s'est contredite.

Et quant à dire que cette solide bergère, guerrière consommée du jour au lendemain, intelligence droite, ferme, nette, précise, sage, modérée, toujours égale à elle-même, ait jamais été folle, nul d'entre vous n'a même songé à émettre une telle opinion.

Alors, que voulez-vous y faire ? C'est bien que nous, croyants, nous avons raison. C'est bien, puisque Jeanne entendait des voix et le déclarait, que ces voix étaient la réalité même, c'est-à-dire la propre manifestation de l'intervention divine.

Encore une fois, quand vous aurez lu sérieusement et en entier le procès authentique de Jeanne d'Arc, vous ne sortirez pas de là.

Mais les aveux de la Vénérable et ses lettres ne forment qu'une partie des preuves amoncelées autour de sa mission providentielle et à sa gloire.

Voici maintenant les témoignages qui s'accumulent pour rendre hommage à sa vertu, à sa sainteté, si nous pouvons déjà nous servir de cette expression. Les voici qui se complètent et viennent en foule, et tous, témoignages de gens de toute origine et de tout pays, tous sont d'accord, tous sont unanimes en faveur de la Vénérable. C'est Dunois, c'est Raoul de Gaucourt, c'est le seigneur de Thermes, c'est le duc d'Alençon, c'est son page et son maître d'hôtel, c'est son aumônier, c'est cent autres, tous ceux qui l'ont vue de près, qui ont vécu de sa vie.

Et le savant auteur de la *Vraie Jeanne d'Arc* ne s'est pas encore contenté de tous ces témoignages de guerriers, de princes, d'hommes du peuple, de prêtres, de religieux, de femmes, qui avaient suivi l'héroïque Pucelle sur tous les chemins, sur tous les champs de bataille, nuit et jour. Après avoir rappelé ce qu'en a dit la chrétienté entière et jusqu'aux poètes de son temps, il a voulu la suivre, lui aussi, dans toutes ses étapes, et, pour ce faire, avec une patience de bénédictin, il a consulté les archives des villes et villages où la guerrière avait passé. Il a retrouvé, dans les livres de comptes, la confirmation de tout ce que Jeanne avait dit, de tout ce que les témoins avaient affirmé.

Tout le monde, ici, peut contrôler ce qu'avance l'historien. Ceux qui ne veulent pas reconnaître la vérité, oseront-ils le faire ?

Et comment donc, après de telles preuves, ne pas conclure, avec l'auteur, au caractère tout surnaturel de la mission de la guerrière libératrice ? Comment ne pas reconnaître que sa vie ne fut qu'un miracle perpétuel ? Comment ne pas s'étonner ou s'indigner des travestissements que de prétendus historiens ont fait subir à son histoire ?

Vraiment, il n'y a que la science (!) d'un Michelet ou d'un Henri Martin, ces dieux de la libre-pensée, pour ignorer au point que nous savons la page la plus glorieuse, la plus merveilleuse de notre histoire nationale. A moins qu'ils aient défiguré de parti pris ce superbe chapitre ! Et alors, quel confiance voulez-vous que nous accordions à ces hommes ? Il fait bon voir combien le magnifique ouvrage du R. P. Ayroles les confond.

Mais il faut conclure.

L'auteur dit, en sa préface : « La négation de la possibilité du miracle, absurde devant la raison, est historiquement insoutenable devant le fait de la Pucelle. »

Et c'est vrai. Et c'est dire que cet ouvrage est une source d'apologétique chrétienne merveilleuse, eu égard au nombre de miracles, historiquement indiscutables, accomplis par la Vénérable.

A ce titre, nous ne saurions trop recommander la *Vraie Jeanne d'Arc* au clergé.

Mais c'est aussi à toutes les familles chrétiennes que nous signalons ces volumes, pour qu'ils passent de là dans les mains des plus sceptiques, qui, pour peu qu'ils soient de bonne foi, se convertiront à leur lecture.

Ainsi, comme nous le disions au début, Jeanne d'Arc qui a sauvé la France une première fois, la sauvera une seconde.

Q. — Vous avez il y a quelque temps recommandé les *Conseils de direction aux personnes du monde*, extraits des écrits de M. Legrand, par le R. P. Coquoin, directeur de l'Ecole apostolique de Biville (Manche) [1].

Je viens de voir annoncée la *Vie* de ce même M. Legrand par le même auteur, sous ce titre qui a

[1] Un petit volume in-18, chez l'auteur, à Biville, par Beaumont-Hague (Manche), prix 50 cent.; par la poste, 60 cent. Voir couverture de l'*Ami*, du 10 février 1898.

piqué ma curiosité : *Un curé modèle, ou un prêtre séminariste jusqu'à la mort.* Connaissez-vous ce livre, et croyez-vous qu'il soit aussi à recommander ?

R. — C'est en effet un titre curieux que celui-là, et ce qui est plus étonnant c'est qu'il est entièrement mérité.

M. Legrand Gilles-François, né à Marigny, arrondissement de Saint-Lô, le 7 mars 1813, mort curé de Saint-Aubin-du-Perron, au diocèse de Coutances, le 4 juin 1894, à l'âge de 81 ans 3 mois et 5 jours, fut toute sa vie un modèle de prêtre.

D'abord vicaire de Notre-Dame du Roule, à Cherbourg, pendant quinze ans, puis curé d'Urville-Hague pendant un an et demi, et enfin curé de Saint-Aubin-du-Perron pendant près de quarante ans (23 septembre 1855 — 4 juin 1894), M. Legrand suivit constamment la règle du Grand Séminaire, et toute son activité pastorale fut comme la mise en acte des livres de M. Dubois sur la *Sainteté du prêtre* et sur la *Pratique du zèle ecclésiastique*.

Sa vie n'offre aucun événement saillant ; elle suit un cours uniforme, comme un modeste ruisseau qui ne dépasse jamais ses rives, mais qui humecte et fertilise les campagnes et les prairies qu'il arrose.

L'auteur, dans un style simple et uni comme la vertu de son héros, raconte d'abord ses études, ses premières années de ministère à Cherbourg, à Urville-Hague, puis à Saint-Aubin, ses prédications : — le bon curé n'était pas orateur, il avait beaucoup de difficulté à parler, mais cela ne l'empêchait pas de prêcher, et de prêcher beaucoup, après avoir écrit, — les dévotions qu'il cultivait dans sa paroisse, les cérémonies saintes qu'il y accomplissait : les quarante-heures, les missions, les jubilés, les pèlerinages, la communion du premier vendredi du mois, etc.

Ensuite il a trois chapitres pour ses vertus : sa foi, son espérance, son amour de Dieu, sa dévotion au Sacré Cœur, à la sainte Vierge, à saint Joseph, au bienheureux Thomas Helge de Biville, dont le nom désigne et protège la petite Ecole apostolique dirigée par l'auteur lui-même ; son zèle pour la célébration des fêtes et la décoration de son église ; puis sa charité envers ses paroissiens, envers les malades, envers les pécheurs, envers les pauvres, envers les enfants ; enfin différentes autres vertus par lesquelles il se distinguait : son humilité, son obéissance, sa tranquillité d'âme et sa gaieté, son amour du devoir, son amabilité, son désintéressement, sa mortification, sa propreté, qui souvent lui attirait des taquineries amicales de la part de ses confrères : — par exemple il se rasait soigneusement chaque fois qu'il sortait, et il blâmait charitablement ceux qui négligeaient de le faire.

Après ce tableau des vertus du bon prêtre, l'auteur parle de lui comme directeur des âmes, comme prenant part aux conférences et aux retraites ecclésiastiques ; — il annonce l'intention de publier à part les touchants et pieux entretiens spirituels que M. Legrand faisait dans les conférences, de même qu'il a déjà publié à part ses conseils de direction.

Enfin, après avoir raconté ses noces d'or (20 mai 1887), et quelques autres circonstances de sa vie, l'auteur consacre des pages émues aux derniers jours, à la mort et aux funérailles du saint curé.

Il publie même en grande partie son testament, où nous remarquons une recommandation qu'il peut être utile de signaler à nos confrères. Il désigne un prêtre comme exécuteur testamentaire, et il entend « que ce prêtre seul ouvre ses tiroirs et examine ses papiers, car il n'y a qu'un prêtre, dit-il, qui doit prendre connaissance des papiers d'un autre prêtre concernant la religion et les intérêts des âmes. »

De même, il veut que le prêtre choisi par lui pour exécuter ses dernières volontés n'ait de comptes à rendre à personne ; et si quelqu'un de ses neveux ou de ses nièces trouvait à redire à ses dispositions, il n'aurait aucune part à la distribution de son petit avoir.

« Il a vu, dit-il, bien souvent les neveux et les nièces plus occupés de la succession que de la mort de l'oncle, surtout s'il est prêtre, et se quereller en en faisant le partage.

« Il en a vu aussi ne tenir aucun compte des volontés du défunt, relativement aux messes et aux bonnes œuvres recommandées par lui. »

Voilà pourquoi il prend ses précautions pour que tout se passe après lui comme il l'a voulu.

M. Legrand avait l'habitude de se rendre à l'église de très grand matin, même par les temps les plus rigoureux. Dans les derniers hivers seulement il arrivait un peu plus tard, et il s'en excusa un jour, du haut de la chaire, sur sa santé qui l'obligeait à faire sa préparation dans sa chambre.

Devant le Saint-Sacrement il joignait les mains, les yeux sur le tabernacle ou le crucifix, et les enfants, qui observent tout, l'entendaient avec émotion répéter à mi-voix : « Mon Dieu, que vous êtes bon ! Mon Dieu, donnez-moi de vous aimer de plus en plus. Mon Dieu, bénissez mes enfants. »

Souvent ses paroissiens, qui ne le rencontraient jamais que priant, disaient : « Le bréviaire de M. le curé est plus long que celui des autres prêtres ; il le dit toujours. » Et comme chaque soir il se rendait à l'église pour achever son bréviaire, ou dire son chapelet, ou faire son examen particulier, ils ajoutaient : « Notre curé mourra certainement dans l'église. »

Levé tous les jours à cinq heures du matin, M. Legrand commençait immédiatement sa vie de prière, d'étude et de charité. Après une longue et fervente oraison, suivie de la préparation à la sainte messe, il célébrait les saints mystères, faisait son action de grâces, son catéchisme, entendait les confessions, appropriait l'église, retournait au presbytère prendre un léger déjeuner, puis aussitôt remontait dans sa chambre, et y repre-

nait son travail : étude, lecture, correspondance, bréviaire.

Il mettait beaucoup de soin à préparer ses instructions, c'était pour lui le travail qui passait avant tout autre. Encore un an avant sa mort, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, il traçait son plan de carême de 1893. Il a laissé une quantité de notes et de cahiers dont son historien espère encore tirer parti pour une publication nouvelle.

A raison de son grand âge et de son éminente vertu, tous ses confrères le vénéraient et l'appelaient communément *le Père*. Il était le confesseur extraordinaire des religieux et religieuses du canton, et le confesseur ordinaire de beaucoup de prêtres, entre autres des six doyens successifs de Saint-Sauveur-Lendelin.

Sa vertu n'était pas sombre ni austère : il était l'amabilité par excellence. Il était heureux de recevoir chez lui, et recevait d'une manière fort convenable. Il tenait à bien présider sa table, il voulait que le service fût bien fait. Il prenait part à la conversation autant qu'il le pouvait, car il n'était pas grand parleur, puis souvent, se levant et faisant sans affectation le tour de la table, il allait dire un mot aimable à la plupart des convives. Ces petites attentions faisaient plaisir à ceux qui en étaient l'objet, sans exciter de mécontentement chez les autres. On sortait de chez lui content et heureux. On se sentait chez un père et chez un ami.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait été universellement aimé et estimé, et que sa mort ait causé des regrets dans tout le canton et même dans tout le diocèse. Mgr Germain, évêque de Coutances, qui l'avait connu et qui le considérait beaucoup, applaudit à l'idée du R. P. Coquoin de publier sa vie et de mettre en lumière ses vertus. Malheureusement lui-même est mort avant d'avoir vu paraître cette Vie dont il avait accepté la dédicace.

L'auteur, sans avoir rien à raconter d'extraordinaire, a su cependant faire apprécier et aimer son héros, comme il l'aimait et l'appréciait lui-même. Son livre est une biographie toute simple, pas très longue (145 pages), écrite sans aucune prétention, mais avec cœur, *con amore*. En la terminant, on se prend à émettre le même vœu que le *Bulletin du diocèse de Coutances et d'Avranches* : « Que Dieu veuille, en nos tristes jours, susciter beaucoup de prêtres de la trempe de M. Legrand. Ils travailleront efficacement au relèvement de la société et à la sanctification des âmes. » (22 juin 1894) [1].

Q. — On me signale un ouvrage intitulé : *Juste solution de la question juive*, par Frank. On m'assure que cet ouvrage offre un sérieux intérêt, naturellement tout d'actualité. *L'Ami du Clergé* pourrait-il me dire ce que vaut le volume et s'il mérite d'attirer l'attention ?

R. — Nous avons lu la *Juste solution de la question juive pour la France et tous les pays du monde*, par Marie-Joseph Frank (Bloud et Barral, éditeurs, 4, rue Madame, Paris; prix *franco* : 2 fr. 50), et nous pouvons vous répondre en connaissance de cause.

La première impression, en ouvrant ce volume, pour quiconque recherche la philosophie d'une idée et la forme, est peu favorable. L'œuvre se présente avec des titres et sous-titres, sous une forme trop aride, trop didactique, et ses chapitres sont trop écourtés pour que la pensée y ait toute son ampleur et son développement. C'est peut-être là une impression personnelle, et pourtant je crois qu'une œuvre ne vaut et ne dure que par la forme. Nous négligeons trop, catholiques, cet art de la composition qui fait l'unique valeur d'ouvrages détestables par tous les autres points.

Pourquoi, ayant le vrai et le bien de notre côté, négliger le beau qui ajoute son charme pénétrant ?

Mais ce n'est là qu'une critique de détail, et dont l'auteur pourrait sans doute nous faire à son tour la critique, car l'intérêt du sujet et les connaissances de M. Frank nous entraînent bien vite à n'y plus songer.

Les Juifs, expose l'auteur, sont partout et toujours des révolutionnaires, car ils ne travaillent, pour dominer, qu'à corrompre les mœurs, les institutions, les idées et les lois des peuples chez lesquels ils s'établissent.

Ils se croient miraculeusement destinés à dominer toutes les nations, tous les rois, toute la terre.

Ce peuple « le plus matériel qu'ait connu l'histoire, » prend pour lui et pour sa domination matérielle et positive les paroles des prophètes à l'adresse de la société spirituelle chrétienne.

Trois sentiments indéracinables se retrouvent infailliblement chez lui : « l'esprit de domination, la haine des nations qui le reçoivent, et une solidarité toute nationale sur tous les points de la terre. » Jamais il n'a pu fusionner avec un autre peuple. Il est toujours et partout resté lui, patrie dans une patrie dont il s'efforce de détruire les libertés et qu'il veut asservir.

Et l'auteur démontre historiquement ce fait étrange mais indiscutable. Cicéron, Sénèque, Tacite avaient déjà signalé ce danger, constaté par les historiens de tous les temps, et finalement reconnu par ce jugement d'un juif converti, l'abbé Lémann : « L'imagination d'Israël n'a jamais cessé d'être hantée par un rêve de domination universelle. »

Les textes du Talmud, dont l'auteur nous donne de décisifs et de très curieux extraits, le prouvent : « Les Juifs auront l'empire temporel sur le monde entier. » (Perus Hea-Misma, ad Tr. Sab.). « Tous les trésors des peuples passeront entre leurs mains. » (Sanhédrin, Fol. 110 b). « Les non-juifs

[1] Cette Vie de M. Legrand, comme les *Conseils de direction*, du même, se vend chez l'auteur, le R. P. Coquoin, à Biville, par Beaumont-Hague (Manche), au profit de l'Ecole apostolique qu'il dirige. Prix de la *Vie* : 1 fr. 50 franco ; — 15 exemplaires : 20 fr. par colis postal en gare ; — 50 exemplaires, 50 fr.

ont été créés pour servir le Juif jour et nuit. Dieu les créa sous forme d'hommes en l'honneur du Juif ; car il ne peut convenir à un prince d'être servi par un animal sous la forme d'un quadrupède. » (Sepher Nedrash Talpoth). « Il est permis à un Juif de voler un goï. » (Babattez, Fol. 111 b). Etc., etc.

En ce qui nous concerne, poursuit l'auteur, le peuple juif a été l'âme de toutes les hérésies, de toutes les révolutions, le père de la franc-maçonnerie, le soutien du protestantisme, bref, l'appui et le fauteur de tout ce qui peut travailler à la désorganisation de la France.

En un mot, et tout en appuyant sa thèse sur une foule de faits, M. Frank nous dépeint le Juif comme la personnification même du mal et de Satan.

Quoiqu'il en soit, une vérité indiscutable est que tout est juif dans la franc-maçonnerie, jusqu'aux formules qu'on y emploie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'ouvrage de M. de la Rive intitulé *Le juif dans la franc-maçonnerie.* « Les grades sont les trente-trois degrés inventés par les rabbins, et décrits longuement dans leur cabale, pour expliquer les émanations de Lucifer, » dit M. Frank.

Le grand collège des rites n'est composé que de Juifs. Les francs-maçons nationaux ne sont que les marionnettes passives des Juifs, dirigées contre leur propre patrie. Et c'est de même de la juiverie, au dire de notre auteur, que procède le protestantisme. J'avoue sur ce point que je ne suis pas très convaincu. Ce n'est pas parce que les Juifs nous font beaucoup de mal que tout le mal qui se fait doit nécessairement venir de leur race. Tout expliquer par les défauts et les vices d'une secte unique me paraît trop simple; l'histoire est beaucoup plus complexe.

Passant au récit des événements modernes et contemporains, M. Frank n'a aucune peine à tracer le tableau très sombre de la misère en laquelle les Juifs nous ont jetés. Les troubles de ces derniers temps sont d'ailleurs présents à tous les esprits. Et que seront les troubles de demain !

Stern disait : « Dans vingt ans, je ne sais pas comment un chrétien fera pour vivre. » Nous commençons à sentir que Stern n'exagérait pas entièrement.

L'auteur vient de nous dire tout le mal que nous causait la race juive. Cette partie de son ouvrage était relativement facile à édifier. Mais c'est la seconde — le remède à apporter à ce mal — qui nous intéresse particulièrement, en gens pratiques que nous sommes en cette fin de siècle. C'est parfait de nous définir la maladie dont nous souffrons, docteur, mais c'est mieux de nous indiquer la voie de la guérison.

Ceci me paraît d'autant plus important que cet excellent parti conservateur m'a toujours semblé infiniment plus prolixe sur la critique que sur l'art lui-même de gouverner. Rien n'est plus aisé que de critiquer; mais je demande un programme positif ; je veux savoir les réformes que vous me proposez. Et, entre parenthèses, c'est pour s'être toujours contentés d'énumérer ce dont ils ne voulaient pas, au lieu d'exposer nettement ce qu'ils désiraient, ce qu'ils feraient, que les braves gens en sont réduits à l'impuissance que nous savons. Si j'étais candidat... Mais assez de politique, et d'ailleurs je ne serai pas candidat.

Voyons donc simplement la « juste solution » proposée par M. Frank.

Il y a deux sortes de solutions possibles : l'une violente et l'autre pacifique et légale. C'est à cette dernière, et je n'en suis pas fâché, que s'arrête M. Frank.

« Le Juif est un étranger, dit-il, et notre irréconciliable ennemi. Nous devons d'abord lui enlever tout droit civil et politique, et, par là même, toute charge, toute fonction publique dans notre pays... La seconde mesure qui s'impose, est de reprendre à la colonie juive tous nos biens... Notre fortune revenue entre nos mains, il faudra châtier les plus coupables parmi les sujets du grand Sanhédrin. » Quant aux autres, il n'y aura qu'à les « renvoyer en Judée » où ils redeviendront une nation ordinaire. Les biens des Juifs seront déclarés biens nationaux. C'est simple et facile, dit l'auteur. Je ne vois pas la chose si nettement, et j'aurais aimé un programme plus détaillé.

Il est vrai que je ne fais ici que le résumer, et que le lecteur le trouvera plus complet dans l'ouvrage.

Q. — Qu'est-ce que l'ouvrage de Victor Fournel, intitulé *Les vacances d'un journaliste,* et édité chez Téqui, 29, rue de Tournon, Paris ?

R. — Après tout, c'est par le style que valent les ouvrages, et il y a trop de braves gens qui s'imaginent que les bonnes intentions suffisent et qui, par suite, vous offrent de ces pages, animées du meilleur esprit, mais qui ne se lisent pas, qui ne peuvent pas se lire, parce qu'elles sont incolores, inodores, exsangues, parce qu'elles n'existent pas, pour ainsi dire. Les bonnes intentions ! Mais l'enfer lui-même en est pavé ! Cela n'empêche pas l'enfer d'être l'enfer, et la mauvaise littérature d'être infernale, quel que soit son désir de faire le bien. Tout ce qui ne vaut pas par le mérite, d'ailleurs bien mince, de l'actualité, doit valoir par le style, ou ne vaut rien.

Un ouvrage descriptif, historique et géographique, surtout s'il est fait d'impressions personnelles, peut valoir beaucoup, même s'il date de vingt ans, ce qui, vu notre vie à la vapeur, est énorme aujourd'hui, s'il est vraiment écrit.

Tout cela pour arriver à dire que les *Vacances d'un journaliste*, de Victor Fournel, bien qu'elles remontent en grande partie à 1870, sont d'un intérêt toujours égal. Je dirai même, étant donné que l'ouvrage donne les impressions d'un écrivain distingué à la veille de l'armée terrible, qu'il se joint au charme du récit un charme en quelque sorte historique.

M. Victor Fournel est un érudit qui ne fait jamais parade d'érudition, mais qui, en courant, au fil de sa plume alerte, fine, spirituelle, vous donne tout le suc de son savoir. Il est historien, il est artiste, il est lettré, psychologue, moraliste, observateur ; et si quelque chose me surprend, en terminant la lecture de ces *Vacances d'un journaliste,* où il a si agréablement mêlé l'observation savante à la fantaisie de l'imagination, c'est que cet ouvrage soit si peu connu. Et qu'on ne m'accuse pas, en faisant cet éloge, de vouloir flatter l'auteur. Hélas ! je voudrais mériter cette critique, et j'aurais voulu lui dire tout ce que je pensais de son mérite si réel, et c'est comme un remords pour moi de ne l'avoir point fait le jour, si proche de sa mort, où je fis sa connaissance ; mais cet esprit si distingué et si modeste n'est plus. Le lecteur sera donc obligé de croire que je ne cède pas à un besoin quelconque de flatterie.

Ses descriptions sont faites de chic, enlevées, sans rien de trop, ni de trop peu.

On sent qu'on a affaire à un guide très instruit, compagnon de route agréable, qui écrit d'abondance, qui pourrait en dire beaucoup plus long, mais qui a le goût d'éviter toute surcharge, déteste la prétention et ne donne que la moelle de ce qu'il sait.

Assurément, il n'est point de l'école réaliste et il ne cache pas son faible pour le romantisme. Mais où est le mal, si son romantisme est du meilleur ? Le mélange du modernisme et des souvenirs classiques le choque, plus que de raison peut-être. C'est ainsi qu'il exprime l'impression singulière que lui produit la présence d'une gare et de son buffet dans la ville du Cid. Mais qu'est-ce que cela signifie si le livre est parfait de style, et combien y aurait-il de nos progressistes et très modernes ingénieurs pour écrire de la sorte ?

Et j'en reviens ainsi à ce que je disais au début de cet article : c'est par le style que valent les ouvrages.

C'est si vrai que j'allais oublier de vous dire les sujets traités dans ce volume. Tous les sujets ne sont-ils pas bons pour un bon écrivain ?

Je me hâte d'éviter cette omission et de dire que M. Fournel nous accompagne huit jours dans les Vosges, d'abord ; puis, qu'il nous conduit de Paris à Madrid, en nous faisant passer par Bordeaux, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Irun, Saint-Sébastien, Vitoria, Burgos, Avila, l'Escurial, Valladolid.

De là, nous faisons un tour à Bade, Heidelberg, Ulm, Augsbourg, Munich, Pesth, Vienne, Prague, Francfort-sur-le-Mein. Et, entre temps, nous avons jeté un *simple coup d'œil sur Londres,* mais un coup d'œil qui vaut mieux que de longues descriptions.

D'ailleurs, et encore une fois, qu'importe le sujet, s'il est parfaitement traité ? Et c'est le cas.

2° Notices et renseignements divers

Sanctissimi Domini Nostri Leonis Papæ XIII, Allocutiones, Epistolæ, Constitutiones, *aliaque Acta præcipua* (1891-1894). — Tome V. — 1 volume in-8 de 350 p. — Société de Saint-Augustin, Lille. — Papier ordinaire, 2 fr. 50 ; papier Wathman, 6 fr.

Ce cinquième volume des *Acta* de Léon XIII comprend les constitutions, lettres et allocutions publiées ou prononcées par Sa Sainteté depuis le 19 septembre 1891 jusqu'au 30 novembre 1894, formant un total de 57 documents.

Citons ceux qui exposent, complètent et précisent les *Directions politiques* données aux catholiques de France ; — quatre lettres sur le *Rosaire ;* — les décisions données dans les différentes phases de la *Question scolaire* aux Etats-Unis et en Autriche ; — les conseils d'*organisation catholique* donnés aux Italiens, aux Polonais, aux Espagnols, aux Hongrois, aux Péruviens, aux Brésiliens ; — les *Revendications des droits du Saint-Siège ;* — l'encyclique *Aux peuples et aux rois ;* — la constitution sur l'*Etude de l'Ecriture Sainte ;* — quelques actes sur l'*Union des Eglises,* etc.

D'excellents sommaires s'échelonnent en marge pour la commodité du lecteur, et, réunis à la fin du volume, forment une table analytique où rien d'essentiel n'est omis.

Leçons d'Introduction générale théologique, historique et critique aux divines Ecritures, par M. l'abbé C. Chauvin, professeur d'Ecriture sainte au grand séminaire de Laval. — Grand in-8. — Paris, Lethielleux.

L'Ecriture sainte a été si longtemps, dans nos séminaires de France, traitée comme un cours accessoire, qu'on sentait à peine le besoin d'une Introduction générale. Quelques leçons, sous forme de commentaire, sur les Psaumes, les Evangiles et les Epîtres de saint Paul, c'est tout ce qu'on croyait devoir à un livre qui ne semblait destiné qu'à fournir matière aux brillantes fantaisies des prédicateurs. Quant aux questions difficiles et compliquées de l'inspiration, du canon et de l'exégèse, on les expédiait rapidement, si on ne les laissait pas de côté. Ce qui concerne les textes originaux, l'hébreu et le grec, et les versions anciennes, était un domaine réservé aux savants.

On comprend dès lors combien rares et peu répandus devaient être les ouvrages spéciaux sur ces sujets, pourtant de première nécessité pour la connaissance de la Bible. Les cinq volumes de Glaire ornaient les riches bibliothèques. L'abrégé de cet auteur et l'Herméneutique de Janssens se trouvaient parfois entre les mains des séminaristes et des prêtres studieux. Les professeurs qui, il y a vingt ans, voulurent remédier à cette impardonnable négligence et donner à leurs élèves un manuel bien condensé, au courant de la science, furent obligés d'aller le chercher en Belgique. L'*Introductio in Sacram Scripturam* de Lamy, est une œuvre excellente ; mais, hélas ! faut-il le dire, elle a un défaut capital aux yeux d'un grand nombre, celui d'être en latin.

Les études scripturaires ont fait, Dieu merci, de sérieux progrès depuis ce temps-là, bien qu'il y ait encore trop de retardataires. Le *Manuel biblique* de M. Vigouroux est entre toutes les mains. Les Introductions de M. Trochon et du R. P. Cornély donnent aux questions tous les développements désirables et sont pleines d'utiles renseignements.

M. l'abbé Chauvin, tout en utilisant les travaux de ses devanciers, a voulu y mettre plus d'ordre, plus de méthode. C'est quand on enseigne qu'on sent surtout le besoin de la clarté, des divisions nettes, des jalons qui tracent la voie à l'élève et l'empêchent de se perdre dans un dédale de notions confuses. Dans son fort volume in-8, il n'étudie que les points généraux qui se rapportent à la Bible tout entière, c'est-à-dire l'origine divine des Saintes Ecritures, le canon, les textes originaux, les versions et l'herméneutique sacrée. Ces cinq sections sont divisées en parties, et les parties en leçons. Les leçons sont elles-mêmes divisées en numéros, à leur

tour souvent subdivisés. Le sujet de chaque paragraphe est indiqué en marge; les notions les plus importantes sont marquées par des caractères différents, petites capitales ou italiques. C'est donc un vaste tableau synoptique, où les grandes lignes sont bien tracées, les détails accessoires bien à leur place et suffisamment en vue. N'y a-t-il point même un morcellement exagéré? D'aucuns le disent.

Si l'on nous demande maintenant quelles sont les idées de l'auteur, nous répondrons qu'elles sont tout ce qu'il y a de plus orthodoxe. De nombreuses références montrent que M. Chauvin connaît la science actuelle; mais il n'est point partisan des idées nouvelles en fait d'exégèse. A moins cependant qu'on ne regarde comme une nouveauté la vieille thèse de l'*inspiration verbale* ressuscitée depuis quelque temps et soutenue même par certains critiques qui passent pour avancés. Cette thèse, notre savant professeur, doublé d'un philosophe, s'en est fait le plus ardent défenseur. Du reste, ses leçons sur l'*Origine divine des saintes Ecritures* ne sont qu'un résumé de son ouvrage sur l'*Inspiration des divines Ecritures*, Paris, Lethielleux, 1897.

Nous ne chercherons point la petite bête dans un livre où la science est condensée en mille détails. Nous croyons cependant que l'auteur aurait pu abréger certaines parties et dire un mot des connaissances archéologiques indispensables pour l'intelligence du texte sacré. Nous n'en recommandons pas moins au clergé ces excellentes *Leçons*, où la méthode est dictée par l'expérience du professeur, l'érudition digne d'un travailleur infatigable, et l'esprit conforme aux meilleures traditions.

Vita Domini nostri Jesu Christi e quatuor Evangeliis ipsis SS. Librorum verbis concinnata a J.-B. Lohmann, S. J. — In-8 de 250 p., 4 fr. 50. — Paderborn, Junfermann.

Le Saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Traduction littérale et complète des quatre Evangélistes*, par l'abbé Pille. — Un vol. in-12 de 392 p., net 1 fr. 60. — Montreuil-sur-Mer, Imprimerie N.-D. des Prés.

Précis de la doctrine chrétienne. Cours moyen. Première partie : *Le dogme*, par l'abbé Servais, professeur de religion à l'Athénée royal de Namur. — 2 vol. gr. in-8 de 148 et 176 p., cartonnés, à 0 fr. 80 net l'un. — Namur, V. Delvaux.

Petite Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'abbé Vandepitte. A l'usage des Ecoles catholiques. — In-12 de 64 p., cartonné 0 fr. 40. — Paris, Bloud et Barral.

I. — Le nombre est infini des essais d'harmonie ou de concordance des Evangiles. Nous avons parlé longuement l'an dernier de la *Synopsis* de M. Azibert, la plus remarquable peut-être des tentatives faites jusqu'aujourd'hui. La *Vita* du P. Lohmann n'a pas cette portée; mais elle met bien en lumière les grandes lignes de l'ordre chronologique généralement adopté. Quant aux détails, il n'est pas possible sans doute de donner une solution dont la clarté s'impose absolument à tous. Les exégètes sont d'accord pour reconnaître que les Evangélistes s'astreignent peu à suivre l'ordre des temps, que leur récit est incomplet et essentiellement fragmentaire. Dès lors, tous les efforts que l'on tentera pour donner à ces faits racontés partiellement par divers auteurs un lien auquel ceux-ci n'ont jamais songé, courent grand'chance de ne jamais être couronnés d'un succès complet, puisque la tradition, qui seule pourrait jeter quelque jour sur la plupart des obscurités chronologiques du Nouveau Testament, est le plus souvent incertaine, flottante, ou muette à cet égard. Ni les évangélistes ni la Tradition authentique de l'Eglise n'ont eu souci de nous donner un cours d'histoire suivi et méthodique; et la seule concordance que Jésus-Christ nous demande d'établir avec son Evangile, est celle de nos cœurs.

II. — Le travail de M. Pille est de prétentions modestes, et s'adresse aux fidèles. Il mérite de prendre une place honorable à côté des travaux analogues, souvent recommandés ici, de M. Maigret ou de M. Hervo.

III. — Jamais livre n'a mieux mérité son nom que le *Précis* qui nous arrive de Belgique. Voilà un excellent modèle de toutes les qualités requises d'un ouvrage destiné à l'enseignement. Nous souhaitons absolument de le voir aux mains de quiconque est chargé d'un cours de religion dans une maison d'éducation; et son extrême bon marché ne laissera d'excuse à personne. Nous le signalons parmi d'autres *Vies* de Jésus-Christ, parce qu'en effet cet exposé du dogme catholique est calqué sur la vie même de Jésus-Christ. Jésus-Christ c'est toute la religion; et donc le meilleur moyen d'exposer la religion, c'est d'exposer Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ attendu, Jésus-Christ sur la terre, Jésus-Christ continué par l'Eglise. On voit tout ce que ce plan embrasse de largeur et de vastes horizons : Dieu, la création, la chute, puis la restauration : restauration 1° préparée sous l'Ancien Testament : histoire de l'homme déchu dans ses rapports avec la religion révélée et l'apparition du Messie, et leçons dogmatiques qui se dégagent de cette histoire; — 2° restauration accomplie par l'avènement du Messie : *a*) exposé dogmatique du mystère de l'Incarnation, puis historique du mystère ou vie du Fils de Dieu incarné et leçons dogmatiques qui se dégagent de l'Evangile, des paraboles, des discours évangéliques, des miracles, des prophéties de Jésus-Christ; — *b*) exposé dogmatique du mystère de la Rédemption, puis historique du mystère : la Passion; — *c*) vie glorieuse de Jésus-Christ : la Résurrection fondement de notre foi; — 3° l'Eglise; — 4° la vie future ou le terme final de l'homme et du monde actuel.

IV. — On ne saurait trop applaudir à cette idée de prendre la vie même de Jésus-Christ comme centre d'un exposé du dogme. Et l'on pourra expérimenter la fécondité de cette idée, non seulement devant des auditoires d'adolescents déjà quelque peu cultivés, mais plus encore peut-être devant des auditoires d'enfants. Les Apôtres, après tout, ont prêché l'Evangile, et la vie de Jésus-Christ remplit presque tout le Symbole : tient-elle une place correspondante dans notre enseignement? Et c'est pourquoi nous saluons avec un bonheur tout particulier la *Petite Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ* que M. Vandepitte offre à nos enfants, histoire en forme de catéchisme, par demandes et réponses. La grande *Histoire*, du même auteur, a trouvé excellent accueil dans nos Petits Séminaires et collèges catholiques : nous souhaitons à la *Petite Histoire* la diffusion la plus rapide dans toutes nos écoles chrétiennes et nos catéchismes. — M. Vandepitte vient de donner encore une nouvelle édition de sa *Petite Histoire de la Religion* et de son *Catéchisme de Première Communion*. Cette nouvelle édition de la *Petite Histoire de la Religion* est illustrée de nombreuses gravures, et le prix, au lieu d'en être augmenté, en est diminué (in-18 de 120 p., cartonné, 0 fr. 45). Elle se recommande surtout aux catéchistes qui aimeront à trouver, dans un seul volume, un Précis d'Histoire Sainte (p. 5-54), un Précis de la Vie de Jésus-Christ (p. 55-88), et un Précis de l'Histoire de l'Eglise (p. 89-115).

Cursus theologiæ dogmaticæ, auct. A. Nègre. — Tom. II. — Un vol. in-8 de 500 p. — Paris, Oudin, 1898.

On a déjà signalé ici avec éloges l'apparition du premier volume de la nouvelle Théologie dogmatique publiée par le savant professeur du séminaire de Mende, M. Albert Nègre. Ce second tome, qui emboîte très dignement le pas à son aîné, contient les Traités *De Deo Uno, De Creatione, De Homine*.

L'auteur a tenu à donner à son œuvre une allure pratique; aussi s'éloigne-t-il volontiers des sentiers battus par l'ancienne méthode scolastique, soucieuse, comme chacun sait, de ne négliger aucun des problèmes pointus de haute métaphysique que soulève le programme complet de la spéculation théologique. Ce n'est point tout à fait un reproche que nous entendons par là adresser à l'excellent *Cursus* de M. Nègre; beaucoup même se réjouiront de cette constatation, et seront heureux de trouver chez lui une série de thèses dogmatiques établies en style clair et sobre, émondées des épines de subtiles discussions auxquelles se complaisaient les vieux maîtres d'autrefois. Encore est-il que la sincérité nous oblige à prévenir les amateurs de l'ancienne scolastique qu'ils ne trouveront point leur affaire dans ce *Cursus*. Ainsi, pour ne prendre qu'un ou deux

exemples au hasard, le problème de la science de Dieu par rapport aux futurs libres n'est traité que sommairement ; la théorie de la « science moyenne » n'y figure pas et le système thomiste y est exposé et réfuté avec une brièveté que plusieurs trouveront sans doute préjudiciable à l'efficacité de l'argumentation. D'ailleurs M. Nègre a le bon goût d'être plus bref encore dans l'exposé de la « tertia sententia » qui est la sienne, et où nous aurions peine, pour notre part, à voir une solution du problème, s'il est vrai, enfin, que la constatation du fait de la science divine des futurs libres n'est pas une raison suffisante d'omettre la recherche du *quomodo*, le seul point en somme qui ait tourmenté les docteurs et divisé les écoles.

M. Nègre renvoie en note (p. 291) la controverse relative à la possibilité de la création du monde *ab æterno*. La question n'a évidemment pas grande portée pratique, et nous ne trouvons pas mauvais qu'on l'ait ainsi reléguée au second plan. Les thomistes, tout de même, penseront qu'on a fait peu d'honneur à la fameuse doctrine de saint Thomas et de toute son Ecole, dans les cinq lignes qui lui sont consacrées.

Disons encore qu'on pourra s'étonner de voir figurer dans le traité *de Homine* — une innovation, à la mode allemande — des thèses dont les unes appartiennent à la philosophie, et les autres au traité de la grâce (De Statibus) auquel on a coutume de les adjoindre.

Mais ce sont là détails sans importance ; et puisque aussi bien M. Nègre n'a pas écrit son *Cursus* pour les maîtres de la théologie, mais pour le clergé paroissial, il y aurait injustice à lui reprocher l'absence d'une méthode et de détails que ne comportait pas le plan essentiellement pratique qu'il a adopté.

Restons donc sur le terrain pratique où il s'est placé ; et là, c'est sans réserve que nous louons son œuvre, dont le style simple, les divisions nettement accentuées, les Appendices polémiques, les thèses *nouvelles* et enfin les *plans de sermons* qui terminent le volume font un instrument de travail très précieux pour le prêtre qui veut bien saisir, bien retenir, et plus tard facilement repasser les grandes lignes essentielles, tous les points sûrs et importants, de sa théologie dogmatique.

Nous attendons avec impatience la suite de ce *Cursus* pour en donner une appréciation d'ensemble qui ne sera pas, croyons-nous, pour démentir la bonne impression que nous a laissée la lecture de ces deux premiers volumes.

Theologia dogmatica, auct. Clino Crosta. — 3 vol. in-8° d'environ 500 pages. — Côme, Longotti, 1893-1898.

Les Théologies dogmatiques et morales se multiplient. On n'aura bientôt plus que l'embarras du choix, et il pourra parfois être grand, vu la réelle valeur des bons livres qui sont venus, en ces dernières années, enrichir notre littérature théologique.

Cette nouvelle *Theologia dogmatica* nous arrive d'Italie. Elle comprendra quatre volumes, correspondant à un cours complet de quatre ans. Nous avons sous les yeux les trois premiers :

Tome I. — *Theologia generalis* : de Religione, de Revelatione, de Scriptura et Traditione, de Ecclesia, de Romano Pontifice.

Tome II. — *Theol. special.* pars I : de Deo Uno, Trino et Creatore.

Tome III. — *Theol. special.* pars II : de Deo Redemptore, de Deo Sanctificatore.

Le Tome IV sera consacré à la partie sacramentaire.

L'auteur est un fervent scolastique et, ce qui est mieux encore, un fervent disciple de saint Thomas. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit partout pur « thomiste » au sens de l'école. Il ne l'est point, en particulier, dans la fameuse controverse relative au mode d'action de Dieu sur la volonté libre et la détermination des futurs contingents. Il adopte, expose et démontre avec un grand luxe de développements la thèse qu'on pourrait appeler « pecciste, » si elle n'avait pour auteur très vraisemblablement le grand Cajétan. Chère à Léon XIII et remise en honneur dans l'enseignement moderne par son très savant frère défunt, le cardinal Joseph Pecci, cette opinion essaie d'éviter les dangereux écueils du thomisme et du molinisme, en insistant sur les raisons métaphysiques, subtiles et profondes, qui tentent d'expliquer la *coexistence* éternelle des futurs avec l'éternité, indépendamment de la considération des causes d'où ils procèdent. On a traduit en français [1] une très curieuse étude du cardinal Pecci sur ce délicat problème ; nous y renvoyons le lecteur soucieux d'étudier de plus près cette solution nouvelle qui semble gagner du terrain, à en juger par le nombre croissant des auteurs, surtout Italiens, qui l'adoptent, parmi lesquels il faut désormais placer aux premiers rangs M. Crosta.

Ecrit dans un latin facile, trop facile même et, malgré tout, quelque peu italien, ce cours de théologie se lit aisément. Il est fort bien divisé, enrichi de précieux tableaux synoptiques et, ce qui ne gâte rien, admirablement réussi au point de vue typographique. C'est une œuvre assez considérable, très soignée dans les détails, et qui dépasse un peu l'étendue des manuels classiques ordinaires. Nous croyons que les élèves et les professeurs en pourront tirer grand profit, non pas peut-être à cause de ce qui s'y trouve de nouveau, mais en raison de sa méthode et de son inspiration scolastiques, méthode et inspiration auxquelles on conserve encore, Dieu merci ! en Italie plus qu'en France et surtout plus qu'en Allemagne, un très louable attachement.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage quand nous aurons reçu la quatrième partie, où se trouvent des questions très délicates sur lesquelles nous aimerions savoir l'opinion du savant professeur italien.

Institutiones theologiæ dogmaticæ, auct. Petro Einig. — Un vol. in-8 de 240 pages. — Prix : 4 fr. 75. — Trèves, 1898.

Suite d'un cours de théologie dogmatique publié en Allemagne par un savant professeur du séminaire de Trèves. Comme pour le volume précédent, que nous avons apprécié à l'époque de son apparition, nous constatons dans celui-ci le remarquable développement donné à l'élément « positif, » scripturaire et patristique, aux dépens de l'élément rationnel scolastique qui, sans être absent, n'occupe cependant qu'une place, à notre avis, un peu restreinte, dans les préoccupations de l'auteur. Nos élèves français de force moyenne auraient, croyons-nous, quelque peine à s'accoutumer au style un peu recherché et à l'allure très savante et érudite de ces deux traités : *De Deo creante, De Deo consummante.* Mais les studieux et surtout les professeurs tireront bon profit de cette riche accumulation de textes, qu'on trouve ainsi rarement aussi bien choisis, et réunis avec plus d'art, pour la bonne démonstration des thèses théologiques. Malgré son apparence allemande un peu touffue, ce livre a beaucoup d'ordre pour qui se donne la peine de le lire avec attention. Nous en conseillons volontiers la lecture aux fervents de la théologie dogmatique.

Casus conscientiæ *propositi et soluti Romæ ad Sanctum Apollinarem in cœtu S. Pauli Apostoli, anno 1897, 1898.* — Rome, aux bureaux des *Analecta Ecclesiastica.* — Prix : 1 fr. 25.

Les *Analecta ecclesiastica* viennent de publier à part, comme les deux années précédentes, les cas de conscience discutés et résolus à l'Apollinaire.

Tous les cas de cette année se rapportent à l'administration du sacrement de Pénitence :

Juridiction d'un curé et d'un vicaire sur leurs paroissiens en pèlerinage dans un diocèse voisin ;

Juridiction d'un simple prêtre pour un malade à l'article de la mort lié par une excommunication spécialement réservée ;

Juridiction suppléée chez un confesseur qui a subrepticement obtenu la juridiction ;

Juridiction des religieux ;

Pouvoir de confesser les religieuses hors de leur couvent ;

Conditions pour encourir la réserve ;

Absolution des péchés réservés à l'évêque ;

Absolution des péchés réservés au pape ;

Absolution du complice : deux cas différents ;

Sollicitation : deux cas différents.

[1] *La prédétermination physique et la science moyenne*, sentiment de saint Thomas, par S. E. le cardinal Pecci. — Brochure de 75 p. — Paris, Lethielleux, 1 fr. 25.

Les solutions sont rédigées par les RR. PP. Eschbach, du Séminaire français, Bucceroni, jésuite, Kaiser, dominicain, Baravelli, barnabite, Ferrini, camillien.

Ces solutions n'ont d'autre autorité que la valeur de leurs raisons, lesquelles ont été passées au crible d'une sérieuse discussion, et celle de leurs auteurs, dont les noms cités plus haut nous donnent la mesure.

Ces cas de conscience sont très instructifs ; on y trouve les principes fort bien exposés et les applications faites avec autant de prudence que d'exactitude.

Theologiæ moralis Institutiones, par E. Génicot, S. J. — 2 forts vol. in-8° de 650 et 750 p. — 2e édition. — Louvain, Polleunis, 1898.

Nous avions prédit l'an dernier, et à brève échéance, une seconde édition à ce remarquable cours de théologie morale. La prédiction est aujourd'hui réalisée, et si l'*Ami* y était par hasard pour quelque chose, il s'en applaudirait franchement, comme d'une bonne œuvre et d'un vrai service rendu au clergé.

Redisons une fois encore que nous n'entendons jamais, dans nos notices bibliographiques, instituer un concours entre auteurs traitant une même matière, ni par conséquent établir une classification d'excellence. Le bien que nous disons de M. X... n'enlève rien au bien que nous pensons de M. Y... Il peut arriver enfin — et cela arrive en théologie morale — qu'on ait à la fois plusieurs ouvrages hors ligne, très particulièrement recommandables. En pareil cas, pour s'éviter l'embarras du choix, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de se les procurer tous. Où serait le mal, si un prêtre avait dans sa bibliothèque trois ou quatre excellents auteurs de morale à la fois ? Chacun a ses qualités spéciales, dont il y a toujours profit à tirer. Et puis, après comparaison, on reste libre de choisir, pour le garder, celui qui plaît le mieux, et de revendre les autres... à des amis, qui n'auront pas à s'en plaindre puisqu'il s'agit d'œuvres de haute valeur.

Ceci dit, nous avons grand plaisir à rappeler en passant les éloges très mérités que nous avions adressés l'an passé à la *Theologia moralis* du P. Génicot. Moins étendue, et aussi moins touffue, que celle du P. Lehmkuhl, elle s'est inspirée de toutes les nouveautés, a butiné aux bons endroits, et répond en somme à tous les *desiderata* de cette année 1898. Nous aimons son style très simple, beaucoup plus accessible à nous autres Français, — gent peu cicéronienne ! — que ceux de Palmieri ou de Lehmkuhl. Nous la préférons à Gury, parce que, sans cesser d'être suffisamment *casuistique*, elle est plus « *science théologique* » et forme mieux l'esprit à l'intelligence méthodique des principes de la morale. Sa division est très nette, beaucoup aidée par une disposition typographique qui repose l'œil en facilitant le travail de la mémoire.

Dans l'intérêt de l'œuvre, nous souhaiterions voir disparaître toute la partie « for externe » du *mariage*, des *censures* et des *irrégularités*, qui sont matières essentiellement canoniques et occupent ici une place qu'on pourrait très bien utiliser autrement en restant dans les limites du programme strict de la morale.

Pour s'être habitués à toucher pareils sujets, les moralistes se sont condamnés à les traiter en abrégé, beaucoup trop sommairement. Mais c'est là une observation qui ne vise pas le P. Génicot tout seul. Il n'a pas amené cette mode. Il la subit comme les autres. D'ailleurs, tant que nous n'aurons pas dans nos séminaires des chaires et des cours de droit canonique à part, solidement organisés et complets, il faudra bien se résoudre à laisser pâtir cette pauvre morale sous le poids d'un fardeau supplémentaire qui l'écrase, et qu'elle aurait tout avantage à passer à son voisin, le droit canonique, peu empressé, semble-t-il, de reprendre entière possession de son ancien domaine.

Le P. Génicot, nous l'avons dit déjà, est probabiliste décidé, très large, un peu plus que Lehmkuhl, un peu moins tout de même, parfois, que Ballerini, autant que Haine.

Nous constatons avec plaisir que l'auteur, à propos de l'*occisio fœtus* (I, 376), a remanié un peu son ancien texte, non pour changer son premier sentiment, qui était juste, mais pour accentuer en termes plus nets la seule solution (*pro illiceitate*) qu'imposent aujourd'hui la lettre et l'esprit des différents décrets du Saint-Office, notamment du décret tout récent de 1895.

Nous ne partageons pas l'avis de l'auteur à propos de la monition à faire au confessionnal en matière d'onanisme. Il nous semble interpréter le décret de 1886 d'une manière trop large, qui revient équivalemment à le supprimer et à maintenir la pratique des confesseurs là où elle en était autrefois, alors que Rome paraît disposée à la modifier dans un sens plus sévère. « Les pénitents peuvent être laissés dans la bonne foi, dit le P. Génicot, quand il est assez clair que l'unique fruit de la monition sera la perte de leurs âmes, » et il ajoute que cette attitude du confesseur sera sans inconvénient pour le bien public, parce que « très peu de gens sont dans la bonne foi sur ce chapitre, » et parce que « l'on n'apporterait aucun remède au mal général en avertissant les gens qui refuseront de se corriger. » Nous contestons respectueusement la vérité de ces deux dernières affirmations. Nous sommes absolument certains : 1° que les gens de bonne foi, en fait d'onanisme, ne sont pas très rares, qu'ils sont même fort nombreux, et le deviendront de jour en jour davantage, à mesure que la tolérance des confesseurs et l'absence de tout enseignement rendront plus universelle l'ignorance de la loi naturelle en matière conjugale ; 2° que les avertissements donnés, même à des gens qui ne se corrigeront pas, sont un remède efficace au mal commun, parce que ceux-ci, peu à peu, répandront dans le public cette idée qu'on refuse l'absolution pour abus du mariage et que, par là, la société chrétienne finira par savoir à quoi s'en tenir.

C'est, pensons-nous, le but qu'on poursuit à Rome et qu'on a hâte d'atteindre en présence de l'abîme où l'onanisme est en train de plonger les sociétés civilisées.

Mais l'*Ami* reviendra bientôt là-dessus et s'expliquera plus au long dans un article spécial. Le P. Génicot, en somme, ne fait qu'enseigner ici une opinion fort répandue encore dans les manuels et dans les confessionnaux. Nous aurions mauvaise grâce à lui en tenir trop rigueur et à paraître ainsi restreindre l'appréciation flatteuse que nous avons émise, et maintenons intégralement, sur son œuvre.

Voici les principales améliorations apportées par l'auteur dans sa seconde édition :

Le traité *De actibus humanis* a été remanié et complété en plusieurs points, notamment pour l'influence des *habitudes*, de l'*hypnotisme*, du *somnambulisme*, etc., sur le volontaire ;

I, 74, discussion plus détaillée des arguments de l'*Equiprobabilisme ;*

I, 365, *la loi du travail*, omise dans la plupart des auteurs ;

I, 405, bon développement sur la *résistance* aux mouvements impurs ;

I, 444, appendice nouveau sur les *vertus morales ;*

I, 645, 658, 675, nouvelles explications sur le *juste salaire*, les *legs pieux*, les *assurances sur la vie*, etc. ;

II, 89, bonne explication du décret *Quemadmodum*.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas tenu à la coïncidence exacte des numéros de ses deux éditions. C'est un embarras énorme pour les recherches et références. Avis pour l'édition future, que nous souhaitons, et qui viendra.

Theologia moralis, Auct. P. Timotheo, Capuc. — Un vol. in-12 de 550 p. — Tom. I. — Paris, Œuvre de Saint-François d'Assise, 14, rue d'Assas, 1898.

Il faut attendre, pour juger plus exactement dans son ensemble, cette nouvelle *Theologia moralis* dont nous n'avons encore sous les yeux que le premier volume, entièrement consacré aux notions élémentaires d'introduction *De Actibus hum.*, *De Conscientia*, *De Peccatis*, *De Legibus*.

C'est une Morale « capucine » ou du moins soi-disant telle : *e probatis auctoribus præsertim capuccinis.* L'auteur cite, en effet, assez souvent quelques auteurs capucins, assez inconnus en dehors de son Ordre. Mais, en réalité, il suit, ainsi que le commun des mortels, la voie tracée par les Maîtres classiques de l'enseignement. Rien de bien saillant à relever, comme éloge ou critique, dans ce premier volume qui ne donne encore que les thèses vulgaires du début, telles qu'on les rencontre partout. Disons pourtant que le traité *De Legibus* est mieux fouillé, plus développé, sur un plan plus

original et plus « actuel » que chez la plupart de nos bons auteurs modernes. Malgré cela, tout en souhaitant bon succès à l'œuvre que le P. Timothée a composée surtout à l'usage de ses élèves capucins, nous sommes un peu porté à croire qu'elle ne fera pas oublier les récents et célèbres manuels classiques de morale que tout le monde connait et « pratique » avec satisfaction. Mais attendons la suite. Nous n'avons là qu'une *Introduction* qui ne pouvait pas ne point ressembler beaucoup à toutes les autres.

L'originalité du savant théologien capucin ne peut manquer de s'accentuer davantage dans la rédaction des futurs volumes, que nous aurons soin de présenter à nos lecteurs avec plus de détail et avec une appréciation définitive mieux fondée que nous ne pouvons le faire aujourd'hui.

Un mot sur le rôle de la théologie à notre époque, par l'abbé Sachet. — Plaq. in-12 de 75 p. — Prix : 1 fr. — Paris, Vic et Amat, 1898.

L'auteur serait tout le premier étonné, si nous présentions ce « mot » comme une « œuvre, » alors qu'il n'a entendu lui-même y mettre rien autre chose que quelques pensées vagues et pieuses, banales en somme, nous voulons dire communes et connues, exprimées librement dans le simple abandon de style que permet la littérature du genre épistolaire.

C'est un tirage à part d'une bonne lettre écrite à un ami, auteur lui-même, pour le féliciter de son travail, et sur la nécessité de rendre à la théologie la place à laquelle elle a droit dans l'enseignement et l'ensemble général des préoccupations humaines. M. Sachet a raison ; avec un peu plus et de meilleure théologie notre société décadente se porterait mieux. Ainsi concluront avec lui les lecteurs de son « petit mot » sur le rôle souhaitable de la théologie à notre époque.

Les desiderata de la mystique, par A. Poulain, S. J. — Broch. in-8 de 34 p. — Paris, Retaux, 1898.

Tirage à part d'un article fort remarquable publié dans les *Etudes* des PP. Jésuites. L'auteur ne trouve pas précisément que nous manquions de Traités de théologie mystique. Il en compte neuf, parus depuis une trentaine d'années, sans parler des rééditions ou traductions d'anciens auteurs. Mais il pense, et nous sommes absolument de son avis, que la place du *chef-d'œuvre* souhaité en cette matière reste encore à occuper.

Quand aurons-nous le Maître « sommiste » qui se chargera d'imposer un ordre plus rigoureux et surtout une terminologie plus précise dans l'enseignement de la mystique ? C'est bien assez que la mystique soit déjà énormément subjective par elle-même ; c'est trop, que chacun prétende la traiter un peu à la couleur de son esprit, comme terrain vague et insuffisamment exploré avant lui. Aussi est-il arrivé que, faute d'unité au point de départ des principes, de bons auteurs, des saints même, tout en disant d'excellentes choses, l'ont fait avec une méthode si insuffisante ou en des termes si peu concordants, que tout cela a fini par aboutir à l'équivoque et à la confusion.

Le P. Poulain en signale dans sa brochure plusieurs exemples topiques. C'est tout d'abord la prétendue distinction que quelques auteurs s'entêtent à établir entre l'oraison dite *affective* et la *contemplation active ;* distinction dont une analyse sévère montre aisément le caractère par trop superficiel et l'inutilité.

Que d'obscurités et d'erreurs sont sorties aussi du faux concept qu'on s'est fait souvent de l'*oraison de quiétude !* et cela pour s'en être sottement tenu à la signification étymologique du mot « repos, tranquillité », alors que sainte Thérèse la range expressément (pas toujours peut-être avec assez de précision) parmi les états mystiques supérieurs, accompagnés du sentiment de la présence de Dieu, et où le repos, l'inactivité des facultés vient d'en haut et non d'en bas, c'est-à-dire d'une toute autre source que le « paresseux » abandon des quiétistes.

Quelle déplorable anarchie encore dans les systèmes de classifications inventés pour mettre un peu d'ordre dans la série des états d'oraison ! Il est à croire que la division du *Château de l'Ame* (quiétude — oraison d'union — extase — mariage spirituel) restera longtemps encore, malgré ses obscurités, la meilleure et au moins pratiquement la plus commode.

Suit une critique qui ne sera peut-être pas sans déplaire à beaucoup d'admirateurs de sainte Thérèse. Le P. Poulain reproche à la Sainte d'avoir réservé pour une « espèce » un mot — *oraison d'union* — qui en réalité convient à tout un « genre, » ainsi d'ailleurs que l'avait fort bien vu saint Jean de la Croix, et que l'a remarqué après lui Philippe de la Sainte-Trinité. Il est certain que l'union de l'âme avec Dieu se trouve ailleurs que dans l'état spécial appelé *oraison d'union*, qu'il se trouve dans tous les états d'oraison, voire les plus inférieurs et vulgaires.

Est-ce à dire qu'on arrivera à réformer la langue moulée sous la forte empreinte de la grande mystique ? Le P. Poulain le souhaite. Nous n'osons guère l'espérer. Encore était-il permis d'essayer. Il n'y a que le premier pas qui coûte et qui soit difficile.

Nous recommandons aux futurs auteurs de littérature mystique cette intéressante étude sur les *Desiderata de la mystique*.

Metodo e Sistema scientifico del Ven. Duns Scoto, par le P. Lodovico da Motta di Livenza. — Un vol. in 8o de 180 pages. — Jérusalem, 1898.

A l'usage des connaisseurs de la langue italienne qui voudraient lire une bonne étude sur la méthode et le système scientifique de Duns Scot, rédigée avec un filial enthousiasme par un enfant de la famille. Nous n'en dirons pas davantage, les amateurs d'italien étant, croyons-nous, assez rares dans le clergé, et plus rares peut-être encore les curieux de philosophie scotiste, à part les professeurs, auxquels nous conseillons volontiers cette lecture qui met en lumière un point généralement assez ignoré de l'histoire de la scolastique.

Questions pratiques de droit et de morale sur le Mariage, par l'abbé F. Deshayes. — Paris, Lethielleux, 1898. — Un vol. in-8o de 450 pages. Broché : 5 fr. ; relié à l'anglaise : 6 fr. (Envoi franco, sur demande, de la table très détaillée des matières).

Tout le monde connaît le *Memento juris ecclesiastici* du chanoine Deshayes, ce charmant petit chef-d'œuvre d'érudition et de clarté, que doivent avoir sous la main tous ceux qui, en fait de droit canonique, ont besoin de repasser, ou d'apprendre vite et beaucoup, avec le maximum de profit et d'économie de temps.

L'infatigable auteur vient de publier chez Lethielleux un nouveau travail qui sera, croyons-nous, accueilli avec la même faveur par le clergé, le clergé paroissial surtout, auquel il est spécialement destiné.

C'est un recueil de *Questions* ou résolutions des *Cas pratiques* les plus fréquents et les plus difficiles que soulève journellement le fameux empêchement dirimant de *Clandestinité*, qui, comme l'on sait, consiste à rendre nul tout mariage célébré (en pays soumis à la loi du Concile de Trente) sans la présence de deux témoins et du *propre curé* de l'une des deux parties.

Il n'est point de jour où les chancelleries épiscopales ne reçoivent des consultations sur des cas embarrassants de *domicile,* de *publication de bans,* de *délégation* douteuse ou d'insuffisante *assistance du curé et des témoins.* Avec la précision d'idées et la limpidité de style qui sont, ainsi que le *Memento juris* l'avait déjà démontré, les qualités maitresses de sa manière, le très savant canoniste résout toutes ces difficultés, par demandes et réponses, non sans donner à l'occasion, dans le texte ou dans les nombreuses notes qui l'accompagnent, une foule de renseignements canoniques ou bibliographiques, qui seront d'une grande utilité, aussi bien pour le curé qui cherche la solution instantanée d'une question urgente que pour le « curieux » qui veut posément étudier à fond la matière.

Nous n'avons d'ailleurs guère besoin d'expliquer davantage à nos lecteurs ce qu'est ce volume et pourquoi nous les engageons vivement à se le procurer. Un bon nombre de ces « cas pratiques » ont été déjà publiés dans les colonnes de l'*Ami*, pour lequel l'auteur, sur

notre instante prière, avait eu l'amabilité de les rédiger. Nous savons qu'ils ont été fort remarqués au moment de leur apparition, et nous avons chaleureusement applaudi à l'idée qu'a eue M. Deshayes de les réunir en volume à part, en y faisant les profondes modifications et additions que nécessitait l'œuvre complète et définitive qu'il offre aujourd'hui au public.

On pourra peut-être s'étonner en France de l'ampleur et du soin apportés à la solution des difficultés relatives au fait de la *publication du décret Tametsi* en pays moins catholiques que le nôtre. C'est là, il est vrai, un côté de la question qui ne nous concerne pas, mais qui intéressera vivement les missionnaires et prêtres chargés de la fonction pastorale en contrées hérétiques ou infidèles. Pour être complet, ce traité de la *Clandestinité* devait ne rien omettre de ce que promet son titre, et nous savons beaucoup de nos abonnés étrangers qui féliciteront l'auteur d'avoir aussi pensé à eux.

Le volume se termine par une table alphabétique bien détaillée qui peut beaucoup faciliter les recherches.

Qu'on nous permette l'expression d'un « desideratum » pour une future édition, qu'on peut dès maintenant prédire sans être grand prophète. Nous aurions aimé voir traduits en français les documents fort importants qui figurent aux *Appendices*. « Scientifiquement » parlant, ils ne font foi authentique que dans leur langue originale, la langue latine, c'est vrai ; mais, nous ne blesserons personne en disant que, « pratiquement, » le lecteur en aurait, en général, tiré meilleur parti, si on lui avait épargné le petit travail d'une traduction qui ne va pas toujours sans difficulté quand il s'agit du latin d'Encycliques et de Congrégations. Pour n'être pas tout à fait à l'honneur du clergé paroissial, cette observation n'en a pas moins sa portée pratique, encore que bien superficielle et incapable de rien enlever à la très haute valeur de cet important ouvrage.

M. Deshayes, dans sa préface, nous promet une suite de *Questions pratiques* du même genre sur d'autres points de la pratique matrimoniale, si cette première série est bien accueillie du clergé. A ce compte-là, une seconde série ne saurait tarder à venir ; nous sommes certains qu'elle sera vivement souhaitée par tous ceux qu'aura instruits et charmés la première.

Le volume est revêtu de l'*Imprimatur* du cardinal de Paris et d'une lettre d'approbation de l'évêque du Mans.

Explication du Pontifical, par P. Gontier, P. S. S. — Un vol. in-12. — Paris, Retaux, 1898.

C'est l'usage, dans nos grands séminaires, de consacrer une partie des retraites préparatoires à la réception des Ordres, ou tout autre moment convenablement choisi, à l'explication sommaire du *Pontifical*, non pas du *Pontifical* en son entier, mais de tout ce qui s'y rapporte aux Ordres et constitue en réalité le cérémonial propre ou mieux encore le Rituel des Ordinations.

Telle est la pieuse coutume, introduite dès l'origine par les Sulpiciens. Il était juste qu'un Sulpicien offrit aux séminaires le livre classique correspondant à ce genre d'exercice. Nous avions bien déjà le *Traité des Saints Ordres* de M. Olier ; mais ce très excellent petit volume est plutôt, comme son titre l'indique, un pieux recueil de considérations générales théoriques et pratiques sur les Ordres qu'une explication suivie de la lettre du *Pontifical*. Il garde toujours sa valeur et sa raison d'être. M. Gontier n'a pas entendu le refaire ou l'améliorer. Tout au plus peut-on dire qu'il l'a heureusement complété en lui donnant, comme suite naturelle, son travail d'aujourd'hui, qui vise un autre but, plus immédiatement pratique peut-être, et, en tout cas, différent.

Cette *Explication du Pontifical* n'est autre chose, en somme, qu'une série d'études historiques, canoniques, liturgiques et mystiques sur les différents ordres, rédigées d'après la lettre du *Pontifical* dont elle constitue ainsi un très précieux commentaire, à l'usage des supérieurs de séminaires et prédicateurs de retraites d'Ordinations.

Nous ne connaissons guère de livre qui mérite mieux d'être recommandé, comme lecture courante, aux élèves de nos grands séminaires, et même, comme texte de bonnes méditations rétrospectives, aux prêtres du ministère qui se plaisent à « ressusciter » en eux de temps à autre la grâce que Dieu leur a faite aux époques de leurs saintes ordinations.

Profitons de l'occasion présente pour rappeler à nos confrères que M. Gontier est aussi l'auteur d'un remarquable petit volume intitulé *Règlement de vie sacerdotale*, que nous avons déjà signalé lors de son apparition, et que nous aimerions voir répandu et goûté comme il le mérite dans le clergé paroissial.

Méditations sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le P. Hayneuve, S. J. — Abrégé, par J. Guillemon, P. S. Sulp. — 4 vol. in-12 de chacun environ 500 pages. — Paris, Poussielgue, 1898.

C'est un gros embarras d'avoir à présenter au clergé un nouveau livre de *Méditations*. Il y en a tant déjà, dont on a dit tant de bien, et si peu pourtant qui méritaient d'être recommandés sincèrement avec éloges sans réserves !

Au reste, aurons-nous jamais un ouvrage de ce genre qui puisse satisfaire tout le monde à la fois ? Ce n'est guère à espérer, quelle que puisse être en réalité sa haute valeur intrinsèque. Chacun a son genre d'esprit et des besoins de vie surnaturelle qui ne sont pas ceux de son voisin. Tel fera excellente oraison sur un simple verset de l'Evangile ou de l'Imitation, ou même sur rien autre chose qu'une simple pensée tirée de son propre fonds, qui sera incapable de rien puiser au trésor surnaturel des *Exercitia* de saint Ignace par exemple.

Rien donc de plus *subjectif*, de plus capricieux que l'appréciation de la valeur pratique d'un livre de *Méditations*. Aussi, pour celui que nous présentons aujourd'hui, comme pour tous les autres du même genre, nous contenterons-nous d'indiquer exactement le mode de composition et l'originalité, laissant à chacun le soin d'apprécier après avoir goûté.

Les *Méditations* du P. Hayneuve étaient bien connues depuis longtemps et à juste titre célèbres dans le monde de la spiritualité. M. Guillemon, prêtre de Saint-Sulpice, a pensé que leurs dimensions parfois exagérées, leur trop long développement et leur allure quelque peu archaïque ne convenaient plus au temps présent. Il a donc résumé, abrégé et mis en meilleur ordre l'œuvre du maître, et cela, nous l'affirmons volontiers, de la plus heureuse façon.

Ces quatre volumes correspondent aux quatre grandes divisions de l'année ecclésiastique : I. *De l'Avent à la Septuagésime ;* — II. *De la Septuagésime à la Trinité ;* — III. *De la Trinité au XV^e^ dimanche après la Pentecôte ;* — IV. *Fin.*

Il y a une méditation pour chaque jour de l'année, précédée d'un court sommaire où se lit en tête le texte d'Ecriture auquel elle se rapporte et qui en peut constituer comme le résumé et le bouquet spirituel. Le sommaire donne en quelques lignes : 1° le sujet, 2° la fin (utilité pratique), 3° les trois points de la méditation, car chaque méditation comporte trois points ; le tout terminé par une courte et substantielle formule de résolution pratique.

On trouve au quatrième volume deux Appendices comprenant des méditations spéciales 1° pour plusieurs fêtes du temps, 2° sur le sacerdoce et les vœux de religion.

Ces méditations sont courtes, — une page par point en moyenne, — ce qui, aux yeux de beaucoup, passera pour une qualité fort appréciable.

S'il était permis de classer les livres de méditations en deux catégories, l'une plus soucieuse du raisonnement et de l'exercice de l'esprit, l'autre plus préoccupée d'alimenter directement les sentiments du cœur, nous dirions que cet *Abrégé du P. Hayneuve* appartient plutôt à la seconde.

Nous lui souhaitons de grand cœur le bon accueil qu'il mérite, auprès du clergé et des fidèles.

Méditations sur saint Jean. — Un vol. in-12 de 275 pages. — Paris, 1898, Vic et Amat.

Pas de nom d'auteur. Simple recueil de considérations courtes et pieuses sur certains passages de l'Evangile de saint Jean. « Méditations » est un titre peut-être exagéré ; « commentaires » conviendrait encore moins à ce petit livre, bien simple, assez

superficiel, qui n'a d'ailleurs aucune prétention à la science ou à l'érudition. Cette série de 110 petites lectures édifiantes sur saint Jean fera plaisir aux âmes dévotes en quête de bons livres susceptibles de leur rendre plus profitable l'étude, jamais assez pratiquée, du saint Evangile.

Une critique respectueuse en passant à l'adresse de qui de droit. Le volume porte à la fin, sous la signature F. Pichon, vicaire général, l'*Imprimatur* du Mans. Or, d'après la nouvelle législation de l'Index (janvier 1897), l'*Imprimatur* doit être donné par l'ordinaire de l'*éditeur* et non plus, comme autrefois, par celui de l'*imprimeur*. Nous faisons cette remarque pratique à l'usage de tous ceux de nos clients auteurs qu'elle peut intéresser.

Les Jeunes Gens du Nouveau Testament, par le P. Lambert. — Un vol. in-12 de xx-408 p., 2 fr. 50. — Paris, Lecoffre.

Un ouvrage sur la jeunesse et sous la signature du P. Lambert n'a pas besoin d'autre recommandation. L'an dernier le vénérable auteur attirait l'attention de la jeunesse sur les modèles que Dieu lui-même lui a présentés dans l'Ancien Testament. Cette année c'est le Nouveau Testament qu'il aborde : et quelles ravissantes figures, à commencer par celle même du Sauveur et de son Précurseur, pour continuer avec les fils de Zébédée (la véritable ambition), le jeune homme riche (la grande affaire de la vie et la vocation à la perfection), l'adolescent de Gethsémani (le respect humain), l'enfant lunatique (la passion dominante), Saul et les péchés de complicité, l'enfant prodigue, le fils de la veuve de Naïm, Timothée, saint Jean, etc.! Pour échapper aux considérations vagues et creuses qui défraient tant de recueils sermonneurs, quel meilleur moyen que de s'appuyer ainsi toujours sur la parole de Dieu ?

Un pasteur à ses ouailles. *Sermons et instructions simples et pratiques* sur les grandes vérités de la religion, le symbole des apôtres, les commandements, le péché, les vertus théologales, les sacrements, la prière, les évangiles des dimanches, divers sujets de piété et de circonstance, — prêchés par M. Adam, chanoine honoraire, curé-doyen de La Ventie, diocèse d'Arras. — Trois volumes in-18. — Arras, veuve Brunet, libraire, 5, rue Saint-Aubert. — Prix *franco :* 9 fr.

Nous avons lu un certain nombre de ces petits sermons. Voici l'impression qu'ils nous ont laissée.

Au premier abord, on sent qu'ils ont été parlés tels qu'ils sont écrits et que leur auteur n'avait nulle intention de les livrer à l'impression. Comme d'ailleurs c'est une œuvre posthume, il y a un certain nombre de lacunes, que l'éditeur ne s'est pas cru en droit de combler. Il ne faut donc pas y chercher un cours absolument méthodique et complet d'enseignement tant sur le dogme que sur la morale ; le prédicateur se réservait assurément d'ajouter quelques détails dans le feu du débit qui n'ont pas trouvé place dans la composition écrite.

Mais tels qu'ils sont, ces sermons peuvent être consultés avec beaucoup de fruit. Ecrits dans une langue d'une simplicité admirable, ils sont à la portée de toutes les intelligences : c'est leur principal mérite. Quand on débute dans la prédication, on recourt volontiers au style imagé, qui souvent est au-dessus de la portée des auditoires ordinaires ; mais à mesure qu'on avance dans la vie, qu'on connait mieux le peuple, on cherche à s'en faire comprendre, et celui-là fait le plus de bien qui parle le plus simplement.

Malgré cette simplicité, qui rappelle par quelque côté celle du saint curé d'Ars, M. Adam non seulement évite la trivialité, mais encore sait captiver l'attention par un tour nouveau donné aux idées communes, par de frappantes comparaisons et des exemples bien choisis. Nous souhaitons bon succès à ses volumes.

« Vade mecum » du prédicateur, par M. l'abbé Chompret, ancien élève de l'Ecole des Carmes, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique. — Paris, Berche et Tralin. — Prix *franco :* 2 fr.

Sous ce titre vient de paraitre un charmant et très utile recueil à l'usage des prédicateurs. Ces plans admirablement détaillés, avec les divisions et subdivisions tirées de la nature des sujets, sont appelés à rendre de grands services surtout à l'orateur obligé d'improviser. A la suite de chaque plan sont laissées une ou deux pages en blanc destinées à recevoir des notes ou quelques développement. L'auteur se propose de continuer son travail, qui fournira aux prédicateurs une bonne mine à exploiter.

Dieu, son existence, sa nature, sa providence, ses droits sur l'homme. *Conférences de Saint-Roch*, par MM. Poulin et Loutil. — Un vol. in-8 écu de 238 p. — Paris, Maison de la Bonne Presse.

Cinquante plans d'instructions pour retraites de congrégations, de communautés, d'associations pieuses, par l'abbé Arnaud, curé-doyen d'Ollioules. — Un vol. in-8 de 340 p., 4 fr. 50. — Paris, Téqui.

Essais d'instructions *ou commentaires de beaux passages de l'Evangile, et sujets divers avec notes historiques et critiques*, par l'abbé Gaucher, docteur en théologie, licencié ès-lettres. — Un vol. in-16 de 282 p., 3 fr. 50.

Essai sur les six jours de la création, par le même. — Un vol. in-16 de 120 p., 2 fr. 50.

L'apologétique. *Les arguments de Tertullien contre le paganisme*, par le même. — Un vol. in-16 de 130 p., 2 fr. 25. — Paris-Auteuil, Imprimerie des Orphelins-Apprentis, rue La Fontaine, 40.

I. — M. Poulin, vicaire à Sainte-Clotilde, et M. Loutil, vicaire à Saint-Eugène, inauguraient l'an dernier, à l'église Saint-Roch, un nouveau genre de prédication qui, pour coup d'essai, nous a valu un coup de maitre. Il s'agit de ramener les hommes à l'église ; et ce n'est pas avec notre prédication ordinaire, faite trop souvent de convenu, de pose, de pompe, de phrases creuses et sonores, qu'on les ramènera. Il faut avant tout des prédicateurs « vivants et sincères » ; et c'est précisément pour mettre dans leur éloquence plus de vie et un accent plus frappant de sincérité, que MM. Loutil et Poulin ont organisé leurs conférences contradictoires. Plus de mille hommes s'y sont pressés jusqu'à la fin des exercices, et non pas seulement l'élite intellectuelle de la société comme à Notre-Dame, mais une foule venue de toutes les classes, ouvriers, employés, commerçants, journalistes, etc.

Et ce public, on le captivait, non point par l'appât factice de l'actualité, ni par ces menues industries qui trop souvent ravalent la prédication contemporaine au ton de la réclame. On lui jetait en pâture les plus hautes et les plus nobles questions de la métaphysique chrétienne, Dieu, sa nature, son gouvernement, ses droits.

C'est une nouvelle preuve que la vérité chrétienne n'a rien perdu de son attrait pour les intelligences, qu'elle est beaucoup plus encore inconnue que méconnue, et que les hommes d'aujourd'hui, quand elle leur apparait rayonnante, au milieu du flux et du reflux des erreurs contemporaines, sont tout prêts à la saluer avec enthousiasme comme s'ils l'apercevaient pour la première fois. Ce ne sont pas toujours les hommes qui manquent aux prédicateurs dans les églises ; ce sont bien plus souvent les prédicateurs qui manquent aux hommes.

Ces conférences de Saint-Roch sont aujourd'hui publiées telles qu'elles ont été prononcées, sur la sténographie qui en a été prise alors. La parole sainte était portée par M. Poulin, et l'objection présentée par M. Loutil, l'avocat du diable, avec l'humour que lui connaissent les lecteurs de la *Croix*.

Les deux conférenciers ont vu leur apostolat couronné d'un succès immense; et ils le promettent, ce succès, à tous ceux qui voudront suivre leur initiative. « Organisez des conférences d'hommes dans n'importe quelle paroisse, dans n'importe quel faubourg ouvrier, dans n'importe quelle ville de province : vous obtiendrez partout un résultat analogue... Soit défiance excessive, soit découragement inexcusable, soit négligence coupable, et apathie invétérée, on craint de former et d'aborder les auditoires d'hommes. Cependant, la foule immense, affamée d'idéal, écœurée des mensonges du temps, rêvant d'un renouveau évangélique, tend les bras dans la nuit sombre, appelant une lumière. »

Il est beau d'ouvrir toutes grandes les ailes à l'espérance. Nos deux auteurs parlent surtout des populations urbaines, où l'esprit public est moins faussé que dans bien des campagnes. (Voir *Ami* 1898, p. 543-544).

II. — On nous demande souvent d'indiquer, au lieu de sermons en entier, des plans de sermons. Et l'on fait bien. Il n'est guère possible de s'astreindre au texte d'autrui, de se parer de plumes de paon, et de rester là-dessous simple et naturel. Chacun doit parler avec la bouche que Dieu lui a faite ; et ce ne sont pas toujours les bouches d'or dont l'écho retentit le plus profondément dans les âmes.

Aussi aimons-nous à recommander un recueil de plans substantiels, condensés, suggestifs comme ceux de M. Arnaud. Nombre de nos lecteurs connaissent déjà ses plans d'instructions pour retraites de premières communions. Son nouveau volume traite de ces sujets sur lesquels on a toujours besoin de revenir de temps en temps, même sans être prédicateur attitré de retraites : les fins dernières, le péché, la prière, la méditation, la mortification, la tiédeur, les scrupules, la confession, la communion, les principales vertus chrétiennes.

III. — Les opuscules de M. Gaucher brillent certainement par l'originalité. La chose est assez rare aujourd'hui pour qu'il vaille la peine de la noter tout de suite. M. Gaucher est un homme d'une franchise extrême. Il dit à chacun son fait ; et nombre de prédicateurs parisiens et de professeurs de grands séminaires seront peu flattés de ses personnalités au rez-de-chaussée de ses pages. Les lecteurs provinciaux en seront amusés. — Mais M. Gaucher a visé à autre chose qu'à amuser ; et ses *Instructions* sont des plus instructives qui se puissent lire. Ce sont des plans, des canevas, des têtes d'idées, et d'idées toujours frappantes, saisissantes. Il n'est pas jusqu'à la typographie, à l'emploi discret de petits caractères et de caractères gras, qui ne facilite singulièrement l'usage de ce petit volume. — On fera bien de n'en pas commencer la lecture par les notes, qui semblent d'ailleurs appelées à disparaître d'une prochaine édition. Du moins en fera-t-on disparaître ce qu'elles ont de trop mordant et de trop personnel.

L'*Essai sur les six jours* a été écrit pour le grand séminaire de Rouen. Exposer rapidement l'idée première du récit biblique, puis le relever, l'illuminer de belles paroles, de beaux vers, de grandes pensées empruntées aux Pères, aux poètes, aux savants : c'est une excellente méthode, et originale toujours, de trouver Dieu dans la Bible, d'en nourrir nos âmes. Peu de discussion : une exposition large, vivante, vibrante souvent d'enthousiasme. « L'Ecriture est un festin, écrivait à l'auteur un supérieur de grand séminaire. Vous nous y faites asseoir. » — Quand il s'agit d'un tel livre (la Bible), disait Victor Duruy, *je voudrais qu'on montrât, au lieu de discuter.*

En fait d'apologétique, les arguments de Tertullien n'ont rien perdu de leur actualité ni de leur portée. Le paganisme vit toujours et continue d'être enseigné sous mille formes dans les cinq parties du monde. M. Gaucher nous donne de Tertullien une double adaptation, en latin et en français. La traduction française est très libre, très mouvementée, très modernisée, et fournira un excellent modèle de style à nos polémistes. — Le texte latin, lui aussi, a été retouché. On trouvera d'abord l'idée assez singulière. Mais Tertullien est d'une lecture difficile : M. Gaucher a voulu faire pour lui ce que Lhomond a fait pour la Bible dans son *Epitome*, pour les historiens latins dans son *De viris*, ce que l'auteur du *Selectœ* a fait pour les moralistes païens. S'il n'y a pas d'autre moyen de faire lire Tertullien à nos pauvres latinistes d'aujourd'hui, qui voudrait y trouver à redire ? M. Gaucher a visé à ne se servir que d'expressions cicéroniennes ; et la disposition du texte met d'ailleurs en évidence ce qui est le texte même de Tertullien et ce qui a subi des retouches.

Les Origines, *questions d'apologétique*, par J. Guibert, P. S. Sulp. — Un vol. in-8 de 400 pages. — 2e édition. — Paris, Letouzey, 1898.

La première édition des *Origines* s'est trouvée rapidement épuisée. Le clergé l'a tout de suite accueillie avec une faveur bien méritée. Il en sera de même, assurément, pour celle-ci qui est à plusieurs points de vue encore plus recommandable que la précédente.

L'auteur l'a remaniée assez profondément, surtout dans le dernier chapitre relatif à l'*Homme primitif*. De nombreuses figures, qui manquaient beaucoup à l'édition précédente, sont venues apporter une précieuse lumière au savant texte des *Origines*. L'impression est aussi plus soignée et l'auteur a donné de très utiles suppléments d'explications dans les notes.

Rappelons, pour ceux qui ne connaîtraient pas cette intéressante et fort utile série d'études, le sommaire des grosses questions de controverse actuelle qui y sont amplement traitées, au triple point de vue de la science, du dogme et de l'apologétique :

I. — *Cosmogonie*. — II. *Origine de la vie*. — III. *Origine des espèces*. — IV. *Origine de l'homme*. — V. — *Unité de l'espèce humaine*. — VI. *Antiquité de l'espèce humaine*. — VII. *Etat de l'homme primitif*.

Œuvres posthumes, *Méditations inédites*, par le P. Gratry. — Un vol. in-12 de 364 p., 3 francs. — Paris, Douniol.

De la connaissance de l'âme, par le même. — Deux vol. in-12 de 366 et 442 p., 7 fr. 50.

L'Œuvre par excellence ou Entretiens sur le catéchisme, par Mgr Dupanloup. — Un vol. in-8 de 644 p., 5 francs. — Paris, Douniol.

I. — Les *Méditations* du P. Gratry comprennent deux séries. — La première appartient à la jeunesse sacerdotale de l'auteur et a dû être écrite entre 1835 et 1840. Elle roule sur les grandes idées de la vie chrétienne : la fin de l'homme, le péché, la croix, les branches de la croix, l'union des hommes, la mort. — La seconde série n'est que l'ébauche d'un grand travail malheureusement resté inachevé. Pendant son aumônerie de l'Ecole normale supérieure (1847-1851), le P. Gratry aimait à commenter devant son jeune auditoire l'Evangile du disciple bien-aimé. Suivant sa méthode ordinaire, il préparait ces entretiens par des méditations très approfondies. Emporté par d'autres travaux, il n'a eu le temps que de jeter quelques notes. Mais les notes du P. Gratry sont toujours des jets de lumière ; et les moindres ébauches nous révèlent la profondeur du sentiment chrétien qui l'animait, son ardent amour de Dieu et des hommes, cet éclat puissant de l'imagination qui mettait toutes choses en un relief si saisissant, et ces larges envolées qui nous emportent vers des horizons pleins d'espérance :

« Il est certain que l'aurore commence, l'aurore d'un nouveau jour de civilisation chrétienne. Le laboureur couché dans la vallée ne la voit point. Celui qui prie sur la montagne la voit déjà. »

II. — La *Connaissance de l'âme* n'a rien de commun avec ces psychologies où tout se borne à cataloguer des facultés, à nomenclaturer des puissances, à disséquer des entités inertes. Le P. Gratry n'admet pas qu'un psychologue chrétien étudie l'âme uniquement d'après Aristote et Platon, sans jamais ouvrir l'Evangile. C'est l'âme vivante et agissante qu'il nous convie à étudier. Saint Augustin divisait son traité de l'âme en trois parties, qu'il définit en quelques paroles pleines de sens et de précision : « Ce que l'âme peut dans le corps, ce qu'elle peut en elle-même, et ce qu'elle peut en Dieu. *Quid anima in corpore valeret, quid in seipsa, quid apud Deum.* » Et, à l'exemple de saint Augustin, le P. Gratry nous montre dans l'âme un germe qui doit se développer à l'image de la Trinité, soit en elle-même

dans sa vie propre, soit en son corps, soit au-dessus d'elle-même en Dieu. Chacune des trois puissances ou facultés de l'âme, le *sens*, l'*intelligence*, la *volonté*, se développe en ces trois vies par son rapport aux trois grands objets : le monde visible, le monde humain, Dieu même. L'âme, par le don surnaturel de la grâce et par sa liberté, se transforme et passe à la vie véritable, à la troisième vie : elle y vient pour elle-même, et elle y élève son corps. Alors l'homme est véritablement dans la vie. Il y est, s'il le veut, pour toujours, car il est immortel.

On le voit, c'est encore un cours de méditations que ces deux volumes de la *Connaissance de l'âme*, un cours de méditations sur les sujets les plus dignes de l'attention du philosophe et du chrétien. Méditations très hautes et en même temps très pratiques, très actuelles. Le P. Gratry avait du mal social et de toutes les formes du mal une connaissance vive, presque une vision. Il saisit jusque dans les fibres les plus intimes les traces presque imperceptibles du venin corrupteur, originel ou dérivé ; il signale les plaies, il entre dans le détail précis, vif ; il nomme par leur nom certaines choses auxquelles on ne pense pas assez ; il provoque des réflexions, des examens de conscience, des résolutions : la vie de sacrifice, le support mutuel, l'union, l'effort harmonique de tous.

« *Tu n'anéantis pas, tu délivres*, dit le poète, s'adressant à la mort. Ainsi du sacrifice, qui est une mort partielle : il mortifie, pour vivifier. Il ôte l'obstacle, ce qui gêne ou ce qui simplement distrait. Que reste-t-il ? Dieu et l'homme sauvé, vivifié, divinisé par la vertu de Dieu. »

III. — Les *Entretiens sur le Catéchisme* de Mgr Dupanloup étaient devenus introuvables. Désormais ils pourront être aux mains de tous. On n'a rien écrit de plus beau, de plus élevé, de plus pratique sur l'art du catéchisme. Et ce ne sont pas seulement des considérations, des indications de méthode à suivre : Mgr Dupanloup joint l'exemple au précepte et vous donne d'excellents modèles d'instructions, de retraites, etc. Quand on vient de lire un chapitre de ce livre, on fait le catéchisme autrement qu'on ne le faisait auparavant.

Science et religion. *Etudes pour le temps présent.* — 15 vol. in-12 de 64 p. à 0 fr. 60. — Paris, Bloud et Barral.

La très utile collection dont nous avons annoncé les premiers volumes il y a un an (1897, p. 1099), se poursuit avec un succès qui dépasse toutes les espérances. Nos aïeux aimaient les gros livres ; nous aimons les brochures. Des brochures et des revues on a dit tout le mal possible ; mais il se trouve que brochures et revues se font substantielles, aussi substantielles que les vieux in-folios poudreux, et que nos armes de combat, pour être plus maniables et moins pesantes, n'en sont pas de moindre portée.

Les nouveaux volumes de la collection *Science et Religion* nous apportent des choses excellentes. Le P. Tournebize nous conduit *Du doute à la foi :* besoins, raisons, moyens, devoirs, et possibilité de croire : autant de questions traitées avec toute l'actualité du moment présent. Car ce n'est pas seulement sur le terrain scientifique ou géographique qu'il faut être actuel aujourd'hui. La face des idées se renouvelle aussi vite que la face des choses. Les idées vont aussi vite que les morts. Jamais il n'aura été plus vrai de comparer l'incrédulité à Protée aux milles formes. Que Renan semble déjà vieilli ! Renan, l'idole de la génération d'il y a dix et vingt ans ! Le P. Tournebize s'en prend aux hommes d'aujourd'hui et leur parle de leurs angoisses en des pages d'une éloquence extrêmement pénétrante.

Sur ce Renan déjà oublié on lira les pages de M. Denis, directeur des *Annales de philosophie chrétienne : La critique irréligieuse de Renan : les précurseurs, la Vie de Jésus, les adversaires, les résultats* : pages courtes, mais animées d'une logique vigoureuse. Rien ne vous mettra mieux à même de mesurer la vanité des idoles de l'incrédulité contemporaine.

M. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*, est plus encore qu'actuel ; il devance son temps et résout les questions qui ne tourmentent encore qu'une élite et s'imposeront aux masses de demain. Ses deux brochures : *Le catholicisme et la vie de l'esprit*, et *L'attitude du catholique devant la science*, ont paru d'abord dans la *Quinzaine*, et nos lecteurs n'ont pas oublié les articles que nous leur avons consacrés cette année même.

Dans sa *Conception catholique de l'Enfer*, M. Brémond, professeur au grand séminaire de Digne, résout de façon pratique et topique, à portée de tout le monde, les principales objections opposées d'ordinaire au dogme de l'enfer : comment concilier l'éternité de l'enfer avec la bonté de Dieu ? avec le but médicinal de toute loi afflictive ? pourquoi pas de repentir ? pourquoi pas l'anéantissement ? pourquoi une liberté dont on abuse ? pourquoi la toute-puissance de Dieu n'empêche-t-elle pas le mal ? etc.

Le P. Ortolan est toujours attiré par les questions difficiles. On se rappelle ses études sur la *pluralité des mondes habités et le dogme de l'Incarnation*. Cette année il s'en prend à la *Fausse science contemporaine* et aux mystères d'outre-tombe : fils et frères du soleil, surhumains et archihumains, Dieux-Soleils, que de sottises ont débitées là-dessus nos pseudo-philosophes et nos pseudo-savants ! — Un autre opuscule (*Vie et matière)* met le matérialisme et le spiritualisme en présence de la cristallogénie : la matière suffit-elle à produire la vie ? les cristaux vivent-ils ? peut-on comparer l'origine des cristaux à la naissance des êtres ? les partisans de la génération spontanée, vaincus sur le terrain des microzoaires, vont-ils essayer de se relever et de s'appuyer sur les édifices cristallins ?

C'est à une autre question que répond M. Thomas, vicaire général de Verdum, dans son *Dieu auteur de la vie :* c'est du transformisme qu'il s'agit ici, du transformisme en face du dogme et en face de la science.

Le dogme lui-même peut-il se transformer, évoluer, comme on dit ? On sait tout ce que ce mot enveloppe d'idées vagues ou fausses aux yeux de certaines gens. C'est pourquoi nous souhaitons vif succès aux pages très précises et très théologiques de M. Prunier, supérieur du grand séminaire de Séez : *Evolution et immutabilité de la doctrine religieuse dans l'Eglise.* L'auteur s'inspire de la lettre inoubliable de Mgr Baunard sur « l'instruction scientifique dans le clergé » : « Il y a dans la théologie une puissance sociale de premier ordre. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur l'histoire pour le constater. Mais la théologie ne peut exercer toute son influence qu'à la condition de savoir d'abord ce que le monde sait, puis d'y ajouter ce que Dieu apprend aux hommes. En effet, toutes les sciences servent à mettre la reine des sciences en communication avec les âmes. Nous le montrons dans cette étude sur l'évolution régulière et l'immutabilité de la doctrine religieuse dans l'Eglise. »

Sous le pseudonyme de Georges Romain, c'est un de nos plus éminents catholiques qui vous parle de l'*Inquisition* et de son *rôle religieux, politique et social.* — M. Gondal, professeur d'apologétique à Saint-Sulpice, a des trésors d'indulgence pour l'*Eglise Russe:* mais ne faut-il pas toujours beaucoup d'indulgence pour comprendre équitablement les choses de ce monde ? — M. C. de Kirwan, un des principaux collaborateurs de la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, met toute sa science et une belle humeur toujours en éveil à nous dire les différences entre *l'animal raisonnable et l'animal tout court.* — Nous avons trop souvent recommandé les grands travaux de M. Canet sur la *Liberté* pour qu'il soit nécessaire de nous étendre sur son nouvel opuscule : *Nature et histoire de la liberté de conscience.* — M. l'abbé Constant étudie *le mal, sa nature, son origine, sa réparation*, et une foule de questions intéressantes qui s'y rattachent : difficultés dans l'observation des commandements, efficacité de la grâce, son inégale répartition, le corps et l'âme de l'Eglise, les enfants morts sans baptême, le nombre des élus, etc. — Des considérations très élevées, mais admirablement enchaînées et étayées, sur la *Convenance scientifique de l'Incarnation*, de M. Courbet, ancien élève de l'Ecole polytechnique. C'est précisément le succès des premiers essais apologétiques de M. Courbet qui a déterminé le lancement de la nouvelle collection *Science et Religion.*

L'âme de l'homme, par J. Guibert, P. S. S. — Plaquette in-18 de 60 p. — Prix : 60 cent. — Paris, Bloud et Barral, 1897.

Ce petit opuscule de vulgarisation philosophique fait partie de la collection *Science et religion*, dont il est parlé ci-dessus.

M. Guibert résume dans ce « tract » les thèses classiques de la *spiritualité*, de l'*immortalité* et de la *liberté* de l'âme humaine, sans omettre la solution des objections courantes, scientifiques ou populaires, que comporte ce sujet, capital entre tous. Nous avons assez souvent fait l'éloge du très savant écrivain qu'est M. Guibert, pour n'avoir pas à insister beaucoup sur la valeur de ce petit travail échappé à sa plume dans un moment de loisir, entre la publication d'œuvres plus considérables, auxquelles la presse catholique a fait unanimement bon accueil.

Un catholicisme américain, par A.-J. Delattre, S. J. — Un vol. in-12 de 180 pages. — Rome, Desclée, 1898.

L'*Ami du Clergé* s'est tout récemment expliqué sur la question de l'*Américanisme*. Le P. Delattre soutient la même thèse dans ce petit volume où il a réuni des articles publiés par lui sur ce sujet dans les *Etudes religieuses*.

Sous une forme moins dégagée des personnalités que ne l'était l'article de l'*Ami*, l'auteur présente, en somme, les mêmes conclusions et oppose le même *veto* à l'invasion du prétendu « catholicisme américain » chez nous, au nom des principes dogmatiques de la théologie et d'une saine interprétation des vraies doctrines mystiques communément reçues dans l'Eglise et consacrées par une tradition dix-neuf fois séculaire.

Bon livre à avoir sous la main pour qui veut, en connaissance de cause, prendre parti dans l'intempestive controverse soulevée par les admirateurs fanatiques du genre américain.

Catéchisme social. par L. Dehon. — 2e édition. — Un vol. in-12 de 300 p. — Paris, 1898, Bloud et Barral.

Il suffit de signaler un livre sur la question sociale, signé *Dehon*, pour en faire une recommandation suffisante. L'auteur est connu ; l'orthodoxie de sa doctrine sociale et son zèle expérimenté en fait d'œuvres ouvrières lui ont valu une place tout à part, et fort honorable, dans la série déjà longue des hommes de foi qui ont pris à tâche de faire pénétrer dans le gros public, par la parole ou la plume, les enseignements d'une saine et chrétienne philosophie sur tous les problèmes si délicats que soulève autour de nous la « question sociale. »

Le *Catéchisme social*, comme son titre l'indique, procède par demandes et réponses. La méthode est bonne, en ce qu'elle a au moins sur toute autre l'avantage d'une précision plus grande, d'une rédaction nécessairement plus sobre, et par là-même plus lumineuse. On reprochera même à l'auteur de ne l'avoir pas assez scrupuleusement suivie dans tout le cours de son livre. La forme catéchétique du commencement devient peu à peu plus lâche vers le milieu, pour faire place, à la fin, à des résumés doctrinaux libres qui gagneraient à être synthétisés dans la formule suggestive de questions bien posées.

Ce qui ne veut pas dire que le volume ne donne pas, dans toutes ses parties, ce que promet son titre, c'est-à-dire un enseignement élémentaire, bien condensé et suffisamment clair sur tous les chapitres attenants au fameux problème social : la famille, l'organisme de l'Etat, l'économie politique, le travail, le capital, la richesse, l'usure, le devoir social sous toutes ses formes, l'esclavage, et le rôle social libérateur de l'Eglise à travers les âges.

On nous demande parfois d'indiquer des livres simples où l'on trouve les éléments d'une bonne étude suivie sur la question sociale. En voici un, à ajouter aux autres déjà connus, et qui a d'ailleurs sur plusieurs de ses devanciers les plus célèbres le grand avantage d'offrir à son lecteur de très utiles références bibliographiques. Nous en conseillons volontiers de nouveau, comme nous l'avons fait déjà pour la première édition, l'acquisition au clergé, qui trouvera là, clairement formulées, les bonnes réponses à faire à toutes les questions délicates du problème social qui intéressent si vivement, aujourd'hui plus que jamais, le bien social et privé, temporel et surnaturel, de tous les hommes.

La question sociale, série d'études publiées en Allemagne par les *Stimmen aus Maria Laach* et traduites en français par C. Fritsch. — Louvain, Uystpruyst-Dieudonné.

I. — *La question ouvrière, ou les principes fondamentaux de la sociologie chrétienne*, par le P. Meyer, S. J., 108 p., 2 francs ;

II. — *Le contrat entre patrons et ouvriers et les grèves*, par le P. Lehmkuhl, S. J. — 56 p. — 1 fr. 25.

III. — *Le but du socialisme et les idées libérales*, par le P. Pachtler, S. J. — 64 p., — 1 fr. 25.

IV. — *Le mal social et l'intervention de l'Eglise*, par le P. Lehmkuhl, S. J. — 64 p. — 1 fr. 50.

V. — *La propriété privée et ses adversaires*, par le P. Cathreim, S. J. — 76 p. — 1 fr. 75.

VI. — *La question sociale et l'influence de l'Etat*, par le P. Lehmkuhl, S. J. — 58 p. — 1 fr. 25.

VII. — *La réglementation internationale de la question sociale*, par le P. Lehmkuhl, S. J. — 30 p. — 0 fr. 75.

VIII. — *Le libéralisme, le socialisme et la sociologie chrétienne*, par le P. Pesch, S. J. — 140 p., — 2 fr. 50. Cette livraison VIII comprend deux dissertations : 1° *La notion chrétienne de l'Etat* et 2° *L'Etat et l'économie politique*.

Sera continué.

Nous ne pouvons qu'annoncer cette intéressante série d'études sur les divers problèmes attenant à la sempiternelle *Question sociale*. En donner des comptes rendus détaillés, nous mènerait trop loin. D'ailleurs, les noms et la célébrité des auteurs en sont une recommandation suffisante, qui sera aisément appréciée par tous ceux que passionnent à l'heure actuelle les controverses de la sociologie chrétienne.

Le Christianisme social. *Propriété, Capital et Travail*, par l'abbé Naudet. — Un vol. in-12 de 416 p., 3 fr. 50, *franco* 4 fr. — Paris, Bloud et Barral.

M. Naudet vient de publier le cours qu'il a professé au *Collège libre des sciences sociales*. C'est un cours à la fois théorique et pratique. Car malheureusement ce n'est pas seulement sur les détails pratiques de l'organisation sociale que nos contemporains ont besoin d'être éclairés ; c'est plus encore sur la conception elle-même du rôle du christianisme dans la société. Il faut apprendre, même à des catholiques, qu'il y a une question sociale, que cette question n'est pas simplement une question morale, et que le mal social ne vient pas uniquement du mal moral. C'est très beau de prêcher la vie chrétienne : encore faut-il que cette vie soit possible et que le milieu social où évoluent les chrétiens ne soit pas un obstacle à son développement. Voir le salut dans la seule pratique des vertus individuelles, c'est oublier que l'homme ne se suffit pas, qu'il a besoin de la société pour atteindre sa fin et qu'il faut lui restituer cette aide, sous peine de ne le pouvoir pas christianiser, même individuellement. Si le corps social ne remplit pas son rôle, l'individu se trouve dépourvu d'un moyen normalement requis pour atteindre sa fin. Ainsi arrive-t-il, par exemple, lorsque l'individu est privé de ce que l'Encyclique, après saint Thomas, nomme le minimum de biens nécessaires pour l'exercice de la vertu. Et c'est pourquoi l'Eglise s'est toujours efforcée de favoriser l'accession de tous à la propriété. Et c'est pourquoi elle ne saurait approuver un régime social qui nécessairement a pour effet l'accumulation progressive de la propriété en quelques mains et la prolétarisation de la masse du peuple. — « Votre Eglise catholique, disait Liebknecht, est une puissance invincible parce qu'elle est une puissance sociale ; et tant qu'elle restera puissance sociale, elle restera invaincue. »

L'Eglise a toujours vu dans la propriété une sorte de fief confié par Dieu à un administrateur responsable. La propriété n'est pas un instrument de jouissance laissé entre nos mains ; c'est littéralement la vie de l'humanité mise par le Créateur à la disposition du propriétaire, pour que celui-ci fournisse à ses frères, dans la mesure où il les a reçus, les moyens de durer et de se perpétuer. C'est l'oubli de ces principes qui a suscité, contre le droit de propriété, la formidable réaction du socialisme ; et c'est en les rappelant que nous

avons quelque chance d'opposer une digue au courant qui menace de tout emporter. Se contenter de défendre le droit de propriété comme une chose sacro-sainte sans rappeler en même temps les devoirs qu'elle impose, c'est faire fausse route et poser une thèse incomplète.

Le capital ne doit pas être confondu avec le capitalisme. Le capital est un facteur qui, à la manière d'un outil, aide à la production. Mais il ne fait qu'aider; il n'est pas lui-même un agent de production, car de soi il est inerte. Le capitalisme au contraire est le régime économique fondé sur la productivité de l'argent en tant qu'argent, ou de la valeur en tant que valeur; régime condamné par la tradition catholique résumée dans le vieil adage des scolastiques : *Pecunia pecuniam parere nequit*, ou encore : *Valor valorem parere nequit*. Le capitalisme est la clef de voûte du régime économique moderne et le grand ennemi de l'économie chrétienne. Aussi est-ce contre lui que nos meilleures Revues sociales dirigent leurs coups les plus drus. Voir en particulier les excellentes dissertations que publie là-dessus chaque année le *XXe Siècle*.

Quant à l'idée chrétienne du travail, trois principes la résument : tous les hommes doivent travailler ou avoir travaillé; tous les hommes doivent pouvoir vivre librement de leur travail; tous les hommes doivent pouvoir améliorer leur sort par le travail.

Les trois derniers chapitres de M. Naudet développent un plan d'organisation professionnelle qui couronne dignement l'ouvrage.

Ce livre a été professé avant d'être imprimé. Aussi y retrouvera-t-on toutes les qualités didactiques qui en faciliteront la lecture même aux plus novices. Ici ou là, deux ou trois développements pourraient appeler quelques réserves, quelques explications. Mais ce n'est pas ici le lieu de chicaner sur des vétilles. L'ouvrage, tel qu'il est, demeure un excellent manuel d'économie sociale chrétienne.

L'ouvrier libre, par Emile Keller. — Un petit vol. in-18, de 160 pages. — Paris, Lecoffre, 1898.

Encore une bonne petite étude, à ajouter à toutes celles que nous avons signalées déjà, relativement à la *Question sociale*. M. Keller, dont chacun connaît l'érudition et la compétence en pareille matière, traite seulement dans cet opuscule la « *Question ouvrière* », c'est-à-dire le problème du travail et la solution chrétienne qui peut seule l'atteindre dans ses raisons. Ces pages sont merveilleuses de simplicité et de clarté. A faire lire aux ouvriers et aux patrons.

Capital et travail *et la réorganisation de la société*, par Franz Hitze, traduction française par Weyrich. — Un fort volume in-8o de 550 pages. — Louvain, Uystpruyst, 1898.

On « travaille » beaucoup la *Question sociale* en Allemagne. Cette énorme étude sur le problème particulier des relations du *Capital* et du *Travail* en est une nouvelle preuve. Voici les titres des principaux chapitres :

I. — Critique de la théorie socialiste de la valeur.
II. — Critique de l'organisation sociale du capitalisme actuel;
III. — Légitimité de la forme actuelle de la propriété ;
IV. — Les droits du travail :
V. — Les rapports entre le capital et le travail ;
VI. — Liberté, égalité, fraternité ;
VII. — La philosophie socialiste de l'histoire ;
VIII. — Les classes moyennes ;
IX. — Leur désagrégation imminente par la législation moderne ;
X. — La représentation professionnelle des intérêts ;
XI. — Réorganisation des états et professions ;
XII. — Réorganisation de l'état des cultivateurs ;
XIII. — Réorganisation du métier;
XIV. — Organisation de la grande industrie ;
XV. — Organisation de l'état ouvrier ;
XVI. — Etatisation (sic) et municipalisation des moyens de production.

A la simple inspection de ces titres, on voit assez le genre de l'ouvrage et le vif intérêt qu'il doit présenter pour les théoriciens professionnels de la question sociale. Sans nous porter garant de toutes les opinions du savant sociologue allemand, nous pouvons assurer qu'on apprend beaucoup en sa compagnie et que l'inspiration catholique de son œuvre très érudite lui donne, à notre point de vue, une haute valeur et la place parmi les meilleures qui aient été publiées en ces derniers temps chez nos voisins d'Outre-Rhin. Ne pas oublier que le livre est allemand d'origine, et que cela se voit toujours un peu à travers la traduction française de M. Weyrich, d'ailleurs fort bien réussie.

Le Drapeau du Sacré-Cœur, par François Veuillot, rédacteur de l'*Univers*. — 1 vol. in-12, 94 p. — Paris, Tolra, éditeur, 28, rue d'Assas.

Pour faire connaître à nos lecteurs et leur recommander cette brochure de propagande, nous ne pouvons mieux faire qu'emprunter à l'auteur l'exposé du but et du plan de son ouvrage :

« Prendre le drapeau du Sacré-Cœur dès son origine, aux révélations que Notre-Seigneur daigna faire à la bienheureuse Marguerite-Marie; en redire, à grands traits, la trop brève histoire, au cours des deux siècles ingrats qui ne voulurent point écouter la voix de l'Amour infini; retracer les immenses progrès qu'il a parcourus depuis la guerre et depuis sept années surtout dans l'opinion catholique; élucider et combattre les objections que beaucoup de chrétiens, mal instruits de son institution divine, élèvent encore contre son adoption; déterminer enfin quels sont, en ce moment, les plus sûrs moyens de le promouvoir au milieu du peuple français : tels sont, de cet humble travail, et le but et le plan. »

Notre-Seigneur avait daigné promettre à la France, en la personne de son roi, les plus glorieuses destinées, aux trois conditions suivantes : l'érection d'une Basilique nationale à son Cœur trois fois saint, la consécration officielle de la France à cet aimable Cœur, enfin l'apposition sur nos drapeaux de ce Sacré-Cœur lui-même. Louis XIV et ses successeurs, ou ignorèrent, ou négligèrent ces demandes et ces promesses. Le drapeau blanc n'eut pas l'honneur de recevoir dans ses plis l'image du Sacré-Cœur.

Les rois ont disparu; mais la France reste. Notre-Seigneur n'a point retiré ses promesses ni les conditions auxquelles il les avait liées. A la France maintenant d'accomplir les conditions pour s'assurer le bénéfice des promesses. Au drapeau tricolore, devenu le drapeau national, la gloire de porter l'emblème sacré de l'amour du divin Sauveur et de conduire à la victoire les armées de la France !

Dans l'état actuel, un tel événement ne saurait se produire sans préparation. Il faut que l'opinion en soit saisie à l'avance, que les yeux s'accoutument à la vue de cet étendard sacré, et que les esprits se familiarisent avec cette affirmation des desseins de Dieu sur notre pays.

C'est ce qui motive le zèle déployé par un grand nombre de Français, chrétiens et patriotes, pour arborer le Drapeau du Sacré-Cœur. Que tous, dans la plus large mesure, secondent le mouvement.

S'ils ont besoin d'y être excités, s'il leur faut de bonnes raisons pour appuyer leur ardeur, s'ils veulent connaître, par de sûrs renseignements, la manière d'agir et la légalité de leur entreprise, qu'ils lisent la brochure substantielle, solide, vivante de M. François Veuillot. Et pour avoir le nombre, condition essentielle du succès, qu'ils la répandent le plus largement possible autour d'eux.

Qu'on arbore partout le Drapeau du Sacré-Cœur.

« Peu à peu, l'idée pénétrera jusqu'au cœur de la France; on connaîtra partout la bannière sacrée; elle épanouira partout ses plis glorieux et saints, en tous lieux présente aux regards, constamment présente à l'esprit. Tout le monde en saura plus ou moins la signification, la raison d'être et la portée. Tous les chrétiens seront prêts, le moment venu, l'occasion surgissant, à la brandir et à la déployer. »

Les saints. — *Saint Ignace de Loyola*, par Henri Joly. — *Saint Etienne, roi apostolique de Hongrie*, par E. Horn. — Volumes in-12 de 200 à 230 p., à 2 fr. l'un. — Paris, Lecoffre.

I. — C'est à M. Henri Joly qu'est due l'idée de la

nouvelle collection « *Les saints* ». Il en reste le directeur, et il a écrit pour elle, l'an dernier, le si curieux volume-préface qu'il a intitulé *Psychologie des saints*. On avait pu dès lors remarquer l'espèce de séduction exercée sur lui par cette âme d'Ignace de Loyola, l'une des plus fortes qu'ait forgées la grâce de Dieu, l'une de celles dont l'action sur la société a été le plus étendue et le plus persévérante. Aussi saint Ignace, avec M. Joly, est-il tombé en bonnes mains. Jamais ses *Exercices*, jamais sa Correspondance et ses fameuses *Constitutions* n'avaient encore été analysés avec tant de sagacité, de délicatesse et d'intérêt. Les jésuites prennent, avec ce volume, une belle revanche des malices que leur avait lancées l'auteur de *Saint Pierre Fourier*.

II. — *Saint Etienne de Hongrie* est une des plus intéressantes pages d'histoire que l'on puisse lire. Les Magyars sont à l'ordre du jour; et les questions brûlantes qui sont en train de se débattre là-bas plongent leurs racines dans un passé déjà millénaire. *Saint Etienne* nous transporte en plein x^e siècle, dans ce siècle de fer où se livra la lutte décisive entre Germains et Magyars. Vous y saisirez sur le vif ce qui fait le fond du caractère hongrois, une soif d'indépendance poussée à l'extrême, une irréductibilité absolue à toute tentative d'assimilation ou d'absorption par une autre race. Ils sont les derniers venus dans la grande migration des peuples ; ils ont été aussi les plus entêtés dans leur paganisme. Il a fallu tout le génie de saint Etienne pour les arracher à leurs traditions païennes ; il a fallu tout le génie de Sylvestre II pour comprendre leur tempérament et inscrire dans la Constitution stéphanique des privilèges et des garanties d'indépendance qui n'ont été accordés à aucun autre peuple et qui étaient nécessaires pour assurer la fidélité de la nation à l'Eglise. Placé entre l'empire d'Orient et l'empire d'Occident, saint Etienne dut faire face des deux côtés : repousser Byzance parce que Byzance c'était le schisme, repousser l'Allemagne parce que l'Allemagne c'était la vassalité. C'est la collaboration féconde du pape et du roi qui fonda en Hongrie l'alliance solide de la foi et de la liberté, du patriotisme et de la religion.

Notre-Dame d'Ay. *Histoire de son pèlerinage*, par le P. J.-B. Domaine, S. J. — In-12 de 200 pages, orné de dix gravures. — Société de Saint-Augustin.

Dans un gracieux vallon, entre Annonay et Satillien, se trouve le pèlerinage de Notre-Dame d'Ay, célèbre dans le Haut-Vivarais. Dès les premiers siècles, dit-on, la chapelle de Notre-Dame d'Ay fut en honneur ; mais depuis les croisades, on y vient avec plus d'empressement pour y vénérer *la Vierge noire* rapportée d'Orient par les croisés. Cette statue est en effet noire comme celles du Puy et de Fourvière, avec lesquelles elle a des traits de ressemblance. Elle est en bois de cèdre et mesure soixante-seize centimètres de hauteur. La Vierge, assise, tient l'Enfant Jésus sur son genou gauche. Les cheveux de l'Enfant et de sa Mère sont dorés, leurs figures et leurs mains peintes en noir. Le divin Enfant bénit d'une main, et de l'autre porte un globe. Comme toutes les madones célèbres, elle est revêtue d'un superbe manteau royal, qui la pare dignement. Soustraite par miracle à la fureur des vandales révolutionnaires par une famille du hameau d'Ay, la statue a été réparée et replacée dans une chapelle bâtie au commencement de ce siècle par des mains reconnaissantes.

C'est l'histoire, appuyée de toute sorte de documents, de la chapelle, de la statue et du pèlerinage de Notre-Dame d'Ay qu'offre le P. Domaine. Son livre sera lu avec plaisir par ceux qui s'intéressent aux divers pèlerinages de la sainte Vierge en France.

Le Forum Romain et les forums impériaux, par Henry Thédenat, prêtre de l'Oratoire. — Un vol. in-16 de 406 pages, 3 fr. 50. — Paris, Hachette.

Au pays de saint Augustin et aux rives du Tage, par J. de Beauregard. — Un vol. in-8 de 296 pages, avec 85 illustrations, 3 fr. — Lyon, Vitte.

I. — M. Thédenat est un des quelques prêtres de notre temps qui ont eu la gloire de forcer les portes de l'Institut. Son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres a été célébrée par des fêtes splendides à l'Oratoire en mai dernier, et doit réjouir tout le clergé français. Connu depuis longtemps des érudits par ses nombreuses publications épigraphiques, le nom du P. Thédenat va désormais devenir familier au public qui lit et qui voyage, grâce à l'attrayant volume qu'il vient de consacrer au forum romain.

Quatre parties. Dans la première (p. 1-34), l'auteur définit d'abord ce que c'est qu'un forum, et retrace, en un rapide aperçu historique, le rôle du forum romain sous les rois, sous la République et sous les empereurs. Le *Forum magnum* a été vraiment le centre de la vie romaine, le cerveau où afflua de bonne heure la vie de Rome et bientôt du monde civilisé. Evénements heureux ou désastres, luttes de la plèbe contre l'aristocratie, élections des magistrats, émeutes, révolutions, procès, proscriptions, jeux et spectacles, tout se préparait au forum, s'y faisait ou y avait un contre-coup.

La seconde partie (p. 35-207) nous donne l'histoire des monuments du forum depuis Romulus et Numa jusqu'aux fouilles d'aujourd'hui. Et l'on y verra, par exemple, comment ce fut, non le moyen âge, mais bien la Renaissance qui mit le forum en exploitation régulière comme carrière de marbre et de pierre.

La troisième partie (p. 209-241) est consacrée aux forums impériaux : forums de César, d'Auguste, de la Paix, de Nerva, de Trajan.

Enfin, la quatrième partie (*Une visite au Forum*) est dédiée aux lecteurs qui voudront emporter ce volume à Rome et faire à travers le forum une promenade méthodique et complète. C'est une longue et captivante excursion sur le forum actuel, où tant d'édifices vénérables subsistent encore, après tant de bouleversements, au milieu des constructions modernes. L'auteur nous conduit finalement au sommet de la tour du Capitole, afin que, de là, nous puissions nous rendre compte de tout l'ensemble des plans et monuments qu'il nous a fait visiter.

II. — C'est encore en compagnie d'un érudit, et du plus aimable des érudits, que nous parcourons *le pays de saint Augustin*, la Tunisie et l'Afrique française, pour revenir par le Portugal. Cette fois ce n'est plus seulement le passé qui revit sous nos yeux, c'est le présent, et c'est aussi l'avenir qui se déroule devant nous en des pages irradiées d'espérance. Il y a là des raccourcis d'histoire merveilleux : Carthage sémitique, Carthage romaine, Carthage musulmane, jusqu'à l'*Instauranda Carthago* du cardinal Lavigerie. Voilà des années déjà que nos lecteurs ont fait connaissance avec J. de Beauregard, le gracieux pseudonyme sous lequel nous parle le doyen de l'une de nos Facultés libres des lettres. M. de Beauregard est un grand voyageur devant le Seigneur ; il a l'œil ouvert à tout et l'âme toujours sympathique; il voit tout et comprend tout, parce qu'il sait tout et qu'il aime tout. Il faut avoir l'esprit meublé et le cœur gai pour se mettre en voyage. Mettez-vous en voyage avec M. de Beauregard, et vous verrez combien vite toutes choses s'égaieront et s'illumineront à votre regard.

Mérimée, par Augustin Filon. — Un vol in-16 de 179 p., 2 fr. — Paris, Hachette.

Michelet, par Jean Brunhes. — In-18 de 63 p., 0 fr. 75. — Paris, Perrin.

I. — Le *Mérimée* de M. Filon appartient à cette singulière collection des *Grands Ecrivains français* qui, sur plus de quarante volumes parus, n'a pas encore trouvé de place pour Bossuet ni pour Pascal ni pour Molière ni pour Voltaire ni pour Ronsard ni pour Lamartine. Mérimée n'y sera pas dépaysé parmi quantité d'autres médiocrités. M. Filon avait d'ailleurs toute qualité pour nous en parler; il a pu l'apprécier aux Tuileries ; tous deux ont fréquenté de longues années chez l'Empereur et chez l'Impératrice. Mais tous les efforts du panégyriste ne nous persuadent pas des « rares services » rendus par un Mérimée inspecteur général des monuments historiques qui aurait « créé toute une tradition ». Et nous ne voyons pas davantage que Mérimée redevienne « une des figures littéraires les plus importantes de son temps. » La postérité pourra relire quelques « nouvelles » où brille l'éclat dur et tranchant d'un style sans chaleur et sans âme. Mérimée fut toute sa vie un fanfaron de sécheresse et d'indiffé-

rence. C'est, paraît-il, une des conditions du style épistolaire aux yeux de M. Filon, qui écrit l'étrange phrase que voici (p. 167) : « Les seuls écrivains qui, dans notre siècle, aient su écrire des lettres, sont ceux qui avaient du sang-froid, du loisir, et qui s'étaient à demi désintéressés, non du spectacle, mais de l'action humaine. » Et quand on dit de Mérimée qu'il eut l'âme païenne, quand lui-même écrit, en parlant de lui et de ses amis : « Nous autres païens », — l'expression n'a rien de métaphorique : il ne fut jamais baptisé.

II. — Le discours de M. Jean Brunhes sur Michelet a reçu de l'Académie française le prix d'éloquence ; et il y a quelques années que ce prix n'avait été décerné à un discours de cette valeur. On y remarquera, non seulement l'habileté singulière et la haute équité avec lesquelles la critique et la louange y sont assorties, mais aussi l'art et la vigueur de déduction avec lesquels la louange et la critique y sont tirées du même fond. Et en effet, s'il y eut jamais un écrivain dont les défauts fussent le revers ou la rançon de ses qualités, c'est bien Michelet. C'est à la même nature d'imagination qu'il a dû ses erreurs et ses divinations. Il n'a aimé, en ce qu'il aimait, que le contraire de ce qu'il détestait ; il ne hait, en ce qu'il hait, que le contraire de ce qu'il aime. Sous des formes absolues, il n'y a jamais eu de jugements plus « relatifs » que les siens. Et si l'on voulait bien cesser de chercher en lui un historien pour n'y plus voir qu'un maître du lyrisme et le chantre romantique de la Liberté, peut-être serait-on d'accord pour mettre sa prose à côté de la poésie de Victor Hugo. Michelet, Hugo ! ce ne sont pas seulement deux styles qui se ressemblent ; ce sont deux vies qui ont suivi le même développement ; et l'évolution de Michelet est aussi logique, aussi naturelle que celle de Hugo. Michelet est l'un des quatre grands poètes romantiques.

Papsttum und Kirchenstaat. I. Vom Tode Pius VI bis zum Regierungsantritt Pius IX (1800-1846). — Un vol. in-8 de x-259 p., 3 fr. 75. — Mayence, Kirchheim.

M. de Puységur et l'église de Bourges pendant la Révolution, 1789-1802, par M. de Brimont. Ouvrage couronné par l'Académie française. — Un vol. in-8 de 440 p., avec portrait en héliogravure, 7 fr. 50. — Paris, Haton.

La Persécution contre le clergé du département du Gers sous la Révolution française, par l'abbé Lamazouade. — Un vol. in-12 de 574 p., 3 fr. 50, *franco* 4 fr. — Paris, Haton.

Epreuves d'un évêque français pendant la Révolution. *Lettres et mémoires de Mgr de Gain-Montaignac, évêque de Tarbes*, publiés par l'abbé F. Duffau. — Un vol in-12 de XXVII-268 p., 2 fr. 50. — Paris, Poussielgue.

L'abbé Gruget, curé de la Trinité d'Angers. *Sa paroisse, son diocèse, son temps 1751-1840*, par M. Portais, chanoine d'Angers. — Un vol. in-8 écu de VIII 624 p., 4 fr. — Angers, Germain et Grassin.

Papsttum und Kirchenstaat (*Papauté et Etats de l'Eglise)*, par M. Nürnberger, professeur à l'Université de Breslau, est le tome I d'un ouvrage qui promet d'embrasser toute la période contemporaine. C'est un manuel admirablement condensé, qui met au courant de toutes les recherches faites sur les temps si troublés du commencement de ce siècle. L'auteur laisse de côté l'histoire intérieure et administrative de l'Etat pontifical pour se tenir à son histoire externe, qui est aussi bien pour nous la plus intéressante. Le XIX^e^ siècle s'est ouvert sur la ruine de l'Etat pontifical, et il semble bien qu'il doive se clore de même. Mais il se clôt aussi sur le prestige le plus éclatant qui se puisse rêver de la majesté pontificale ; et de même à son aurore, c'est sur la papauté, c'est sur Pie VII que toute l'Europe avait les yeux tournés. C'est pour obtenir la paix de Pie VII que Bonaparte, alors déjà maître de l'Europe, déployait tous ses efforts, des efforts comme il n'en déploya jamais vis-à-vis d'aucune autre puissance. Et la paix avec le Pape devenait pour le Premier Consul la plus solide garantie de puissance, le plus brillant fleuron de sa couronne. Ecoutez ce qu'écrivait à Talleyrand, le 26 avril 1802, notre ministre plénipotentiaire Backer : « Les Allemands regardent la publication du Concordat comme le chef-d'œuvre de la politique et de l'entendement humain... Le peuple catholique (en Bavière) croit, comme un article de foi, que le Premier Consul, après avoir pacifié le globe terrestre, est parvenu à mettre le comble à sa gloire en rétablissant les rapports de la nation française avec le ciel et que, admiré par ses contemporains comme le plus grand homme de son siècle, *il sera encore vénéré comme saint par la postérité la plus reculée !* » — Et le ministre de Prusse, Lucchesini : « De toutes les opérations que Bonaparte a conduites à terme depuis l'établissement de la Constitution actuelle, celle du rétablissement légal de la religion qu'il vient d'achever *a le plus exercé toute la constance de sa volonté et toutes les ressources de son esprit.* » — Et notre ambassadeur à Londres, Otto (Lettre à Portalis) : « La paix religieuse a consolidé la paix politique... Les mesures du gouvernement ont rattaché à leur patrie un grand nombre d'ecclésiastiques qui y avaient renoncé. »

Et de ces négociations le pouvoir pontifical sortait, lui aussi, avec un éclat tout nouveau. Le Concordat, en obligeant le Pape à remanier les circonscriptions épiscopales de France, le Concordat donnait le signal de la déroute du gallicanisme. Quel coup de foudre pour ces vieux évêques de l'exil que le Bref du 15 août 1801, par lequel le Pape, en vertu de ses prérogatives pontificales, exigeait leur démission ! La première réponse qui parvint à Rome arrivait d'Angleterre. C'était le 27 septembre. Consalvi ouvrit la lettre en tremblant. C'était un refus, signé de treize évêques : « Cette voie ne pouvait être ouverte, disaient-ils, que par une assemblée de tous les évêques de l'Eglise gallicane. » Quatre-vingt-quatre des anciens titulaires vivaient encore : l'un deux avait résigné déjà son siège auparavant, trois autres avaient apostasié (dont Talleyrand) ; quarante-quatre offrirent au Pape la démission demandée. Les trente-six autres refusèrent : c'étaient en grande partie des évêques réfugiés en Angleterre et liés par leurs relations avec la famille du prétendant Louis XVIII.

Ces négociations concordataires sont un des chapitres les plus intéressants et les plus précis du livre de M. Nürnberger. On lira aussi là-dessus des détails curieux dans les deux autres biographies épiscopales que nous annonçons.

Celle de M. de Puységur est une magnifique page d'histoire ecclésiastique ; c'est le tableau, solidement documenté et plein de vie, d'un diocèse de l'ancienne France entre l'époque de sa destruction légale et celle de sa reconstitution.

Les *Lettres et mémoires* de M. de Gain-Montaignac ont un caractère plus anecdotique : mais quelle émotion apostolique circule à travers ces pages écrites sur les routes de l'exil ! quelles épreuves, dont la moins terrible ne fut pas le Bref du 15 août 1801 ! (plus de cinquante pages y sont consacrées : l'évêque de Tarbes envoya sa démission ; mais combien le sacrifice lui fut pénible ! et combien touchantes les « réflexions confidentielles » qu'il coucha sur le papier après l'envoi de sa lettre au Pape !).

La *Persécution au diocèse d'Auch* est une de ces monographies locales comme il en faudrait écrire partout pour dresser le bilan exact des hauts faits de la Révolution française. Presque tous les matériaux en sont pris à des documents originaux conservés aux archives départementales du Gers. Et nul doute que toutes nos archives départementales ne soient également riches en documents qui n'attendent que les travailleurs.

Ce qui rend particulièrement intéressante la vie de *l'abbé Gruget*, c'est qu'il a été curé de la Trinité d'Angers avant, pendant et après la Révolution, qu'il n'a point émigré et qu'il n'est mort qu'en 1840, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Cette longue carrière permet à son érudit biographe de nous offrir un tableau très vivant de l'ancienne et de la nouvelle société, de l'ancienne et de la nouvelle organisation ecclésiastique. La nouvelle a ses ombres, ce qui ne veut pas dire que l'ancienne n'en eût pas. Le curé de la Trinité, par exemple, avant la Révolution, était nommé par l'abbesse du Ronceray et dépendait de chanoines parfois peu commodes. Sur quoi l'abbé Gruget faisait une réflexion bien significative ;

« La Révolution, disait-il, a fait un mal immense, mais elle a eu pour moi un bon côté : elle m'a délivré de la sujétion où j'étais à l'égard de Mme l'abbesse et des chanoines. » — Ce qui justifie une fois de plus le mot du cardinal Perraud : que l'ancien régime est « souvent regretté par ceux qui ne connaissent pas l'histoire. »

L'Empire libéral. *Etudes, récits, souvenirs,* par Emile Ollivier, de l'Académie française. — Tome III. — Un vol. in-12 de 639 p., 3 fr. 50. — Paris, Garnier frères.

Histoire contemporaine. *La chute de l'Empire, le Gouvernement de la Défense nationale, l'Assemblée nationale,* par Samuel Denis. — Tome II. — Un vol. in-8 de 520 p., 8 fr. — Paris, Plon.

I. — Ce qu'on appelle ordinairement l'*Empire libéral* commença avec le ministère du 2 janvier 1870 ; et ce troisième volume ne nous conduit encore qu'à la déclaration de guerre à l'Autriche, au mois de mai 1859. Mais nul ne songera à reprocher à M. Emile Ollivier d'avoir pris le plus long et de s'être arrêté à chacune des étapes de la route.

On se rappelle de quoi traitaient les volumes précédents. — Le tome I est consacré tout entier à l'examen *du principe des nationalités,* principe nouveau dont l'auteur fait honneur à Napoléon Ier et à la démocratie. Il en étudie l'origine et les développements, et le met en regard *du principe d'équilibre.* Il estime la politique d'équilibre chétive, mesquine, souverainement moquable, et ce n'est pas nous qui y contredirons (voir *Ami,* 1893, p. 769-776) : ce qui ne veut nullement dire que nous partagions la haute opinion que M. Ollivier se fait de la politique des nationalités. Puis, laissant de côté la théorie, M. Ollivier passe aux faits, et nous montre les deux politiques rivales en lutte l'une contre l'autre, tour à tour triomphantes ou vaincues, depuis 1815 jusqu'à 1848. C'est le tableau de la politique européenne pendant près d'un demi-siècle; et ce tableau remplit tout le premier volume.

Le tome II a pour objet les idées, les sentiments et les actes du prince Louis-Napoléon jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre. Et là-dessus, les témoignages qu'apporte M. Ollivier sont fort curieux ; mais l'interprétation qu'il en donne ne l'est pas moins. Il a subi la séduction de cette bonhomie dont Napoléon III excellait à prendre le masque ; et c'est le plus sérieusement du monde qu'il nous dit que son héros n'a jamais eu d'ambition, et qu'il a fallu le pousser presque de force au coup d'Etat et à l'Empire.

Le tome III est consacré à la restauration de l'Empire et au gouvernement de Napoléon III jusqu'au début de la guerre d'Italie. C'est une admirable étude politique. C'est l'illustration d'un mot de Mme Cornu, amie d'enfance du prince, de toutes les personnes qui l'ont approché celle peut-être qui l'a le mieux connu. Mme Cornu disait donc à M. Senior en 1853, bien avant la guerre d'Italie : « Devenir empereur n'était pas la seule idée fixe de Louis-Napoléon : *il en avait une autre. Il a toujours été fermement convaincu qu'il serait le libérateur de l'Italie. C'est une pensée qu'il n'a jamais abandonnée.* »

Le témoignage de Mme Cornu n'est pas isolé. Des faits nombreux le confirment, et notamment la mission confidentielle dont fut chargé de Persigny à Berlin dans les derniers mois de 1851. Persigny devait obtenir l'assurance que la Cour de Prusse reconnaîtrait le coup d'Etat à la veille de s'accomplir. Au cours de ses conférences avec le ministre prussien Radowitz, il déclara que son maître était résolu à chasser les Autrichiens de la Lombardie et de la Vénétie, et il ajouta : « Pendant que nous chasserons l'Autriche de l'Italie, vous aurez le champ libre. Pourquoi n'en profiteriez-vous pas alors pour chasser l'Autriche de l'Allemagne ? » C'est Radowitz qui a consigné la chose dans ses *Mémoires ;* et si Bismarck eût eu déjà la direction des affaires en 1859, nul doute que la combinaison Persigny ne se fût réalisée. Mais Bismarck était alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; et il dut dépenser toute son influence à empêcher son royal maître de voler au contraire au secours de l'Autriche.

Quoi qu'il en soit, décidé à faire la guerre à l'Autriche, Napoléon III ne pouvait cependant songer à réaliser son dessein dans les premiers temps de l'Empire. Les catholiques étaient alors son principal appui, et il n'était pas encore assez fort pour rompre avec eux. L'Europe d'ailleurs, à cette date, se fût dressée tout entière contre lui. Il fallait commencer par dissoudre la Sainte-Alliance. Ce fut l'objet principal de la guerre de Crimée, laquelle fut entreprise surtout pour préparer la campagne d'Italie. « En 1852, écrit M. Emile Ollivier (p. 156-158), l'Autriche n'était pas seule. Elle dominait l'Allemagne par sa majorité à Francfort, et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV s'était engagé à elle par un traité d'alliance offensive et défensive, entraînant garantie des territoires réciproques. Derrière l'Autriche et la Prusse, Nicolas (le tsar) se tenait toujours prêt à intervenir... Le premier pas de l'Empereur en Italie eût fait se dresser contre lui les armées de ces trois puissants Empires. Et il n'était pas certain que l'Angleterre ne les eût pas secondés au moins de ses vœux... Rien donc n'était à tenter avant d'avoir brisé le faisceau des trois puissances du Nord, isolé l'Autriche, et gagné, sinon l'assistance, du moins la neutralité bienveillante de l'Angleterre. »

Ceux-là donc se sont trompés qui ont vu dans l'attentat d'Orsini l'origine première et la cause de la guerre de 1859, persuadés que Napoléon III ne s'y était engagé que par crainte des bombes et des poignards. Si sévèrement qu'on le veuille juger, il faut reconnaître que son courage et aussi sa confiance en son étoile le mettaient au-dessus de tels sentiments, et qu'à aucun moment de sa vie la peur n'inspira ses actes.

Ceux-là se sont trompés aussi qui, avec M. Pierre de la Gorce, n'ont vu dans Napoléon III que l'instrument des desseins de Cavour et le jouet de sa politique. Napoléon III, dans les préparations de la guerre de 1859, a été, non le complice qui prête assistance, mais l'auteur principal. Cette guerre, il l'a voulue le premier ; il en a conçu la pensée avant Cavour lui-même. Il l'a faite avec Cavour, mais il l'aurait faite sans lui.

Après cela, il n'est que juste de dire que « Cavour a puissamment contribué à la solution par l'effervescence martiale qu'il avait allumée en Italie, par sa ténacité invincible à repousser les solutions équivoques ou couardes » (p. 585). Mais « dans la négociation, il n'est intervenu que d'une manière secondaire : elle s'est déroulée en dehors de lui, au-dessus de lui, sans lui ; sa part y a été de désirer, intercéder, attendre, protester, subir... Napoléon III, à cette époque, était de ceux qu'on retient parfois et qu'on n'entraîne pas. Il a été, depuis Plombières jusqu'au 29 avril, le directeur prédominant, on peut dire unique, de l'action, même lorsqu'il paraissait s'effacer derrière l'initiative piémontaise, anglaise ou russe. »

Sur d'autres points, et notamment sur la légitimité de la guerre d'Italie et sur ses conséquences, il y aurait de fortes réserves à présenter. Mais cela n'empêche pas le volume de M. Ollivier d'être, dans son ensemble, un ouvrage de premier ordre, aussi remarquable par la vigueur et l'éclat du style que par l'art achevé de la composition et l'étude approfondie des faits.

II. — M. Ollivier n'en est encore qu'à la période ascendante du second Empire. M. Samuel Denis a commencé, au contraire, par la chute et le désastre de 1870. Son tome I, qui a reçu du public un brillant accueil, s'arrêtait à l'insurrection du 31 octobre. Le tome II nous donne la suite et la fin de l'histoire du gouvernement de la Défense nationale, c'est-à-dire les trois derniers mois du siège de Paris, la dictature de Gambetta en province, la convention d'armistice et la révolte de Gambetta à la veille des élections du 8 février 1871. C'est la première fois que cette époque si voisine de nous est traitée avec cette ampleur d'exposition, cette richesse de détails, cette connaissance approfondie des faits et des documents. C'est un monument gigantesque qui s'élève à la honte de ceux qui dans cette année terrible eurent mission de parler au nom de la France, qu'ils fussent d'ailleurs serviteurs de l'Empire ou séides de Gambetta. Les opérations militaires sont exposées avec largeur et précision ; mais c'est surtout dans l'histoire intérieure et administrative que brillent les éminentes qualités de l'auteur et que l'on admire sa pénétrante sagacité à se débrouiller au milieu du fouillis inextricable d'intrigues où se débattait alors la France. Il est de mode aujourd'hui de prêter au gouvernement de la Défense nationale des conceptions grandioses : ces conceptions en tous cas ont été servies par des misérables. Le réquisitoire de M. Samuel Denis est impartial, mais il est complet, et il est écrasant.

Le marquis de Montcalm et les dernières années de la Colonie française au Canada, 1756-1760, par le P. Martin, de la Compagnie de Jésus. — Un vol. in-12 de 342 p., avec carte, 2 fr. — Paris, Téqui.

Hurons et Iroquois. *Le P. Jean de Brébeuf, sa vie, ses travaux, son martyre,* par le même. — Un vol. in-12 de 298 p., 2 fr. — Paris, Téqui.

I. — Le *marquis de Montcalm* est une page d'histoire, écrite avec l'intérêt du roman le plus poignant. Et l'on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration jalouse pour cette Angleterre qui a su se rattacher par des liens si solides une population si française de cœur. Et l'on se rappelle que c'est un Français du Canada, un catholique romain, sir Wilfrid Laurier, qui, aux fêtes du jubilé de Victoria (1897), a été le héros de l'Angleterre protestante. « Mes ancêtres, a-t-il dit au célèbre banquet des Premiers (Liverpool, 12 juin 1897), ont combattu les soldats d'Angleterre sur maint champ de bataille. Nulle part, la valeur française et le courage anglais ne se sont rencontrés avec plus d'éclat que dans les forêts d'Amérique. Le sort de la guerre a fait, de mes concitoyens, des sujets britanniques. Leurs droits, leurs croyances, leur langue ont été respectés. Ils sont fiers de leur origine : ils ont aussi l'orgueil de leur gratitude... Si vous allez à Québec, vous verrez un monument commémoratif de la bataille d'Abraham. Les monuments qui célèbrent une victoire ne sont rares ni en Angleterre ni en France. Celui-là, je crois, est unique au monde, car il confond dans un même bloc celui qui vainquit et celui qui fut vaincu, Wolfe et Montcalm.»

II. — Le Canada fut évangélisé au commencement du XVII^e^ siècle, d'abord par les Récollets, qui y arrivèrent en 1615 (Québec fondé en 1608 par le Français Champlain, à qui une statue était élevée le 21 septembre dernier sur une des places de la ville avec le concours également enthousiaste des Anglais et des Français), puis par les Jésuites dix ans plus tard. Les Récollets avaient trouvé un grand obstacle dans la cupidité et le mauvais vouloir des Compagnies de marchands. Il fallait, pour se tirer d'entraves de toute sorte, des religieux riches et capables d'acquérir des biens-fonds. Et c'est ainsi que les Jésuites furent appelés par les Récollets eux-mêmes. Le P. de Brébeuf est resté le plus célèbre d'entre eux, le plus universellement vénéré pour ses travaux apostoliques et pour le martyre qui les couronna. Le nom de Huron et d'Iroquois est demeuré synonyme de sauvagerie et de rudesse. C'est dire à quelles difficultés énormes la mission naissante se heurta, sans parler des obstacles matériels, et quel intérêt puissant d'instruction et d'édification le récit du P. Martin offre à beaucoup de braves gens qui s'imaginent parfois trop volontiers avoir affaire à des Hurons ou à des Iroquois.

Henry Beck, *de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Congo belge,* par Paul Peeters, S. J. — In-8 de 212 pages, orné de phototypies hors texte. — Société de Saint-Augustin, 1898. — Prix : 2 fr.

Henry Beck, né à Courtrai le 1^er^ mars 1874, est mort le 20 décembre 1897, après quelques mois de séjour au Congo belge qui lui était assigné comme pays de mission. Dans cette si courte existence, on ne peut noter des faits importants ; mais c'est plutôt l'étude d'un beau caractère et d'une vocation de missionnaire datant de l'enfance, que le P. Peeters a esquissée avec un rare talent. On suit avec intérêt le jeune Henry chez les Frères de Courtrai, où il fait sa première communion avec une admirable piété ; puis viennent les années de collège chez les jésuites de Tournai, où à un amour sérieux pour l'étude on voit s'allier le zèle de la discipline, qui fait les élèves modèles. Pendant toutes ses études, Henry Beck, tout en étant le boute-en-train de tous les jeux, exerce un ascendant irrésistible sur ses condisciples par sa piété sincère et son bon esprit. Le dernier mot de tous ses efforts, c'est le désir de se préparer à suivre l'appel de Dieu qui depuis l'enfance lui montre les missions comme but de sa vie. C'est pour aller plus facilement aux missions qu'il demandera son admission dans la Compagnie de Jésus. Enfin son vœu est exaucé ; on lui permet de s'embarquer pour le Congo belge ; mais déjà, depuis quelques mois, il est miné à son insu par la terrible maladie qui doit l'emporter en peu de temps. Quittant le Congo sans avoir pu atteindre sa mission, il vient mourir à Las Palmas, dans la Grande Canarie, dans une chambre d'hôpital, laissant à tous ceux qui l'approchent l'impression que ferait un saint.

C'est avec un vif intérêt que nous avons appris à connaître cette âme d'élite, et nous sommes sûr que la lecture de ces pages fera du bien aux élèves chrétiens de nos écoles libres et de nos séminaires, petits et grands.

La vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, *fondatrice du généralat de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Sa vie, son œuvre, ses vertus, d'après les documents originaux du procès ordinaire préparatoire à la béatification,* par M. Portais, rédacteur des Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers. — 2 vol. in-8 de 530 et 554 p., avec cinq portraits en héliogravure, 10 fr. — Angers, Germain et Grassin.

Vie de la Révérende Mère Térèse-Dominique Farré, *fondatrice et première supérieure générale des religieuses dominicaines de la congrégation du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie de Bourg,* par le R. P. Meynard, des Frères-Prêcheurs. — 2 vol. in-8 écu de 600 et 606 p., 8 fr. — Clermont-Ferrand, H. Bellet.

Vie de Mademoiselle de Melun, *fille du prince d'Epinay, fondatrice de l'Hôtel-Dieu et des Hospitalières de Baugé.* Nouvelle édition publiée d'après les textes originaux, revue et annotée par M. Portais, chanoine d'Angers. — Un vol. gr. in-8 de 452 p., 4 fr. — Angers, Germain et Grassin.

I. — Une œuvre belle, difficile, fructueuse entre toutes, c'est celle du Bon-Pasteur, ou des Filles Repenties. Le monde est impitoyable pour ces âmes qu'il a perdues ; le Cœur du divin Maître est toujours prêt à les accueillir. *Qui d'entre vous lui jettera la première pierre ?* Jésus a absous la femme adultère lorsque ses accusateurs se furent tous retirés l'un après l'autre et qu'elle se trouva seule devant lui. Et de même dans la suite des âges, ce n'est pas au milieu du monde mauvais et prompt au scandale qu'il peut parler à ces âmes, les relever : il leur faut la solitude, il leur faut un refuge, il leur faut des œuvres qui les recueillent et les soustraient au danger et façonnent en elles comme une seconde nature. Ces œuvres, grâce à Dieu, n'ont jamais manqué dans l'Eglise ; et l'Eglise seule les a jamais tentées. Une telle entreprise ne saurait venir des hommes ; l'Eglise seule a de si saintes audaces et de si sublimes espérances. Plusieurs de nos saintes martyres des premiers âges sont des filles repenties ; et l'image du Bon Pasteur était l'une des plus populaires parmi les fidèles des catacombes.

Le moyen âge chrétien multiplie les œuvres de sa sollicitude pour les filles perdues ; et partout nous voyons se fonder les maisons de Pénitentes de la Madeleine, de Blanches-Dames, de Madelonnettes, de Pénitentes de Sainte-Marie Egyptienne, de Religieuses Converties, etc.

Toutes ces fondations tombent sous les coups de la Révolution pour ne plus se relever. Une seule survit à l'orage : celle de Notre-Dame de Charité, fondée au XVII^e^ siècle par le V. P. Eudes. Mais le P. Eudes n'avait pas trouvé le principe d'expansion qui devait propager au loin son Institut. C'est une mission que la Providence réservait à l'une de ses Filles, au lendemain de la Révolution. Dieu inspire à la Révérende Mère Pelletier le dessein de grouper sous un même gouvernement toutes les religieuses formées par elle. De cette idée féconde sort le généralat de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers.

C'est la vie de cette femme et l'histoire de la diffusion de ses religieuses à travers les cinq parties du monde

que nous raconte le présent ouvrage. Les annales de la charité, qui sont les annales mêmes du christianisme, sont toujours la plus édifiante et la plus attachante des lectures. Combien plus encore quand il s'agit d'une œuvre aussi touchante que celle du Bon-Pasteur, d'une femme comme la Mère Pelletier qui fut vraiment, comme la sainte Vierge, une Mère de miséricorde!

Ces deux volumes sont un trésor inépuisable de tendresse, de zèle, d'industrie évangélique. Nous sommes tous plus ou moins appelés à la conversion de filles repenties; et le tome II, consacré tout entier à la « vie intérieure » de notre pieuse fondatrice, nous dira la source divine de l'influence qui rayonnait de sa personne.

II. — C'est encore l'histoire d'une œuvre de miséricorde, corporelle cette fois, qui nous est racontée dans la Vie de la Mère Térèse Farré. Chaque saint a sa physionomie, un trait qui le distingue des autres. Cette *Vie* aurait pu s'intituler : *Le règne du pur abandon ou du divin laisser faire. Le divin laisser faire* est le levier tout-puissant qui meut sa vie. C'est une expression qu'elle n'a pas inventée, qui se trouve déjà dans Bossuet et divers auteurs ascétiques; mais elle l'emploie si souvent, elle la laisse si volontiers tomber de sa plume que désormais il sera impossible de parler du *divin laisser faire* sans évoquer le souvenir de la Mère Farré : « Le divin laisser faire est le seul secret de la puissance des saints. — Bien savoir qu'on ne peut rien, et s'abandonner à Dieu, rend capable de tout. — Ce qui caractérise le divin laisser faire, c'est l'acquiescement volontaire, doux et calme, à tous les événements de la vie, parce qu'ils viennent de Dieu qui les a voulus ou permis. — Vouloir un bien que Dieu ne veut pas, c'est lui dire : Mon Dieu, vous n'y entendez rien. — Ce qui est mal, ce n'est pas de vouloir agir, c'est de vouloir agir sans Dieu ou contre lui. Et quand on veut ainsi agir en dehors de Dieu, on ne fait rien, on défait seulement ce que Dieu avait bien fait. — Les âmes sans volonté ne peuvent pas suivre la voie du divin laisser faire; il faut, pour y marcher, une volonté énergique. Les âmes molles, sans volonté, ne comprendront jamais rien au *divin laisser faire*, parce qu'elles sont esclaves du *laisser faire naturel*. — Pour *laisser faire* Dieu, il faut lutter contre tout ce qui s'oppose à Dieu. »

III. — Nous avons souvent déjà parlé à nos lecteurs de la fécondité extraordinaire que Dieu donna à l'Eglise de France en saints personnages et fondations pieuses de toute nature, au commencement du XVII[e] siècle, au lendemain des désordres et des ruines du XVI[e] siècle. La vie de Mlle de Melun est digne d'entrer en parallèle avec les plus belles. Elle fut écrite en ce temps-là par Joseph Grandet, de Saint-Sulpice, troisième supérieur du séminaire d'Angers, l'auteur infatigable de tant de monographies que le zèle de ses successeurs réédite aujourd'hui. Suivant le mot du P. de Condren, la grâce de cette époque, c'était « la vie cachée. » On avait de la vie cachée un sens qui s'est un peu perdu dans le tourbillon des agitations contemporaines; et J. Grandet excelle à nous faire comprendre la beauté de la vie intérieure chez ses héros et ses héroïnes. Il nous dit aussi quel sens élevé on avait de la vie familiale, dans quel milieu Mlle de Melun a grandi, comment ses parents entendaient le but du mariage, les devoirs de la paternité, le prix d'une âme, quelle vigilance ils exerçaient sur toute leur maison. A côté de ces grands seigneurs tout adonnés au luxe, aux plaisirs, à la vie facile et égoïste, voilà le prince et la princesse d'Epinay, chrétiens austères jusqu'à embrasser les pratiques du Tiers Ordre de Saint-François, qui font de leur famille un modèle achevé d'union, d'ordre, de simplicité, et surtout de charité et de dévouement à toutes les misères qui les entourent. L'histoire, quand elle est écrite par ceux qu'on appelle les historiens de profession, ne met trop souvent en relief que les scandales et les « hauts faits » où éclate surtout la violence des passions humaines : comme il fait bon se reposer et s'élever l'âme au spectacle des merveilles de la grâce!

Le livre de la veuve, par le chanoine G. Rouquette, curé de Montelar, au diocèse de Toulouse. — In-12 de 324 pages. — Société de Saint-Augustin. — Prix : 2 fr. 50.

L'ouvrage compte cinquante et un chapitres partagés en cinq parties : état et condition du veuvage, vertus de la veuve, prières et pratiques, consolations, liturgie. Chacun des chapitres porte un titre spécial : v. g. *la vraie veuve, qu'est-ce que la tristesse, la fausse veuve, la veuve convertie, les secondes noces, les vertus de la veuve, la veuve juste, prudente, tempérante, forte, les souvenirs, le tombeau, au couvent, la veuve parfaite, le ciel des époux,* etc.

Il y a dans tout cela matière à de nombreuses lectures, aussi intéressantes que variées et capables de faire beaucoup de bien : c'est un excellent cadeau à faire aux veuves.

Traité complet de médecine pratique, *à l'usage des gens du monde*, par le docteur H. Vigouroux. — Tome III (Pathologie et Thérapeutique). — Un fort vol. in-8 de 700 pages, orné de nombreuses gravures et planches coloriées. — Paris, Letouzey, 1898.

M. Vigouroux continue, pour l'achever bientôt avec un quatrième volume, le *Traité de médecine pratique* qu'il a rédigé *à l'usage des gens du monde*, et que nous avons déjà présenté, avec éloges motivés, à nos lecteurs.

Ce tome III comprend la *Pathologie* et la *Thérapeutique* mélangées, c'est-à-dire une description des principales maladies du corps humain avec indication *sommaire* des traitements qui s'y rapportent.

« Sommaire, » avons-nous dit; le mot est juste, trop juste même; et c'est là un petit reproche qu'on sera fondé à adresser à ce nouveau volume d'un *Traité* qui s'annonçait comme devant être *complet*, et ne l'est sans doute pas assez, au moins en ce qui concerne la thérapeutique.

On aurait tort cependant de grossir outre mesure cette légère critique et d'y attacher une sérieuse importance. Il en est du remède à choisir pour un mal donné comme de la résolution d'un cas de conscience pratique. Les données changent à l'infini avec l'infinie variété des circonstances.

Le *Dictionnaire de médecine* de Jaccoud, lui-même, malgré son étendue considérable, ne suffirait pas à fournir tous les éléments nécessaires à la décision pratique que peut réclamer chez un individu donné le mal individuel dont il souffre. D'ailleurs les gens du monde ne sauraient se passer du médecin dans l'immense majorité des cas, et en leur offrant ce *Traité de médecine*, M. Vigouroux ne pouvait avoir la prétention d'y mettre, *à leur usage*, tout ce qui constitue précisément la science propre et l'expérience de l'homme de l'art. Il ne pouvait guère qu'indiquer les grandes lignes des traitements généraux à adopter, surtout en l'absence ou dans l'attente du médecin; tout au plus sera-t-on tenté de trouver qu'il s'est un peu trop renfermé dans les généralités, et surtout trop cantonné dans la terminologie scientifique du *Codex*, là où il importait d'être aussi pratique et abordable que possible.

M. Vigouroux nous permettra, pour préciser un autre *desideratum* en passant, de lui faire remarquer qu'il aurait pu et dû, ce semble, mettre le public au courant du *procédé Laborde* (tractions rythmées de la langue), aujourd'hui employé avec succès pour ramener à la vie les noyés; il méritait mieux qu'une simple mention d'une ligne, sans explication aucune.

Ces quelques réserves de détail n'empêchent point le « Traité de médecine à l'usage du monde » d'être une œuvre remarquable, digne d'être signalée aux membres du clergé qui trouveraient difficilement ailleurs, et mieux présentées, les notions élémentaires de médecine qu'ils ont besoin de posséder, soit pour leur utilité personnelle, soit dans l'intérêt même de leur ministère de charité auprès de leurs paroissiens.

Les gravures sont généralement bien réussies, sauf la restriction que nous avons formulée à propos du premier volume. Nous aimons moins les figures coloriées, d'ailleurs, à notre avis, trop exclusivement réservées aux maladies de la peau.

Dans l'ensemble, nous restons, après lecture de ce troisième volume, sous l'impression très favorable que nous avaient causée les précédents, et dont nous avons déjà, en termes élogieux, fait part à nos lecteurs.

Auguste Marceau, capitaine de frégate, commandant de l'*Arche d'Alliance*, par un Père Mariste. — 2 vol. in-8 écu de 350 et 360 p.,